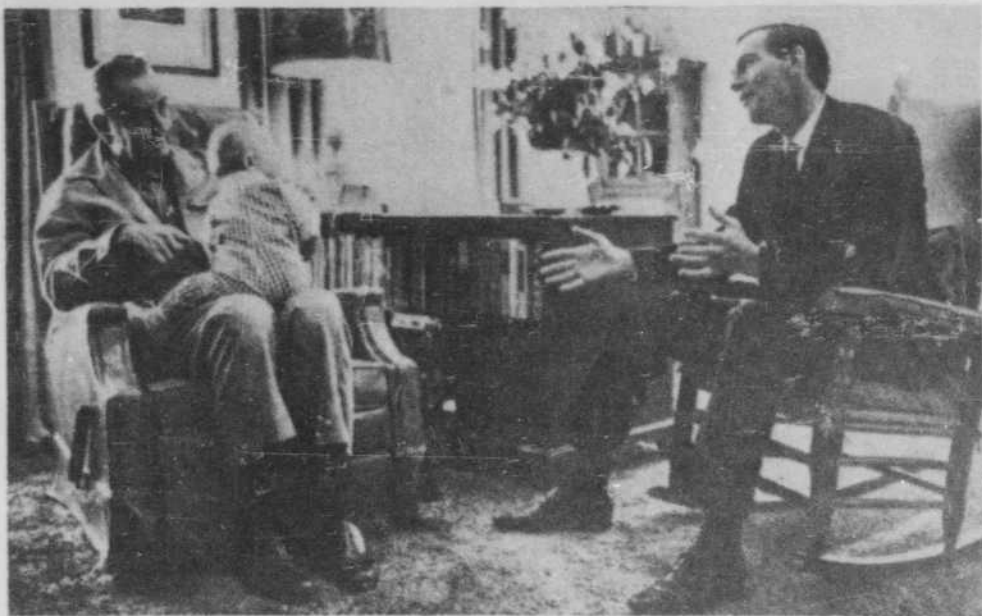




Le chirurgien sud-africain, le Dr Christian Barnard, invité à participer à une émission de télévision du Columbia Broadcasting System, dimanche dernier à New York, et son épouse, quitteront les États-Unis aujourd'hui à destination de Londres. Au cours de son séjour aux États-Unis, le Dr Barnard a rencontré plusieurs spécialistes américains du cœur et il a été reçu vendredi matin par le président Johnson dans son ranch du Texas. (Téléphoto AP)

Suites de la première page

FIÈVRE

me le démontrent les fréquents accrochages aux frontières. Il a fallu attendre le début de décembre pour que l'Assemblée générale de l'ONU puisse adopter une résolution britannique d'ailleurs vague, dont l'application suppose la collaboration des deux camps les- quels interprètent différemment la résolution. La pierre d'achoppement consiste principalement dans le fait qu'Israël exige des pays arabes qu'ils le reconnaissent et acceptent de négocier avant d'évacuer les territoires conquis en juin alors que les pays arabes demandent l'évacuation avant toutes choses. Bref en cette fin de 1967, le problème du Proche-Orient demeure en suspens, aggravé par un nouveau flot de réfugiés — et reste explosif.

L'Afrique à la fièvre

Le 13 janvier, les chefs militaires s'emparaient du pouvoir au Togo. Le 17 décembre, un groupe d'officiers faisaient de même au Dahomey contre leur ancien supérieur, le général Soglo. Entre ces deux dates, crise et coups d'État se sont multipliés en Afrique, depuis la Sierra-Leone jus-

qu'à l'Algérie récemment, où Boumedienne a étouffé un putsch mené par le chef de l'état-major. Cette persistance de l'instabilité suscite l'amertume et les commentaires désabusés des intellectuels et des étudiants africains.

Deux pays, surtout, ont eu la vedette à cet égard, le Nigeria et le Congo. La vaste fédération nigérienne a éclaté au mois de mai, lorsque la région occidentale a fait sécession et proclamé son indépendance sous le nom de République de Biafra. Ce n'est cependant qu'en juillet que les hostilités commen-

Après avoir subi de lourds revers, les troupes fédérales ont pénétré assez profondément dans le Biafra mais depuis quelques semaines leur avance paraît stoppée. Bien que les nouvelles soient rares et contradictoires, il semble que la guerre durera plusieurs mois encore, à moins que les antagonistes acceptent de négocier, ce qui supposerait soit la reconnaissance du Biafra par Lagos, soit l'acceptation par le premier de rentrer dans le giron d'une fédération renouée.

Au Congo, l'affaire des mercenaires mutins a pris des proportions internationales. Dressés contre le gouvernement de Kinshasa, quelques centaines de mercenaires européens accompagnés de quelques milliers de gendarmes katangais ont occupé pendant de longues semaines la ville de Bukavu. Ils se sont finale-

Que se passe-t-il à la CSN? La publication du quatrième et dernier article de cette série est reportée à mercredi.

Bonne et Heureuse Nouvelle Année



F. Eugène Therrien c.r.

président de
La Société Nationale de Fiducie

PROMOTION CULTURELLE Hiver 1968

Civilisation: Cycle d'initiation à la civilisation française - le XVIII^e siècle.

Musique: Histoire de la musique, de l'époque baroque à l'époque contemporaine.

Lecture rapide: 4 stages de 24 heures chacun au cours de l'hiver.

Anthropologie: Anthropologie II - La Bolivie, l'Équateur, le Sénégal, Israël et le Cambodge. Éléments d'anthropologie.

Archéologie: Initiation à l'archéologie.

Géographie: Géographie générale II - géographie humaine.

Information et communication sociale: Sociologie de la communication.

Psychologie: Introduction à la psychologie sociale.

Psychologie des relations humaines: Laboratoires en dynamique des groupes. Animation des grands groupes. Trois théoriciens des relations humaines.

Science politique: La société politique québécoise. Problèmes actuels de l'Afrique.

Urbanisme: Éléments d'aménagement urbain et régional.



UNIVERSITÉ DE MONTREAL
Extension de l'enseignement
(Service d'éducation permanente)
C.P. 6128, Montréal 3
Tél.: 343-6992

mée au trône, devait fuir à Rome avec sa famille. Depuis lors, des négociations sont en cours entre Constantin et le gouvernement militaire en vue du retour du souverain, les chefs militaires estimant apparemment que sa caution leur serait utile pour des raisons d'ordre intérieur aussi bien que d'ordre international.

L'Europe en crise

Le 1er juillet 1968, l'union entre les six pays membres de la Communauté économique européenne sera devenue réalité: les derniers droits de douane et toutes les restrictions quantitatives aux importations disparaîtront. Il restera quand même beaucoup à faire pour assurer la pleine réalisation du marché commun dont l'union douanière n'est qu'un élément.

Toutefois, il est probable que pendant plusieurs mois, sinon pendant quelques années l'édification de l'Europe communautaire sera ralentie, en raison de la nouvelle crise provoquée par le dépôt de la deuxième candidature du Royaume-Uni. Les Six ont été impuissants à se mettre d'accord sur l'ouverture de négociations avec Londres, la France notamment considérant qu'il serait dangereux d'ouvrir des pourparlers avec un pays visiblement si mal préparé à assumer les lourdes obligations des membres de la C.E.E.

Londres a mal réagi à cette fin de non-recevoir, fût-elle provisoire. Et les plus chauds partisans du R.-U. parmi les Six (Hollande, Belgique) menacent de pratiquer pendant longtemps un semi-absentisme qui empêcherait la Communauté de prendre la moindre décision d'importance. Certains se résignent à attendre "le départ de de Gaulle" pour rouvrir la question; d'autres pensent même que la Communauté est condamnée à terme, en tout cas qu'elle ne dépassera pas le stade de l'union douanière; d'autres, enfin, pressent Londres d'accepter, à titre transitoire, un statut de membre associé de la C.E.E.

La position de Paris tient à des motifs d'ordre politique et économique à la fois, encore que la dernière discussion soit restée sur le plan économique. Il faut dire que le mauvais état de l'économie anglaise, la maladie chronique de la livre sterling, l'incertitude quant aux résultats de la récente dévaluation et des mesures d'austérité annoncées par le cabinet Wilson, n'inspiraient guère d'enthousiasme envers la candidature britannique. Mais celle-ci continuera de peser redoutablement sur l'évolution de la Communauté.

Le Vietnam

Devenu, hélas, un "classique" de l'actualité internationale, le problème du Vietnam n'a aucunement progressé vers une solution en 67 et on a tout lieu, au contraire, de redouter qu'en 68, la guerre soit plus dure, plus étendue, plus féroce que jamais. Problème tragique pour le Vietnam, où les ruines matérielles et les pertes humaines s'accumulent, problème préoccupant pour la conscience internationale, pro-

blème grave pour les E.-U. eux-mêmes qui, malgré leur puissance, sentent de plus en plus, économiquement et moralement, le poids de ce conflit.

En 68, plus de \$30 milliards seront engloutis dans cette guerre par les E.-U. qui auront d'autre part au Vietnam 525.000 de leurs fils, et peut-être davantage si les hostilités s'étendent à la Thaïlande, au Laos et au Cambodge.

C'est ce phénomène qui aujourd'hui empoisonne par-dessus tout les relations internationales, qui a par exemple conféré une gravité et une difficulté supplémentaires à la crise du Proche-Orient, qui interdit tout progrès dans la détente Est-Ouest. La majorité des intellectuels, des universitaires, des associations d'étudiants du monde entier sont ligés contre cette guerre et dénoncent la politique de la Maison-Blanche. Aux États-Unis même l'opposition grandit mais la majeure partie de l'opinion semble encore derrière le président dans cette affaire, par résignation ou par conviction.

La diplomatie américaine restera hypothéquée et une foule de questions politiques importantes resteront insolubles aussi longtemps que les E.-U. ne se seront pas retirés du Vietnam. Et cette guerre sera le thème dominant de l'élection présidentielle de 68.

La colère du tiers monde

La conférence des "77" à Alger, qu'on a pu qualifier de "Bandoeng économique" a confirmé la colère grandissante du tiers monde devant l'aggravation de sa situation économique. Le fossé s'élargit entre les pays développés et les pays sous-développés, la part des premiers dans le commerce international ne cesse de diminuer, tandis que le poids des dettes accumulées devient intenable. Les projets et promesses de la conférence mondiale de Genève de 1964 sont restés à l'état de vœux.

A Delhi, en mars prochain, les nations prolétaires formant un front uni présenteront leurs revendications aux "nations". C'est peut-être là le grand problème du monde de demain, d'autant qu'un certain nombre d'experts n'hésitent pas à prédire que le monde risque de connaître à partir des années 1975-1980 de nouvelles "grandes famines".

Il paraît évident que faute de mesures radicales dans ce domaine, l'humanité risquerait de courir à la catastrophe. On peut, il est vrai, reprocher à nombre de pays en voie de développement de consacrer à la défense et aux armements une trop grande part de leurs maigres ressources. Ils ne font cependant qu'imiter les pays développés à encore cru en 1967, accusant une progression moyenne de 5 à 7% sur ceux de 66, États-Unis et U.R.S.S. en tête. C'est au moins \$160 et peut-être \$175 milliards qui auront ainsi été affectés en 1967 aux armements — contre \$11 à \$12 milliards pour les fins du développement.

la réinsertion de la Chine dans le dialogue international, une gigantesque action concertée des pays développés en faveur du tiers monde: tels sont les vœux que, malgré tout, l'on peut formuler pour 1968. Telles seraient en tout cas les conditions non point suffisantes mais nécessaires pour que s'instaure un climat authentique de détente et de relative confiance et pour que la coopération internationale ne soit pas un vain mot.

J.M.L.

Le point final aux fêtes du Centenaire

(D'après la P.C.) — L'année du centenaire se terminera en douce au Canada. Quatre provinces — le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse — n'ont organisé aucune manifestation pour marquer la fin de 1967. Ailleurs, les cérémonies seront loin d'avoir le piquant de celles qui ont lancé il y a un an la ronde inintermittante des fêtes du Centenaire.

C'est évidemment à Ottawa que se déroulera la cérémonie la plus spectaculaire. Le gouverneur général adressera la parole au peuple canadien et sera l'hôte à une réception publique. Sur la colline parlementaire, les dignitaires se rendront processionnellement jusqu'à la flamme du Centenaire qu'on éteindra pour marquer la fin du premier siècle de la confédération canadienne, mais qu'on rallumera aussitôt, afin d'affirmer la volonté de vivre un deuxième siècle. Il y aura feux d'artifice et concert de carillon. La cérémonie se terminera par le chant de l'Auld Lang Syne.

A Montréal, aucune cérémonie ne marquera la fin de 1967. A Toronto la population prendra des ébats sur les patinoires publiques, sous l'éclairage équivoque des feux de bengale.

A St-John's et Charlotte-town, un office religieux oecuménique marquera la fin de l'année du centenaire; il y aura ensuite feux d'artifice. A Winnipeg office religieux également, accompagné de dispo-

SIHANOUK

nos troupes est en jeu, a-t-il dit, nous pouvons utiliser notre droit de suite et c'est aux commandants d'unités qu'il appartient d'évaluer la situation sur le terrain. Mais nous ne leur avons pas donné la liberté totale de poursuivre l'ennemi; ils doivent en demander l'autorisation à l'échelon militaire le plus élevé, jusqu'à l'état-major.

Quelques minutes auparavant, alors que le général Thieu s'appretait à quitter le quartier général de la neuvième division américaine, M. Ellsworth Bunker, l'ambassadeur des États-Unis, est arrivé inopinément en hélicoptère et s'est entretenu d'urgence avec le président. L'ambassadeur était accompagné de M. John Calhoun, chef des affaires politiques à l'ambassade.

Le président, MM. Bunker et Calhoun et le général Creighton Abrams, commandant en chef adjoint des forces américaines au Vietnam, se sont réunis pour une conférence. L'ambassadeur américain est immédiatement reparti pour Saigon.

"C'était une affaire urgente. Je ne peux pas vous dire que quoi il s'agit. C'est secret", a déclaré le président Thieu aux journalistes qui lui demandaient les raisons de cette conférence imprévue. En réponse à une autre question sur le même sujet, il a déclaré qu'il ne s'agissait pas du problème cambodgien.

Le président a réaffirmé qu'il n'avait aucun différend avec le président Johnson sur l'attitude de son gouvernement vis-à-vis du Front national de libération. "Le président Johnson partage mon point de vue. Il n'est pas question de reconnaître le Front comme organisation légale", a-t-il dit. Il est d'accord également avec moi pour s'opposer à tout gouvernement de coalition.

Cependant on se refuse à tout commentaire tant dans les milieux de la présidence de la République qu'à l'ambassade américaine sur le motif qui a provoqué l'entrevue urgente de l'ambassadeur Bunker et du président Thieu en dehors de Saigon en pleine campagne. "Sans commentaires" a déclaré un porte-parole de l'ambassade à Saigon qui estime que le "sujet devait être important et urgent" pour entraîner le déplacement de l'ambassadeur à huit heures du matin hors de la capitale sud-vietnamienne.

PEARSON

Chi-Minh. Les États-Unis et le Vietnam-Sud, a poursuivi le premier ministre, ont fait preuve "d'une grande modération. Ils ne sont pas désireux que la guerre s'élargisse".

"Ce n'est pas le rôle de la commission d'arrêter l'infiltration", mais il lui incombe de "surveiller et de rapporter ce qui se passe. Ce n'est pas aisé", la région frontalière étant passablement inhospitalière.

M. Pearson a conclu que la proposition du prince Sihanouk de renforcer la Commission internationale de contrôle constitue une "invitation qui tend à prévenir l'élargissement du conflit vietnamien" grâce à l'action internationale.

Le premier ministre a enfin marqué son intérêt à l'égard de la réaction de Washington aux déclarations du chef d'État cambodgien. Il s'attend à ce que cette réaction se fasse connaître prochainement.

sitives et scandé par l'orchestre symphonique de la ville.

A Fredricton, le premier ministre Robichaud éteindra la flamme du centenaire allu-

mée il y a un an devant l'hôtel du gouvernement.

La population de Vancouver accueillera le deuxième siècle du Canada par diverses réjouissances: lancement de ballons multicolores, cacophonie populaire, feux d'artifice et enroulement d'une "capsule du temps présent" contenant divers mementos de l'année du centenaire, à l'intention du comité d'organisation des fêtes du bicentenaire...

1968 l'année de l'option

Dans son message du Nouvel An, le président de la SSJB de Montréal, M. Yvon Groulx, souhaite à la population du Québec et à ses dirigeants "la lucidité dans les énergiques décisions qu'ils devront prendre en 1968".

"Nous avons plus que jamais le devoir d'être lucides dans le choix des options qui s'imposent à nous dans un avenir immédiat", écrit-il. "Nous avons le devoir d'être lucides pour recon-

naître non seulement en paroles, mais aussi dans les faits, que l'égalité ne se réalise pas dans l'auto-détermination dans la dépendance, la liberté dans la sujétion".

Me Groulx souhaite que le fleurdelisé soit "plus que jamais pour la nation un symbole de ralliement, de fierté et de solidarité autour des objectifs essentiels à sa survie et à son progrès".

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

SERVICE CONFIDENTIEL

Afin d'éliminer tout risque d'identification entre nos lecteurs et annonceurs de CARRIÈRES ET PROFESSIONS, nous offrons un "service confidentiel". Envoyez simplement au Service confidentiel du DEVOIR, Case 100, Montréal 3, une lettre contenant une enveloppe portant le numéro de la case mentionnée dans l'annonce. D'autre part, indiquez-nous les noms des sociétés ou personnes auxquelles vous n'aimeriez pas offrir vos services. Si notre annonceur figure sur votre liste, nous vous retournerons votre demande d'emploi.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE

demande

- Un professeur de religion
au niveau secondaire.

Faire parvenir "curriculum vitae" à l'adresse suivante:

M. Florent Grandbois

Directeur général des Écoles
Commission Scolaire Régionale Yoville
Casier postal 239
Sainte-Martine - Cte Châteauguay, Qué.

L'AGEL (Association Générale des Étudiants de l'Université Laval Inc.) demande:

UN COORDONNATEUR PERMANENT

Ses fonctions:

- 1) Assister l'Exécutif dans l'élaboration et l'application des politiques de l'AGEL.
- 2) Représenter l'AGEL sur des Comités conjoints.
- 3) Diriger le personnel permanent de l'AGEL.
- 4) Veiller à la coordination des différentes commissions de l'AGEL.

Notre préférence ira au candidat âgé de 25 à 30 ans, comptant quelques années d'expérience dans le domaine syndical, renseigné sur les questions étudiantes et possédant si possibles des études universitaires.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 janvier à:

L'Association Générale des Étudiants
de l'Université Laval Inc.
Pavillon Pollack,
Local 1304
Cité Universitaire,
Ste-Foy, Québec 10.



COMPTABLE AGRÉÉ

DEMANDÉ PAR

BP CANADA LIMITÉE

Notre bureau-chef - département du trésor - situé dans le quartier des affaires de Montréal, offre présentement un poste pour COMPTABLE AGRÉÉ.

Le titulaire choisi devra posséder une expérience professionnelle et industrielle d'au moins trois ans et être parfaitement bilingue.

NOUS OFFRONS:

- * occasions favorables d'avancement
- * traitement intéressant
- * avantages marginaux complets

Les candidats que cette situation intéresse sont priés de communiquer par lettre ou par téléphone, donnant tous les détails concernant l'expérience, le salaire désiré, etc., en s'adressant à:

Gérant du Recrutement

BP CANADA LIMITÉE

1245 ouest, rue Sherbrooke

Montréal 25, Qué.

Tél.: 842-4881 - poste 240

Stanfield: nous aurons à décider si notre pays sera et ce qu'il sera...

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition conservatrice aux Communes, M. Robert Stanfield, estime que notre pays vit actuellement une époque critique de son histoire.

Dans son premier message du Nouvel An, à la population canadienne à titre de chef conservateur, M. Stanfield déclare que "nous aurons à décider, au cours des prochaines années, en personnes raisonnables, si notre pays sera et ce qu'il sera".

"Notre pays vit une époque critique de son histoire. Nous aurons à décider ce que

nous sommes prêts à faire pour que ce pays soit noble dans ses objectifs, grand dans ses réalisations."

"Nous avons déjà un pays remarquable. Nous pouvons en faire un pays à nul autre pareil. Déjà, nous faisons l'environnement du monde entier. Pourtant, nous avons à peine exploré nos richesses et nous pouvons faire encore mieux. Nous sommes libres. Et parce que nous sommes libres, c'est nous qui détruirons ce pays ou c'est nous qui le construirons ensemble, chacun avec ses talents."

Autorisation de séjour en Suède pour les quatre marins déserteurs

STOCKHOLM (AFP) A la suite de sa réunion hier après-midi, la "commission des étrangers" a décidé d'accorder aux quatre marins américains déserteurs du porte-avions "Intrepid" une autorisation provisoire de séjour en Suède, en attendant qu'elle se soit prononcée sur leur demande d'asile politique. Cette deuxième décision ne pourra intervenir que dans le courant de la semaine prochaine, la commission devant se réunir en séance plénière à cette fin.

"Le Comité soviétique pour la paix nous a remis à chacun, ce matin, à notre départ de Moscou, une somme de \$1.000 et a assumé les frais de notre voyage, ont déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, les quatre marins américains qui désertèrent en octobre dernier au Japon le porte-avions Intrepid.

Très décontractés et souriants, ils ont répondu à tour de rôle aux questions posées par les journalistes qui, au nombre d'une vingtaine, se pressaient dans la caserne des pompiers attendant au commissariat de police de Maersta où les quatre marins attendent que la Commission pour les étrangers décide de la réponse à donner à leur demande d'asile politique en Suède.

"Pendant notre séjour en URSS, nous avons été admirablement reçus," ont-ils précisé après avoir expliqué qu'ils étaient entrés en contact avec l'ambassade de l'URSS au Japon par l'intermédiaire du Comité japonais pour la paix.

NOS MEILLEURS VŒUX
de
BONNE ANNÉE
à tous nos clients et amis

J.B. Baillargeon
Express

5045 Ontario est 256-5051

Neuf enfants meurent dans l'incendie de leur maison

MONT-LAURIER (PC) — Neuf enfants, soit la moitié de la famille de M. et Mme Roland Girouard de Lac-des-Îles, ont été brûlés vifs la nuit dernière dans l'incendie de leur maison en bois de deux étages. Les parents et 14 enfants se trouvaient dans la maison quand la tragédie est survenue. Tous les enfants dormaient dans les chambres situées à l'étage et cinq d'entre eux ont échappé aux flammes en sautant dans six poutres de neige. M. et Mme Girouard, dont la chambre à coucher était au rez-de-chaussée, ont fui par la fenêtre en entendant une fillette qui se trouvait à l'étage crier: "Au feu Au feu". L'âge des neuf victimes va-

Des citoyens ne veulent pas de l'annexion de Saint-Michel

Une association nouvellement fondée à Saint-Michel veut lancer une offensive contre le projet d'annexion de la municipalité de banlieue à la ville de Montréal. Le groupement a réclamé une entrevue avec le ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier, pour le prier d'interdire jusqu'à nouvel ordre toute négociation en vue d'annexer la ville. Selon le président de l'association, M. Fernand Laliberté, "les citoyens de Saint-Michel ne peuvent, vu les circonstances actuelles, reconnaître au maire et à la majorité des membres du conseil municipal de Saint-Michel le droit moral de disposer de la ville par voie d'annexion à Montréal tant et aussi longtemps que leurs situations personnelles n'auront pas été éclaircies par les tribunaux et par la commission d'enquête provinciale". Le maire Bergeron a récemment convenu, lors d'une rencontre avec M. Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, que l'annexion était la "solution idéale" aux problèmes de la ville, ce que contestent par contre les échelons de la ville. Quant à la Chambre de commerce, elle a adopté une attitude prudente, insistant avant tout pour que lumière se fasse sur la situation véritable dans l'administration municipale. Pour sa part, l'Association des citoyens estime que la population s'est prononcée catégoriquement et sans équivoque en deux circonstances différentes contre le projet d'annexion. Quant au groupe pro-annexionniste, tout en souhaitant que la justice suive son cours, il ne voudrait pas que l'on retarde indûment la "guérison" puisque l'on connaît le remède: l'annexion.

rie de trois à 18 ans. Six des enfants étaient des filles. Trois enfants, Rachel 21 ans, Normand 20 ans, et André, 19 ans, étaient sortis pour la veille et n'étaient pas encore rentrés. L'ainée des enfants, Monique, âgée de 23 ans, est mariée et ne vit plus sous le toit paternel. Rachel a déclaré que "les flammes ont surgi avec une telle rapidité que personne n'a rien pu faire". Elle est accourue chez elle en apprenant la nouvelle mais il ne restait plus que des ruines fumantes quand elle est arrivée sur les lieux de la catastrophe. "Nous ne savons pas comment le feu a pu prendre. La maison a brûlé dans le temps de la dire. Peut-être y a-t-il eu explosion, mais il n'y a pas moyen de le savoir." L'une de ses sœurs, qui était parvenue à fuir en sautant de la fenêtre de sa chambre, a couru jusque chez le plus proche voisin pour donner l'alerte par téléphone. Rachel a dit que les survivants ont dû franchir les carreaux des fenêtres, n'ayant même pas le temps de les ouvrir. La plupart des enfants ont subi des coupures et quelques-uns ont subi des fractures. Le seul enfant qui n'a pas été blessé est Gilbert, âgé de neuf ans, qui s'est retrouvé dans les bras de son père après avoir sauté de la maison en flammes. Les autres survivants sont: Jean-Claude et Jean-Marc, des jumeaux âgés de 16 ans; Denise, âgée de 15 ans; Roger, 13 ans. Ceux-ci et leurs parents ont été conduits à l'hôpital de Mont-Laurier. Des voisins ont tenté d'em-

Hausse de la taxe foncière à Boucherville

Le taux de la taxe foncière vient d'être porté à 90 cents les \$100 d'évaluation à Boucherville. L'an dernier, il avait été haussé de 75 cents à 85 cents. Le budget de la ville pour 1968 atteint \$2,010,000, comparativement à \$1,623,360 en 1967. La nouvelle augmentation est due en bonne partie au montant prévu au service de la dette, principalement pour le paiement du centre civique. Par contre, il est peu probable que la commission scolaire doive aussi augmenter son taux d'imposition foncière. A Laflèche, le taux de la taxe foncière demeurera pour la seconde année à \$1 les \$100 d'évaluation. Les revenus prévus sont de \$1,579,618. La commission scolaire de cette ville de la rive sud prévoit une hausse de quelques cents à son taux d'imposition. Les deux commissions scolaires attendent l'approbation de leur budget par le ministre de l'éducation avant de faire connaître le taux de la taxe scolaire pour 1968.

piler des chaises le long du mur de la maison pour atteindre les chambres à coucher de l'étage, mais l'intensité des flammes les a forcés à abandonner. Tout le monde dormait dans la maison au moment de l'incendie. L'une des filles s'est éveillée et a senti la fumée. Elle a couru vers les escaliers pour alerter le reste de la famille. M. Girouard, qui est âgé de 47 ans, et sa femme, âgée de 43 ans, se sont précipités dans le corridor du premier étage, mais ils ont dû rebrousser chemin à cause de la chaleur intense et des flammes. Ils sont sortis par la fenêtre de leur chambre à coucher après avoir franchi la vitre. Les enfants qui ont perdu la vie sont: Carmen, 18 ans; Marie-Claire, 17 ans; Bernard, 12 ans; Jeannine, 10 ans; Raymond, 7 ans; Mariette, 6 ans; Clément, 5 ans; Chantal, 4 ans et Solange, 3 ans.

L'affaire Brooke

LONDRES — Le gouvernement britannique se propose de demander au gouvernement soviétique une explication au sujet de l'article des "Izvestia" selon lequel le professeur Gerald Brooke pourrait être accusé d'espionnage à déclarer hier soir un porte-parole du Foreign Office.

Le 2 janvier: quatorzième collecte de sang de Noël

Toutes les personnes qui donneront leur sang à la collecte du 2 janvier, à l'hôtel de ville de Montréal, pourront faire estampiller leur

Les dirigeants des Etats généraux

La commission générale élue à la dernière session des Etats généraux du Canada français vient de désigner les membres de son exécutif et de sa commission politique et constitutionnelle. Siègeront à l'exécutif: MM. François Albert Angers, économiste, Richard Arès, s.j., directeur de la revue Relations, Albert Boulet, président de La Solidarité, Jacques-Yvan Morin, professeur de droit à l'Université de Montréal, Rosaire Morin, directeur de l'Action nationale, Michel Pelletier, ancien président de l'AGEUM, et le père Jean Patoin, secrétaire de l'Association canadienne-française de l'Alberta. MM. Angers, Arès, J.-Y. Morin, R. Morin et M. Pelletier seront également membres de la commission politique et constitutionnelle. Les autres membres de cette commission seront MM. Maurice Allard, député de Sherbrooke, Bernard Benoit, avocat et professeur à l'Université d'Ottawa, Guy Bertrand, avocat, Jacques Brossard, avocat et professeur à l'Université de Montréal, Pierre Carignan, directeur de l'Institut de recherches en droit public (U. de M.), André Desagné, avocat et professeur à l'U. Laval, Philippe Garigue, doyen des Sciences sociales à l'U. de M., Philippe Gélinas, procureur de la Couronne, Georges-Emile Lapalme, avocat, Ronald E. Laviolette, notaire, Jean-Marie Léger, journaliste, Guy Pinsonneault, avocat, et Eugène Therrien, président de la Société nationale de fiducie.

DÉCÈS

SR STE-NATHALIE — A Montréal, le 28 décembre 1967 à l'âge de 64 ans, est décédée Sr. Ste-Nathalie (née Yvonne Bélanger) Soeur de la Miséricorde. Les funérailles auront lieu le 31 décembre à la maison mère des Soeurs de la Miséricorde à Cartierville à 3 heures P.M.

Un accusé veut à tout prix être représenté par Claude Wagner

Un homme qui est soupçonné du meurtre de sa femme, et dont l'enquête préliminaire devait débiter hier à Montréal, tient absolument à être défendu par l'avocat de son choix. Et ce choix, il le porte sur Claude Wagner, ancien ministre de la justice, député de Verdun à Québec. Antoine Soucisse en a fait part hier au juge Irénée Lagarde, en présence de Me Jacques Ducros, mandaté par l'assistance judiciaire pour représenter le prévenu. Me Ducros fut sous-ministre de la justice durant le terme de M. Wagner. Comme il venait à peine d'être sollicité, M. Ducros demanda un ajournement afin de lui permettre de prendre contact avec l'accusé. C'est alors que Soucisse fit savoir à la Cour qu'il avait lui-même entrepris des démarches pour retenir les services de l'ex-ministre, dont il attend la réponse. Le magistrat lui fit remarquer que Me Wagner était député et qu'il n'aurait peut-être pas le temps de venir le défendre. Qu'à cela ne tienne. Le prévenu tient mordicus à être défendu par l'ancien ministre. Quant à Me Ducros, il veut bien représenter Soucisse, mais évidemment pas contre le gré de ce dernier. Le juge Lagarde ajourne alors la cause à huitaine, espérant que d'ici là Soucisse aura obtenu la réponse souhaitée ou acceptera les services de M. Ducros.

LE DEVOIR

SAMEDI, 30 DÉCEMBRE 1967

Le frère du maire de Saint-Michel est sommé de comparaître en Cour

par Gilles Lesage

Jean-Marc Bergeron, frère du maire de Saint-Michel, vient d'être sommé à son tour de comparaître en cour sous l'inculpation de conspiration, avec le maire Maurice Bergeron, pour exiger ou accepter un pot-de-vin. Ceci porte à huit le nombre des dirigeants municipaux de la ville de banlieue qui font l'objet de plaintes devant les tribunaux. Outre le maire et son gendre, quatre échevins de la ville voisine, de même que le directeur de la ville voisine, de même que le directeur de la sûreté municipale avaient jusqu'ici été accusés. Le dernier en lice, le frère du maire, est directeur du personnel de la municipalité. En 1961, la ville de Saint-Michel avait besoin d'uniformes pour ses pompiers. Elle fit appel à un manufacturier qui en offrit au prix de \$65, l'uniforme. Par la suite, l'on aurait communiqué avec lui pour lui demander de hausser ses prix

de \$10 par uniforme, afin que le maire puisse recevoir un cadeau de \$300. Somme que le manufacturier serait ensuite allé porter au premier magistrat. Jean-Marc Bergeron est accusé de conspiration dans cette affaire, tandis que son frère, le maire, est soupçonné à la fois de ce délit et d'avoir

touché ce pot-de-vin. D'autre part, de nouvelles sommations ont été émises hier contre le maire et l'échevin Maurice Constantineau, toujours à la demande du procureur de la poursuite privée, Me Gérard Beaudry, et des policiers municipaux de Saint-Michel qui font enquête avec lui.

Ainsi, le maire Bergeron est cette fois inculpé d'avoir demandé \$3,000 à un groupe d'anciens combattants (le Canadian Corps), en vue de l'émission d'un permis de club social. L'argent ne fut jamais versé et le permis, jamais accordé, selon un témoignage entendu la semaine dernière.

La peine de mort est abolie pour une période d'essai de cinq ans

OTTAWA (PC) — La peine de mort a été abolie au Canada hier, pour une période d'essai de cinq ans, sauf pour les gens trouvés coupables de meurtres de policiers ou de gardiens de prison. La nouvelle loi s'appliquera aux causes de meurtres qui n'avaient pas atteint le stade de la mise en accusation au 29 décembre.

A Terre-Neuve, en Nouvelle-Ecosse, dans l'île du Prince-Edouard et en Ontario, un procès atteint le stade de la mise en accusation lorsqu'il est entendu devant jury. Ailleurs, la signature de la mise en accusation dans un procès pour meurtre suffit à remplir cette condition.

En général, selon un porte-parole du bureau du solliciteur général, dans les cas où les procédures ont atteint le stade de la mise en accusation, les causes de meurtre seront entendues suivant l'ancienne loi. Actuellement, la pendaison est la sentence obligatoire imposée dans les cas de meurtre qualifié, bien que le gouvernement libéral ait commencé en emprisonnement à vie 28 sentences de mort qui ont été prononcées depuis le mois d'avril 1963.

La dernière commutation est celle dont a bénéficié jeudi Roger Chevalier, âgé de 22 ans, qui devait être pendu le 16 janvier 1968 pour un meurtre commis en mars 1965 dans une boîte de nuit de Montréal. La dernière pendaison légale au Canada eut lieu en décembre 1962 à Toronto. Le dernier homme que le gouvernement ait refusé de gracier fut Ronald Turpin, pendu pour le meurtre d'un policier torontois.

La nouvelle législation restreindrait les sentences de mort aux cas où des policiers ou des gardiens de prison auraient été délibérément tués dans l'exercice de leurs fonctions. Selon les représentants du gouvernement fédéral, il n'y a pas actuellement de cas sem-

blables devant les tribunaux. Des 21 hommes condamnés à mort depuis 1940 pour le meurtre de policiers, 13 seulement ont été pendus. Quatre cas de meurtres de gardiens de prison se sont produits depuis 1945. Dans le premier cas, l'assassin fut pendu. Dans un autre cas, on ne découvrit

jamais l'auteur du crime. Dans une troisième affaire, un meurtrier fut abattu par la police et un autre fut condamné à sept années d'emprisonnement, en plus de la peine de quatre ans qu'il purgeait. Dans le dernier cas, une sentence de mort fut commuée par le gouvernement fédéral.

La loi du commissaire des incendies serait adoptée dès la prochaine session

QUEBEC (DNC) — Le ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier, a déclaré à une délégation que le gouvernement veut déposer le projet de loi du commissaire des incendies à l'Assemblée législative "le plus tôt possible" au cours de la prochaine session qui doit débiter à la mi-février.

"Nous voulons vous donner l'assurance morale que tout sera fait pour adopter cette législation à la prochaine session", a déclaré le ministre aux délégués de l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec, de la Fédération des pompiers professionnels du Québec, de l'Association des techniciens en protection-incendie, de la Société des ingénieurs en protection-incendie, de l'Association canadienne des assureurs ainsi que de l'Association de signalisation municipale du Québec.

On sait que ce projet de loi est en préparation depuis les dernières années du gouvernement Lesage et qu'il devait

être présenté au cours de la dernière session, selon le discours du trône du 1er décembre 1966.

Les organismes ont soumis leurs vœux au ministre. Ils ont accepté de soumettre leurs observations par écrit avant de rencontrer de nouveau M. Lussier.

Menace de grève à la prison de Toronto

TORONTO — Les 146 gardiens et 24 matrones de la prison municipale de Toronto se sont prononcés jeudi soir en faveur du recours à la grève si on ne leur permet pas de demeurer membres du syndicat canadien de la fonction publique et si on leur impose le statut de fonctionnaires provinciaux par suite de la prise en charge de cette prison par les autorités provinciales.

les best-sellers marabout en vente partout



Les prodigieuses victoires de la psychologie moderne, par P. Daco — \$ 1.95
Les triomphes de la psychanalyse, par P. Daco — \$ 1.95
La sexualité, par le Dr A. Willy et C. Jamont (2 tomes) — \$

gratuitement

sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez tous les deux mois le Magazine Marabout illustré en couleurs.

Marabout Kanan Limitée - 226 Est. Ch. Colomb - Québec P.Q.

40ième MILLE!

Jean-Guy Leboeuf affirme
"Chaque Canadien français a le droit et le devoir de devenir prospère!"

Ce livre en 3 idées:

- Précisez vos ambitions!
- Passez à l'action!
- Multipliez vos contacts!

249 pages

président de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce

Jean-Guy Leboeuf
Suite 213, 1400 Berr, Mtl 24 842-8186

Veuillez me faire parvenir ma copie du livre "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". Vous trouverez ci-inclus mon mandat poste à \$1.50

NOM
ADRESSE
VILLE

☐ Ordinaire \$1.50

Commandez votre exemplaire aujourd'hui chez votre libraire ou dépositaire de journaux ou postez ce coupon

Laberge accuse Québec et Ottawa de conditionner l'opinion publique

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, dit soupçonner les gouvernements d'Ottawa et Québec de réduire les dépenses et semer la panique à la seule fin de conditionner l'opinion publique en prévision de leurs prochaines négociations collectives dans la fonction publique. Rappelons qu'au niveau fédéral, les fonctionnaires collectifs, tandis qu'à Québec, fonctionnaires, enseignants et employés d'hôpitaux négocieront de nouveau. C'est ce qui expliquerait, selon M. Laberge, que le gouver-

nement fédéral songe à l'adoption de "guidelines" pour les salaires, en dépit des recommandations contraires du Conseil économique du Canada.

Dans un communiqué de presse le président de la FTQ affirme que les gouvernements, avec leurs restrictions de dépenses, sont "comme de mauvais généraux livrant la guerre précédente plutôt que celle à laquelle ils ont à faire face", parce qu'ils choisissent d'appliquer des mesures contre l'inflation au moment où s'amorce une crise du chômage,

où les investissements publics et privés sont réduits, où se produit une vague de mises à pied symptomatique dans l'industrie ferroviaire, et où ralentit l'activité dans la construction.

Le chef syndical se demande au surplus comment il se fait que les gouvernements fédéral et provinciaux n'arrivent pas à s'entendre sur des questions comme l'assurance-maladie ou la politique de logement, mais s'entendent comme larrons en foire lorsqu'il s'agit d'imposer l'austérité.



À notre distinguée clientèle

NOUS OFFRONS NOS VOEUX LES PLUS SINCÈRES POUR LE NOUVEL AN

Buanderie

Jolicoeur

1907 - 1967

Montréal

EDITORIAL

L'échiquier politique au Canada et la crise des "deux nations": perspectives de fin d'année

La situation politique au Canada a été, en 1967, assez stable en apparence. Aucun gouvernement, sauf celui de l'île du Prince-Édouard, n'a été renversé. Le Parlement fédéral a réussi à se libérer de l'atmosphère d'enfer qui l'avait empoisonné au cours des deux années précédentes. Les hommes qui dominaient la scène politique à la fin de 1966 sont tous, sauf John Diefenbaker, encore en selle en ce 31 décembre. A Toronto, M. Robarts reste solidement installé au pouvoir. Dans les provinces de Nouvelle-Écosse et du Manitoba, les héritiers de MM. Stanfield et Roblin semblent tout disposés à continuer d'oeuvrer dans les traces de leurs prédécesseurs. A Québec, M. Johnson a transformé en une situation passablement stable ce qui semblait, au début de l'année, devoir être un séjour plutôt bref et turbulent de son parti au pouvoir.

En surface, c'est un peu partout la mer calme. Rien n'illustre aussi bien ce climat que l'absence presque complète de débats acrimonieux entre hommes politiques en ces jours mornes de fin d'année.

Et pourtant, il suffit de percer un peu la croûte des événements pour constater que, calme en apparence, l'année 1967 a peut-être décidément préparé la voie à des changements radicaux non seulement dans l'équilibre du pouvoir mais dans les structures politiques elles-mêmes.

- 1 -

A Ottawa, les libéraux règnent toujours. A défaut de solutions décisives aux problèmes économiques et politiques proprement dits, ils ont réussi ces derniers mois à donner au pays un gouvernement convenable en concentrant l'attention des députés sur des problèmes d'aggrégation qui, tout en étant réels et souvent urgents, restaient secondaires. Mentionnons à titre d'exemple la loi sur l'abolition de la peine capitale, la loi sur le divorce et les amendements proposés au Code criminel et à certaines lois pénales.

Mais on a vu s'accroître, autour du gouvernement libéral, une note de doute, un soupçon "d'illégitimité psychologique", qui ne peut que contribuer à marquer davantage l'impuissance relative de celui-ci dans les questions fondamentales.

Du côté du Canada anglais, des secteurs complets du pays, tant à l'est qu'à l'ouest, échappent à l'emprise des libéraux. Ce qui était déjà carence grave s'est accentué davantage depuis l'avènement de M. Stanfield à la tête des conservateurs. Si les renseignements qui nous parviennent de diverses parties du pays sont fondés, le Canadien anglais moyen se reconnaît plus aujourd'hui dans M. Stanfield que dans M. Pearson ou tout autre leader libéral.

Dans le Québec, les libéraux fédéraux ne rencontrent pas plus de concurrence, actuellement, qu'il y a deux ou trois ans. A toute fin pratique, ils occupent encore seuls la scène et dans l'hypothèse d'une élection qui aurait lieu demain, on peut prévoir qu'ils remporteraient autant de sièges qu'en 1965. Il y a cependant, derrière ce phénomène de surface, un fait plus révélateur. La qualité représentative des élus du Québec à Ottawa subit une sorte d'ombre permanente, laquelle n'a fait que s'accroître ces dernières années, par suite de la priorité spontanée que les Canadiens français du Québec accordent au gouvernement du Québec plutôt qu'à celui d'Ottawa. Dans un débat tout à fait crucial, les membres anglophones du Parlement fédéral pourraient prétendre à bon droit parler au nom du Canada anglais; quant aux membres francophones du même Parlement, à supposer qu'ils fussent en conflit ouvert avec le gouvernement de Québec, qui pourrait affirmer avec assurance qu'ils ont plus de poids moral et politique que celui-ci? M. Jean Marchand et ses collègues québécois d'Ottawa ont tenté à maintes reprises, en 1967, de réagir contre cette situation non écrite mais non moins réelle: ils ne semblent pas qu'ils aient beaucoup réussi.

Les libéraux sont très sérieusement assiégés, sur le plan fédéral, par les conservateurs de M. Stanfield. En matière de politique intergouvernementale et de fédéralisme canadien, ils ont été éclipsés, au cours des douze premiers mois, par des hommes comme MM. Robarts et Johnson.

Il reste à déterminer si ce double phénomène tient à une fatigue profonde de ce parti (en conséquence de quoi il serait appelé bientôt à un séjour plus ou moins prolongé dans l'opposition), ou plutôt à l'état de désorientation relative que créait dans son sein la situation incertaine du leadership. Nous avons l'intuition que c'est la première explication qui est la bonne et que le congrès d'avril prochain ne saurait remédier en profondeur à un phénomène d'usure dont les origines remontent assez loin en arrière. Mais ceci n'est que conjecture d'observateur.

Du côté conservateur, tout indique que l'élan acquis à la suite du congrès de septembre se maintient au Canada anglais. M. Stanfield n'est pas homme à gaspiller son carburant. Il ne faut pas espérer, de sa part, des gaffes monumentales. Il devra toutefois faire face en 1968 à deux défis redoutables. Il lui faudra d'abord définir avec plus de précision ses politiques sur les grandes questions du jour. Il lui faudra aussi recruter dans Québec une équipe valable. Sur ces deux points, l'énigmatique leader est resté jusqu'à ce jour discret et réservé: la nature même du monde de communications dans lequel nous vivons l'obligera très bientôt à dévoiler plus nettement ses options. S'il réussit convenablement cette double opération,

il deviendra sans doute, d'ici un an ou deux, premier ministre du Canada.

Il y eut un moment, en 1967, où les néo-démocrates parurent en nette ascension. Dans les grands centres urbains, le phénomène était réel, et il demeure, même s'il est difficile d'en mesurer l'étendue exacte. Dans les centres petits et moyens, les néo-démocrates ont repris leur place d'hier, c'est-à-dire assez loin en arrière des deux partis principaux. Ce groupe paraît souffrir, depuis quelque temps, d'un imperceptible vieillissement psychologique. La resaisie des conservateurs l'a mis en veilleuse en ce qui touche l'activité du Parlement et ses chances de progrès apparaissent plus distantes, aujourd'hui, qu'il y a six mois. La persistance de ses succès récents dépendait en grande partie de l'aptitude des conservateurs à se ressaisir. Son avenir à long terme dépend maintenant de l'orientation générale que se donneront les libéraux sous leur nouveau chef. A supposer que les libéraux optent pour des orientations plus timides, les chances des néo-démocrates seront accrues d'autant.

Du Crédit social, on trouve peu à dire, sauf qu'il est presque mort sur la scène fédérale. Le désistement de M. Thompson et l'indifférence de M. Manning ne lui laissent guère d'espoir du côté du Canada anglais. Du côté canadien-français, la disparition totale du groupe de M. Caouette n'est plus qu'une question de temps.

A Québec, deux traits dominent l'année 1967: la consolidation de l'équipe investie du pouvoir, le fractionnement des forces d'opposition.

L'Union nationale n'a point accru sa majorité en Chambre. Elle règne néanmoins plus solidement, en cette fin d'année, qu'à aucun autre moment depuis juin 1966. Elle règne, c'est-à-dire qu'elle domine l'appareil politique sans trop de contestation. Ni à l'intérieur du Parlement, ni à l'extérieur, elle ne fait face, présentement, à des forces assez solides pour être capables de songer à la déloger du pouvoir. Mais cela ne veut pas nécessairement dire qu'elle imprime à la province une direction vigoureuse et dynamique.

Un trait marquant de l'année 1967 a été, après des hauts et des bas, la préférence exprimée par le gouvernement du Québec pour la recherche d'une solution "canadienne" plutôt que strictement ou jalousement québécoise, au problème constitutionnel. L'entrée de M. Faribault dans l'équipe gouvernementale préfigurait cette orientation. Ce pronostic fut confirmé par l'attitude de la délégation québécoise à la conférence interprovinciale de Toronto en fin de novembre. Dans cette attitude relativement "nouvelle" de l'Union nationale, il faut saluer la fin ou du moins l'abandon temporaire d'une ambiguïté qui était à la fois énervante et dangereuse. Il faut cependant éviter d'y voir des mirages. M. Johnson a indiqué sa préférence pour une solution "canadienne". Il n'a pas dit que c'était là son seul horizon d'avenir. Il a plutôt voulu, comme nous le verrons plus loin, déplacer vers le reste du Canada le fardeau au moins partiel d'une responsabilité qu'on tendait trop facilement jusque-là, à faire peser sur le seul Québec. Il n'a signé aucun chèque en blanc sur l'avenir.

Au point de vue social et économique, le gouvernement Johnson se définit plutôt lentement, mais dans un sens qu'on commence à percevoir assez clairement. Il est déjà, il sera de plus en plus un gouvernement conservateur, mais il veut pratiquer un conservatisme intelligent et ouvert, c'est-à-dire assez proche du centre. Ceci correspond probablement à l'état actuel des ressources du Québec et à l'attente de l'opinion publique.

Du côté de l'opposition, le fait le plus spectaculaire de l'année fut le départ de M. René Lévesque du parti libéral. Mais là ne se situe peut-être pas l'essentiel. Le principal, ce fut probablement l'effondrement moral du parti libéral, précipité par une perte de prestige rapide et considérable de M. Jean Lesage. Les libéraux, depuis les événements d'octobre, sont de plus en plus nombreux à se demander s'ils pourront jamais remonter la côte sous la direction de M. Lesage. Ce glissement de M. Lesage est attribuable à de multiples facteurs, y compris certains défauts personnels de l'intéressé et l'ingratitude cruelle qui est la monnaie courante des milieux politiques. Mais il est évident. A tel point que M. Johnson ne semble plus craindre guère les libéraux. Avant d'agir ou de parler, il se demandait naguère: "Que va dire M. Lesage?" Il se demande plutôt aujourd'hui: "Quelle sera la réaction de M. Lesage?" Un homme a paru prendre la tête du peloton dans la course invisible à la succession éventuelle de M. Lesage: M. Pierre LaPorte. Rien n'indique jusqu'à maintenant qu'en dépit de ses indéniables dons de parlementaire et de tacticien politique, M. LaPorte possède les qualités voulues pour attirer du côté libéral des éléments intellectuels vigoureux comme ceux qui firent la force de ce parti pendant la période brillante de la "révolution tranquille". Ce parti semble être entré dans un long hiver.

Que représentent, au juste, les éléments indépendantistes, auxquels s'ajoute désormais le nom très connu de M. René Lévesque? Psychologiquement, ils sont sans doute plus confiants, plus agressifs qu'au début de l'année. Sociologiquement, ils représentent une force très importante dans des milieux limités en nombre mais influents, tels les milieux d'éducateurs, certains secteurs de la fonction publique, les organes de communication, certains milieux de profession libérale et la jeunesse étudiante. Numériquement, ils sont probablement plus nombreux qu'au début de 1967, encore qu'il soit impossible d'obtenir d'eux autre chose que des chiffres approximatifs, donc probablement soufflés et instables. Si une élection avait lieu en juin, ils n'obtiendraient pas plus, selon nous, que 15 p.c. des suffrages, et ils auraient peine à conquérir quatre ou cinq comtés. La menace qu'ils représentent pour les deux partis établis n'est donc pas dans l'immédiat, sauf erreur. Elle provient plutôt des nuages qui subsistent à l'horizon en matière constitutionnelle. Tout retard à résoudre ce problème de façon raisonnable, toute hésitation le moins durement butée en provenance surtout du Canada anglais, contribuerait à accentuer ce risque. Les éléments indépendantistes offrent, en somme, la solution

de rechange qui pourrait gagner l'adhésion des Québécois dans l'hypothèse où les négociations constitutionnelles aboutiraient à un échec.

A supposer, au contraire, que la crise donnait lieu à des discussions sérieuses qui ouvrent à leur tour la porte à une solution acceptable au Québec, ni le RIN, ni le mouvement de M. Lévesque, ni à plus forte raison le parti de M. Grégoire ne semblent promis à un avenir important au Québec.

Dans les autres capitales provinciales, la stabilité politique et une ouverture plus grande au problème constitutionnel ont été les deux traits saillants de l'année 1967. Réélu dans sa province avec une confortable majorité, M. John Robarts est apparu, en 1967, comme l'homme à qui il incombera peut-être de dire avant longtemps les mots décisifs qui décideront de l'avenir du Canada. Conscient de la responsabilité historique de l'Ontario dans la préparation de l'Acte de 1867 et dans l'édification politique, économique et sociale du Canada au cours du dernier siècle, M. Robarts s'est montré très préoccupé, depuis une couple d'années, par le risque sérieux que font peser sur l'avenir du pays le mécontentement et le désir accru de liberté des Canadiens français, surtout du Québec. La conférence qui a eu lieu à Toronto en fin de novembre sous les auspices du gouvernement de M. Robarts n'a rien réglé. Elle n'a même pas précisé de manière communément acceptée les données essentielles des problèmes qui doivent être résolus. Elle a cependant permis aux dirigeants des diverses provinces de se mieux connaître. Elle n'a fermé aucune porte pour l'avenir. Elle aura peut-être servi de préambule à des négociations véritables.

- II -

On connaît, en gros, les forces qui s'affrontent dans l'arène politique en 1968. Il reste à envisager les étapes qui devront être franchies pour que le Canada s'oriente vers une situation politique plus stable, surtout en relation avec la fameuse "crise des deux nations" qui a été au centre des débats depuis plusieurs années.

Depuis belle lurette, on n'a cessé, au Canada anglais, de demander: "Que veut le Québec?" On n'a cessé d'exiger, d'abord de M. Lesage, puis de M. Johnson, que ceux-ci définissent clairement la position du gouvernement québécois.

Ces questions restent dans l'air et on ne saurait les oublier. Il semble toutefois que les réponses qu'y a apportées M. Johnson à la conférence interprovinciale de Toronto représentent à peu près la limite de ce que le Québec peut et entend dire pour l'instant, et que l'initiative doive désormais venir du Canada anglais. Celui-ci, par la voix de ses porte-parole politiques, devra répondre à deux questions qui lui ont été adressées ces derniers temps par des organismes très autorisés:

1. Il devra dire s'il est prêt à mettre en pratique les recommandations du rapport Laurendeau-Dunton.

2. Il devra dire s'il est prêt à reconnaître en principe, quitte à discuter ensuite de façon serrée des modalités, la situation distincte (ou particulière, ou spéciale) du Québec dans l'ensemble canadien.

Sur la première question, celle de l'égalité culturelle et linguistique, M. Pearson a déjà indiqué que son parti et son gouvernement sont déterminés à aller de l'avant. La conférence constitutionnelle de février apportera sûrement des éclaircissements importants à ce sujet. Quant à M. Stanfield, il s'est borné jusqu'à maintenant à des propos plutôt généraux quoique favorables; on sait cependant qu'il a réuni à plusieurs reprises le caucus conservateur autour des recommandations du rapport Laurendeau-Dunton, et il devrait être bientôt en mesure de se prononcer, dans un sens qui rejoindra fondamentalement la position de M. Pearson. Il est heureux qu'à ce moment très délicat, le chef de l'opposition à Ottawa soit un homme assez large d'esprit pour ne pas utiliser ces questions à des fins partisans. Un consensus assez large semble désormais acquis au sein des deux principaux partis et du NPD autour de l'objectif de l'égalité culturelle. On peut prévoir sans présomption que les partis fédéraux sont disposés à s'engager positivement dans la voie que préconise la commission Laurendeau-Dunton.

Il restera à connaître, sur la même question, l'attitude des gouvernements provinciaux. A cet égard, il faut distinguer la responsabilité de deux gouvernements, ceux de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, de celle des autres gouvernements provinciaux. Dans l'immédiat, il suffira, estimons-nous, que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick acceptent sans équivoque et sans restriction les recommandations de la commission Laurendeau-Dunton pour que, dans le Québec, on comprenne que le Canada anglais est disposé à faire des pas très sérieux dans le sens d'une reconnaissance explicite de l'égalité culturelle et linguistique. Des signes un peu inquiétants ont paru poindre, ces derniers temps, en provenance de l'Ontario. On a paru s'inquiéter, dans certains milieux gouvernementaux ontariens, des difficultés pratiques que pourrait susciter la mise en oeuvre de certaines recommandations. Nous répétons à ce sujet ce que nous avons déjà écrit: rien ne serait plus mauvais et plus dangereux, à ce stade-ci, qu'une attitude négative ou timorée de l'Ontario. Que cette province marche, et le Nouveau-Brunswick, nous en sommes sûrs, suivra allègrement. Une fois établie la réponse positive de ces deux provinces à l'appel que leur a lancé la commission Laurendeau-Dunton, il sera possible de s'entendre autour d'un calendrier échelonné sur une période de temps un peu plus longue en ce qui touche les autres provinces.

Sur la deuxième question, M. Johnson a fait connaître, dans l'exposé préliminaire qu'il a remis aux participants à la conférence de Toronto, l'essentiel des positions de son gouvernement.

Il a proposé une formule constitutionnelle qui éviterait les complications susceptibles de naître d'un statut particulier trop légalisé pour le Québec mais qui assurerait la chose, c'est-à-dire le contenu. Peu important pour l'instant les formulés. Ce que le Québec est intéressé à vérifier, c'est la question très importante de savoir si les autres provinces et le

gouvernement central sont disposés à étudier positivement la possibilité d'un texte constitutionnel qui garantisse sans ambiguïté les prérogatives que le Québec estime essentielles à son développement à ce moment de son histoire. Ce qui importe pour l'instant ce n'est pas de savoir si on est prêt ou non à accepter telle ou telle revendication particulière. C'est plutôt de savoir si on est disposé à accepter, et à inscrire dans un texte constitutionnel, sous des formes qui restent à inventer, l'idée que le Québec, à plusieurs égards, n'est pas une province comme les autres.

Il se peut qu'on ne puisse, à la conférence de février, aborder que la première de ces deux grandes questions et qu'il faille reporter de quelques mois l'étude de la seconde. Cela n'aurait rien de tragique et il n'y aurait, pour le déplorable à grands coups d'épée dans l'eau, que ceux qui souhaitent au fond d'eux-mêmes, l'échec de ces démarches de rapprochement. Mais on ne saurait espérer, sans se nourrir d'illusions, qu'il sera possible de passer à côté de la seconde question sous prétexte qu'on aura résolu positivement la première. Les deux questions sont d'égale importance: on ne saurait en faire oublier une au profit de l'autre.

Sur ces deux questions, encore une fois, le Québec a dit ce qu'il avait à dire. Il appartient désormais au Canada anglais de se prononcer.

Au Québec même, il faudra bien, tôt ou tard, tirer au clair la situation nouvelle que crée la vigueur accrue des éléments indépendantistes. Il faudra, en somme, qu'il y ait lieu, sous une forme ou sous une autre, un affrontement décisif entre tenants des deux grandes options opposées. Mais il semble que la stratégie de M. Johnson à ce sujet consiste à attendre que se soit d'abord précisée davantage la position du Canada anglais. A bien y penser, M. Johnson a probablement raison.

On a vu, en octobre dernier, ce que pourrait donner un affrontement prématuré entre Québécois. Le parti de M. Lesage a couru ce risque à son congrès d'octobre. Il en est sorti non seulement déchiré, mais aussi peu éclairé qu'il ne l'était avant le congrès quant à sa propre option. Il y a fort à prévoir qu'une élection tenue tout de suite sur le même sujet aboutirait à semblable confusion. M. Lévesque et ses amis se seraient probablement défaits. Le problème fondamental resterait posé dans sa totalité.

Il est donc essentiel, pour qu'un affrontement valable puisse se produire au Québec, que le Québec sache clairement la nature des propositions qu'est disposé à lui soumettre le Canada anglais. Il ne suffit plus, pour le Québec, de proclamer ce qu'il veut. Il le fait depuis longtemps. Il lui faut savoir maintenant ce que veut, ce qu'est prêt à consentir le Canada anglais.

Une fois connues les positions fondamentales du Canada anglais, il sera plus facile d'envisager un affrontement majeur au Québec même. M. Johnson sera alors mieux placé pour préciser sa propre attitude. Les libéraux aussi. Le peuple sera mieux en mesure, quant à lui, d'apprécier la valeur exacte des propositions des différents partis, puis de faire un choix. S'il nous était permis de résumer d'un trait la tendance actuelle de l'opinion québécoise à ce sujet, nous dirions que celle-ci saisit d'instinct que son premier objet de préférence, son premier pôle de gravitation doit être et demeurer le gouvernement du Québec, mais que sa raison et son sens du réel lui suggèrent aussi qu'il est hautement préférable pour elle de chercher son avenir à l'intérieur d'un Canada capable de satisfaire raisonnablement au désir de liberté du Québec.

Faut-il, pour les étapes qui s'annoncent, établir un calendrier rigoureux d'échéance? Faut-il dire, par exemple, que la conférence de février sera une étape cruciale et qu'advenant l'échec de celle-ci, tout sera fini? Nous ne croyons pas à ce genre de fatalisme.

Il faudra plutôt d'étape en étape, continuer à mesurer avec rigueur les progrès réels qui auront été accomplis et, à la lumière de chaque jugement ainsi porté, envisager avec logique et fermeté, mais sans obstination aveugle, la prochaine étape. Il ne faudra oublier, non plus, ce que pourraient nous faire perdre des décisions prématurées ou irréfléchies.

On se souviendra toutefois que, dans son message du Nouvel An, le premier ministre du Québec a déclaré que 1968 sera "l'année des grandes décisions". Ces propos confèrent, qu'on le veuille ou non, une note d'urgence exceptionnelle à chacune des rencontres, à chacune des démarches qui auront lieu au cours de la prochaine année.

Claude RYAN

lettres au DEVOIR

La vérité sur l'avortement

Pour avoir le droit de disposer d'une chose, il faut nécessairement en être le propriétaire. Or, personne ne peut être le propriétaire du principe de vie humaine. Cela appartient exclusivement à l'Auteur de toute vie. Cette vérité s'étend à tout le monde. Elle est universelle. S'il est vraiment possible qu'il existe des incroyants, ces athées sont tenus de respecter l'ordre de la nature avec la même obligation que les croyants doivent observer la loi divine. Il n'y a qu'une Vérité ob-

jective. Elle est inaliénable, absolue et la même pour tous. Il est permis à tous de faire violence à la nature en observant la continence, mais personne n'a le droit de violenter le principe de causalité dans une vie humaine en en devenir. C'est bref et sec, mais c'est l'expression de la vérité sur le problème de l'avortement.

HENRI ALAIN
Montréal, 20 décembre 1967.
2170 Joliette
Montréal - 4

Excellents articles sur la Suède

Monsieur le directeur,
Je vous serais reconnaissant de transmettre nos félicitations les plus sincères à monsieur Jean-Paul Lefebvre au sujet de sa série d'articles sur la Suède. La chose nous intéresse d'autant plus que tout en étant une association patronale nous sommes penchés de très près sur le problème du placement et que nous avons eu l'occasion de rendre, dans ce domaine, des services appréciables aux ouvriers de l'imprimerie. Nous nous demandons si, au

cours de son voyage, monsieur Lefebvre a pu se rendre compte de la façon dont le gouvernement suédois demande des soumissions à l'entreprise privée et selon quels barèmes les contrats sont alloués. On nous assure que ce système est tout à fait exceptionnel et nous sommes convaincus que tous auraient intérêt à en être mis au courant... L'ASSOCIATION DES MAÎTRES-IMPRIMEURS DE MONTREAL INC.,
Par JEAN GILLET
secrétaire-gérant

LE DEVOIR

FONDEUR: PAUL BOUASSA (10 JANVIER 1910)
Claude RYAN
André LAURENDEAU
Directeur Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bnfliques: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

Une année diplomatique "fluide" pour le Canada

Assoupissement de la diplomatie canadienne ou plus simplement année "fluide" sur la scène internationale? Sans doute y a-t-il un peu des deux dans le bilan qu'il faut dresser de la politique extérieure du Canada à quelques jours d'une nouvelle année.

"Année de vaches maigres", sur toute la planète dira-t-on volontiers à Ottawa pour justifier la morne activité du Canada sur le plan international. "Année du Centenaire", ajoutera-t-on, aussi, qui a permis aux diplomates canadiens d'avoir des contacts avec la plupart des 61 pays participant à l'Exposition de Montréal.

Il n'en demeure pas moins vrai cependant que 1967 n'aura pas été une année faste pour la diplomatie canadienne.

Il y a douze mois, le ministre des affaires étrangères, M. Paul Martin, rentrait d'un long périple européen au cours duquel il avait multiplié les initiatives en faveur d'un arrêt des raids américains contre le Nord-Vietnam et d'un rôle accru, le moment venu, pour la Commission internationale de contrôle au Vietnam.

Depuis lors, le conflit a connu de nouvelles escalades, les Etats-Unis ont continué à exiger de Hanoi un "geste de bonne volonté" pour cesser des bombardements chaque jour plus meurtriers, saps que le gouvernement canadien intervienne publiquement. Le silence d'Ottawa a été particulièrement remarquable durant la dramatique semaine du 5 au 13 février, alors que MM. Wilson et Kossyguine s'employaient de Londres, à convaincre respectivement MM. Johnson et Ho Chi Minh. A cette date, le conflit vietnamien a failli se dénouer, n'eût été une reprise hâtive des raids américains contre le Nord-Vietnam, quelques heures à peine après la fin de la trêve du Tet. Des pressions publiques et discrètes de fidèles amis des Etats-Unis n'auraient-elles pas réussi à infléchir la politique américaine?

Il a fallu attendre le débat général à l'Assemblée générale des Nations unies pour entendre le représentant du Canada, en l'occurrence M. Paul Martin, suggérer en termes prudents après bien d'autres pays occidentaux, un arrêt inconditionnel des raids.

Il y a quelques jours, à la mi-décembre, le premier ministre Pearson émettait une idée intéressante, lors d'une interview télévisée: arrêt de tous les combats, unilatéralement, par les Etats-Unis et rendez-vous à Genève des belligérants dans les deux semaines qui suivraient cette trêve. La suggestion méritait d'être travaillée. Pourtant, dans un vigoureux démenti, le premier ministre n'a immédiatement voulu faire la moindre proposition (ce que personne n'avait d'ailleurs dit) et ajouta que ses paroles avaient été mal rapportées, à la suite d'une indiscretion impardonnable d'un directeur de journal. Le démenti était assez sec pour faire taire toute question venant du sud.

Toujours sur la question du Vietnam, le gouvernement canadien a gardé le silence embarrassé sur une situation délicate: la vente d'armes canadiennes à destination du Vietnam (explosifs, produits chimiques, pièces d'hélicoptère, matériel électronique, etc). Le gouvernement a simplement expliqué que le Canada était lié par un accord canado-américain de production de défense. Plusieurs critiques du gouvernement ont pourtant suggéré qu'il n'était pas interdit à Ottawa soit de dénoncer cet accord soit d'en modifier certaines clauses de façon que les armement pro-

rapidement dans un tout autre domaine que les sommes consacrées à l'aide extérieure ont augmenté de \$50 millions pour atteindre en 1967 les \$300 millions, ce dont se sont félicités l'OCDE et l'ONU.

De ce montant \$16 millions sont allés aux pays francophones en voie de développement. Disons aussi qu'on a perçu cette année avec plus de force, un certain dégoût du Commonwealth. Jusqu'à présent, les rencontres au niveau des fonctionnaires suffisaient. Qu'on éprouve aujourd'hui à Ottawa comme à Londres le besoin de rencontres au niveau ministériel, tel qu'il en existe entre Etats souverains indique bien que les relations entre le Canada et le Royaume-Uni n'ont plus le caractère privilégié des années d'antan.

Il faudrait aussi parler des importantes conclusions du Kennedy Round; on en trouvera les grandes lignes dans le "bilan économique de l'année", ailleurs dans ce numéro.

Paris-Québec-Ottawa

L'Exposition de Montréal a été l'occasion de voir au Canada de nombreux chefs d'Etat. Parmi eux le général de Gaulle, invité des gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Certains propos du chef de l'Etat français ont pu être interprétés par certains comme un encouragement à l'indépendance pure et simple du Québec.

Cette interprétation a été celle du cabinet fédéral. Un sondage mené à la demande du DEVOIR notamment, a cependant indiqué que telle n'était pas l'unique signification qu'il fallait donner aux paroles du général de Gaulle, la majorité des Canadiens français du Québec y voyant surtout un appui aux revendications du Québec pour une plus large auto-

nomie. Ottawa, néanmoins, décida de réagir durement. Ce fut l'"inacceptable", de M. Pearson, qui obligea le général de Gaulle à couper court son voyage. La réaction d'Ottawa eût-elle été plus modérée que le président de Gaulle se serait sans doute rendu à Ottawa préciser la portée exacte de ses propos.

Un net refroidissement dans les relations Paris-Ottawa s'en est suivi avec comme corollaire un accroissement spectaculaire de la coopération Paris-Québec.

M. Martin s'efforce depuis quelques semaines de minimiser l'importance du différend franco-canadien. N'a-t-il pas été jusqu'à déclarer, à Bruxelles, lors du Conseil ministériel de l'OTAN, que les relations entre Paris et Ottawa n'avaient jamais été aussi bonnes... Le gouvernement d'Ottawa entend de toute évidence rétablir le plus rapidement possible un climat d'harmonie avec Paris. Ainsi l'accord en vue sur la vente de plutonium. Reste à savoir si Paris qui — officiellement — entend apporter son appui aux revendications et aux aspirations du Québec voudra traiter de nouveau avec Ottawa en oubliant rapidement les incidents de l'été dernier.

L'emprise américaine: mythe ou réalité?

Examinons en terminant le rôle et le poids des Etats-Unis dans la politique canadienne. L'emprise américaine sur le Canada expose sans aucun doute le pays à des pressions incontestables de son voisin du sud. Mais ces pressions ont leurs propres limites et les Etats-Unis ne sauraient en toute logique menacer sérieusement l'économie canadienne sans s'exposer immédiatement à une vague de réprobation que Washington tient par-dessus tout à éviter.

On a peut-être, dans certains milieux gouvernementaux, exagéré la portée des représailles américaines advenant l'adoption au Canada de politiques contraires à celles de Washington.

On a souvent expliqué à Ottawa un certain alignement à la politique de Washington par ce souci d'éviter au Canada les contrecoups de la mauvaise humeur de la Maison-Blanche. Il n'est pas sûr pourtant que la vulnérabilité du pays soit telle qu'elle interdise une politique étrangère conforme aux aspirations de la population, qu'elle interdise aussi un dégoût vis-à-vis des Etats-Unis. Avoir une diplomatie véritablement canadienne ne signifie cependant pas faire de l'anti-américanisme; on ne bâtit pas une politique sur l'anti-américanisme pas plus qu'on en a bâti une sur l'anti-communisme.

Mais si tout un peuple (qui lit des magazines américains, capte les émissions américaines, exporte vers les Etats-Unis la majorité de ses richesses naturelles, importe du sud la plupart de ses biens de consommation, travaille enfin dans des filiales américaines), si donc un tel peuple n'est pas convaincu de son identité propre qui s'exprime par ses politiques sociales mais aussi par sa diplomatie



M. Martin, ministre des affaires étrangères (PC)

qui donc pourrait l'empêcher de souhaiter une intégration complète aux Etats-Unis avec toutes les avantages qu'en entraînerait un tel mouvement, sur le niveau de vie de la nation canadienne?

Il serait vain et inutile de créer artificiellement cette personnalité canadienne en provoquant de fausses querelles avec les Etats-Unis. Mais l'intérêt national commande que les dirigeants fédéraux adoptent des positions canadiennes et n'hésitent pas à contrarier Washington si tel est l'avantage du pays.

Ainsi, devrait-il en aller pour les accords de NORAD, à renouveler l'an prochain, pour la participation canadienne à l'OTAN, pour les ententes bilatérales canado-américaines sur l'auto, des lignes aériennes, le gaz naturel, ou encore sur le plafonnement des réserves de devises responsables en partie de la crise financière que M. Sharp a tenté de combattre par son mini-budget du mois de novembre.



Sophie Desrosiers croyait que l'Hydro-Québec avait vidé un lac pour en extraire la glaise et construire un barrage à Manic-Outardes.



Sophie est venue à Outardes 4. Elle s'est amusée à dessiner un des camions qui transportent le till glaciaire — ce qu'elle appelait glaise et qui y ressemble de toute façon. Sophie évidemment voyait pour la première fois les chantiers de l'Hydro-Québec sur les rivières Manicouagan et aux Outardes. Pouvions-nous lui expliquer que notre rôle consiste à fournir l'électricité partout au Québec... qu'en 1967, nous avions mis en exploitation Manic 1 et Manic 2... que nous comptons plus d'un million cinq cent mille abonnés et disposons d'une puissance installée dépassant les huit millions de kilowatts... que nous avons créé un Institut de recherche pour continuer à améliorer le service et maintenir les taux d'électricité parmi les plus bas du monde.

Non, bien sûr, nous ne pouvions pas expliquer tout cela à une fillette de six ans... mais nous aimons quand même dire à nos abonnés ce que nous faisons pour les mieux servir.

Et puisque nous y sommes... nous n'avons pas vidé ce lac dont parlait Sophie, nous n'en avons qu'abaissé le niveau de quinze pieds.



Hydro-Québec

CENTRE

MONTROSE

MAIDI, LE 2 JANVIER

Overt toute la journée

au

CENTRE DE DISQUES

MONTROSE

3162 ST. BELANGER RA. 9-2833

AUX QUATRE COINS
DU MONDE

Prévoir l'embargo sur l'or

PARIS (AFP) — "Il est temps pour la France de choisir une attitude monétaire, qu'elle proposerait aux autres pays de la C.E.E., au cas où l'embargo sur l'or serait décidé aux Etats-Unis" écrit M. Louis Vallon dans "Notre République" organe des gaullistes de gauche.

"La création d'une monnaie européenne de compte, ajoutée, est d'ailleurs parfaitement compatible avec la libre circulation des monnaies nationales. On pourrait ainsi tendre vers la réalisation d'une union monétaire européenne, qui renforcerait l'indépendance de l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis."

"L'embargo américain sur l'or n'est peut-être pas pour demain mais il semble inévitable à terme relativement court. L'Europe doit cesser d'avoir peur des cabrioles éventuelles d'un tigre de papier" conclut M. Vallon.

Les réserves françaises d'or et de devises

PARIS (AFP) — Les réserves publiques d'or et de devises convertibles françaises ont diminué de 367 millions de francs (64,3 millions de dollars) au cours du mois de décembre, annonce le ministère de l'économie et des finances.

Au cours du quatrième trimestre, elles ont augmenté de 1,346 millions de francs (273 millions de dollars) et, pour l'année 1967, elles se sont accrues au total de 1,792 millions de francs (363 millions de dollars).

Au 31 décembre 1967, les réserves d'or et de devises convertibles s'élevaient à 30,154 millions de francs (6,108 millions de dollars) se répartissant ainsi:

Encaisse-or et disponibilité à vue à l'étranger de la

Banque de France: 29,938 millions de francs,
Fonds de stabilisation des changes: 216 millions de francs.

Goldberg: démission le 1er février?

WASHINGTON (AFP) — M. Arthur Goldberg, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, aurait confirmé à des amis qu'il donnerait sa démission vers le 1er février.

Cette nouvelle, qui donne suite aux rumeurs évoquant le départ probable de M. Goldberg, est annoncée vendredi dans le quotidien "Washington Post" sous la signature de son correspondant à l'ONU, M. Goldberg, selon le quotidien, laisserait toutefois au président Johnson le soin d'annoncer sa démission.

Guérilla en Colombie

BOGOTA (AFP) — Trois hommes soupçonnés d'avoir des liens avec les guérilleros colombiens ont été arrêtés récemment à leur arrivée en Colombie, apprend-on vendredi à Bogota.

Deux d'entre eux, Raul Gutierrez et German Soto, ont été appréhendés à l'aéroport international de Cali. Le premier était en possession de diverses armes, dont l'une portait l'inscription "pour Fabio Vasquez Castano", qui est un des chefs de l'organisation de guérilla "Armée de libération nationale" (ELN). Le second transportait également des armes et du matériel de propagande pour l'ELN.

Le troisième, Leonard Montano, actuellement en prison à Bogota, est considéré comme agent castriste. Il a été arrêté le 19 décembre à l'aéroport international de Bogota par des agents secrets. Il aurait été porteur de "documents compromettants."

Le problème racial: sombres perspectives

par René Centossi, de l'AFP

NEW YORK — Au seuil de la nouvelle année, alors que commence déjà à s'estomper le souvenir des secousses raciales qui ensanglantèrent les Etats-Unis l'été dernier, on s'inquiète, à New York, à Washington, dans toutes les grandes villes de l'union, des perspectives qui se dessinent pour la prochaine saison estivale, en pleine campagne électorale présidentielle, sur le front de la lutte que livrent les Noirs américains en faveur de l'égalité des races.

Le bilan de 1967 a été lourd, beaucoup plus lourd que celui des deux années précédentes, comme l'a confirmé récemment la sous-commission sénatoriale chargée d'enquêter sur les causes et les effets des émeutes raciales. Il s'est soldé par 75 vagues principales d'émeutes et d'innombrables incidents mineurs dans diverses villes et localités des Etats-Unis, 83 morts, 1,897 blessés, 16,389 arrestations, 2,157 condamnations et un coût total évalué approximativement à 665 millions de dollars. En 1966, on n'avait eu à déplorer que 21 foyers importants d'émeutes (contre 5 en 1965), 11 morts, 520 blessés, 2,298 arrestations et 1,203 condamnations (contre 36, 1,206, 10,245 et 2,074 respectivement en 1965). Les pertes avaient été estimées à plus de 40 millions de dollars en 1965 et à une dizaine seulement en 1966. Au total, les émeutes raciales des trois dernières années ont coûté aux Etats-Unis près de 715 millions de dollars, dont environ 210 millions en dégâts matériels.

A toutes les questions qu'elle se pose depuis la fin de l'été 1967: comment naissent les émeutes? par qui sont-elles provoquées? quelles en

L'Argentine achètera des chars français

BUENOS AIRES (AFP) — Le plan de rééquipement des forces armées argentines en matériel de guerre moderne consistera essentiellement, en 1968 dans l'achat d'une soixantaine de chars d'assaut français "AMX" de 13 tonnes, confirme-t-on de source militaire.

Cette acquisition, décidée lors d'une récente tournée européenne d'une mission militaire argentine, n'a jusqu'à présent fait l'objet d'aucune annonce officielle, mais on sait d'ores et déjà que son coût absorbera une part prépondérante des deux mille millions de pesos (près de \$6 millions) prévus au budget 1968 des forces armées argentines pour ses achats de matériel de guerre en Europe.

La moitié environ des soixante tanks ultra-modernes dont l'armée entend se doter sera construite en Argentine même, sous licence française. Leur fabrication commencerait dès mars prochain.

L'annonce relative au plan d'achats de matériel de guerre en Europe pour la somme de deux mille millions de pesos a été faite par le général Julio Alsogaray, commandant en chef de l'armée de terre argentine.

Au cours de sa conférence de presse, le général Alsogaray a justifié cette décision en déclarant que le matériel militaire actuellement en usage en Argentine était "dépassé", que le plan d'aide militaire (PAM) américaine à l'Argentine s'effectuait avec "quelques lenteurs".

"Cela ne veut nullement dire, a souligné le commandant en chef, que l'Argentine se livre à une course aux armements".

La France paraît devoir être le principal bénéficiaire des achats d'armement envisagés par l'Argentine.

Jeudi, en effet, on a appris que le gouvernement argentin venait d'annuler provisoirement la commande de 14 bi-moteurs légers "Beagle" de construction britannique, en représaille à la suspension de la part de Londres des achats de viande argentine que l'on croit être à l'origine de l'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit actuellement en Angleterre.

Les Arabes palestiniens continuent d'abandonner les territoires occupés

Pont Allenby (ligne de cessez-le-feu Jordano-Israélienne), (AFP) — Nombre d'Arabes palestiniens franchissent quotidiennement le pont Allenby, quittant définitivement la Cisjordanie occupée par les Israéliens pour la Jordanie. Jeudi, 90 arabes — pour la plupart originaires de Gaza — ont passé le Jourdain après avoir signé une déclaration affirmant qu'ils ne reviendraient plus.

Le pont Allenby, qui n'est qu'à 60 km d'Amman, est devenu le théâtre de multiples contacts entre Juifs et Arabes, phénomène sur lequel le gouvernement jordanien ferme les yeux. Mais le pont est aussi le témoin des souffrances causées par le conflit de juin, de la détresse des familles séparées.

En vertu d'un programme élaboré par la Croix-Rouge, les habitants de Cisjordanie qui ont fui en Jordanie pendant la guerre peuvent fran-

chir le pont deux fois par semaine s'ils sont agréés d'un commun accord par les Israéliens et les Jordaniens. Des fonctionnaires de Tel Aviv et d'Amman se retrouvent sous une tente pour superviser les formalités et se pencher sur les cas particuliers.

Près de 14,500 habitants de Cisjordanie avaient regagné Israël à la fin du mois d'août quand les autorités de Tel Aviv ont décidé de mettre un terme aux retours massifs. Depuis, selon la Croix-Rouge, on ne compte qu'une centaine de retours.

Le pont est enfin le témoin d'un commerce de plus en plus actif entre Israël et la Jordanie: chaque jour, 75 à 100 camions quittent Israël par le pont Allenby et le pont Damia avec des produits de ferme et des matériaux de construction. Ce commerce et les rentrées d'argent qu'il entraîne font que la Cisjordanie est aujourd'hui presque en état de se suffire à elle-même.

Entretiens anglo-italiens sur l'échec de la candidature britannique au Marché commun

ROME (AFP) — MM. Amintore Fanfani et George Brown, respectivement ministres des affaires étrangères d'Italie et de Grande-Bretagne, ont échangé, au cours de leur entretien de plus de deux heures, les moyens de soumettre à nouveau aux "Six" l'examen de la candidature britannique au Marché commun.

M. Fanfani n'a pas caché les difficultés que posait la reprise de cet examen, et de part et d'autre on ne donne aucune indication sur les moyens qui auraient pu être trouvés au cours de l'entretien. Dans un communiqué officiel, on se borne à souligner, du côté italien, que les deux gouvernements continuent d'avoir un point de vue identique sur la question et que les deux ministres paraissent satisfaits en se quittant.

La possibilité de développer les échanges technologiques et de conclure de nouveaux accords commerciaux et financiers entre les deux pays n'a pas été évoquée, indique-t-on dans les milieux politiques italiens. Certains pensaient en effet que M. Brown était venu négocier de tels accords, après sa déclaration du 20 décembre à la chambre des Communes, dans laquelle il affirmait: "Nous souhaitons pour notre part voir se forger entre nous (la Grande-Bretagne et les Cinq) des liens aussi forts que possible".

Enfin, estiment les observateurs, la discrétion entourant ces entretiens est due au fait que la visite de M. Brown à Rome n'est que la première étape d'une série de consultations avec les Cinq.

Brown: trouver de nouvelles méthodes

LONDRES — "Nous ne pouvons pas nous exposer à un nouveau veto de la France" avait déclaré hier matin à son départ de Londres pour Rome, M. George Brown. Prié de dire si la Grande-Bretagne avait des chances de devenir membre à part entière du Marché commun tant que le président de Gaule sera au pouvoir, le ministre a ajouté: "Il nous faut trouver d'autres méthodes pour accentuer le mouvement vers une plus grande unité européenne sans saper les fondements de la communauté. J'espère que la raison l'emportera et qu'il sera possible d'adhérer pleinement au Marché commun pour nous et pour ceux qui désirent en faire partie dans l'avenir".

M. George Brown a précisé que le but de son voyage en Italie n'était pas tellement de discuter ce que les deux pays peuvent faire bilatéralement, mais d'envisager les conséquences aux propositions faites par M. Harold Wilson, au sujet d'un institut européen de technologie et la question sera certainement évoquée à Rome.

Le Caire au représentant de U Thant: déblocage prochain du canal de Suez

LE CAIRE (AFP) M. Gunar Jarring, représentant de M. Thant au Moyen-Orient, a été informé officiellement, au cours de son entretien avec M. Mahmoud Riad, ministre égyptien des affaires étrangères du plan étudié actuellement par la RAU pour débloquent les quinze navires étrangers immobilisés dans le canal de Suez, écrit l'officiel "Al-Ahram".

M. Riad a également assuré M. Jarring que le dégagement des navires était possible, mais qu'il nécessitait néanmoins une étude approfondie pour garantir leur sécurité au cours des opérations.

Des consultations, ajoute d'autre part "Al-Ahram", se sont déroulées jeudi entre responsables égyptiens et ambassadeurs des pays dont les bateaux sont retenus dans le lac Amer. Certains de ces pays ont proposé de participer aux opérations de déblocage du canal, mais les représentants de la RAU ont déclaré que l'organisme égyptien du canal se chargerait entièrement des travaux.

M. Riad, conclut "Al-Ahram", s'est également entretenu avec M. Jarring du rapport que ce dernier présentera au secrétaire général de l'ONU sur ses récentes conversations avec les responsables libanais, israéliens, jordaniens et égyptiens.

Avant la rencontre Johnson-Eshkol

La prochaine rencontre entre le président Johnson et le premier ministre Levy Eshkol continue à susciter en Israël de vifs débats. Des placards publiés dans la presse mettent en garde le public israélien contre les concessions "territoriales" que M. Eshkol pourrait faire, cédant à la pression

américaine. "Ces concessions, disent-ils, mettront en danger nos positions de défense".

Par contre les milieux du centre et de la gauche se demandent si M. Levy Eshkol sous la pression des partisans du "grand Israël" au sein de son gouvernement n'adopterait pas, lors des entretiens de Washington, une position insuffisamment constructive, surtout en ce qui concerne le problème de la Cisjordanie.

Les milieux dirigeants s'efforcent de rassurer l'opinion. M. Levy Eshkol, parlant au cours d'une cérémonie à Kiryat Motzkin, près de Haïfa, a répondu à toutes les insinuations suivant lesquelles il pourrait faire preuve de faiblesse.

"Israël, a-t-il dit, doit être préparé pour 20 ans de nouveaux conflits, mais sur des lignes de défense bien meilleures que celles que nous occupons aujourd'hui. Il nous faut faire preuve d'obstination et renforcer notre potentiel de défense comme notre économie".

D'autre part, les milieux politiques se déclarent convain-

Levi Eshkol au Canada

LONDRES (AFP) — C'est vraisemblablement entre le 17 et le 20 janvier que le premier ministre israélien M. Levi Eshkol s'entretiendra à Londres avec les dirigeants britanniques, apprend-on de source généralement bien informée.

Le chef du gouvernement israélien doit quitter Tel Aviv le 7 janvier pour les Etats-Unis où il confèrera avec le président Lyndon Johnson avant d'effectuer une tournée de plusieurs grandes villes et de gagner Ottawa.

Bonne et
heureuse Annéeà tous nos clients
et amis

Villemaire Frères Limitée

Livres de comptabilité "VIMI"
Système de feuilles mobiles et accessoires
EN VENTE CHEZ TOUTS LES LIBRAIRESSpécialités dans la reliure mécanique
WIRE-O MULT-O et d'Éditions

34, STE-HELENE - ST-LAMBERT - 672-2620



Bonne et Heureuse Année

Nous sommes heureux d'offrir à nos membres
ainsi qu'à nos amis nos meilleurs vœux à
l'occasion du Nouvel An.PUISSE L'AN NOUVEAU APPORTER À TOUS
LA PAIX et le BONHEUR

La Cie Mutuelle d'Immeubles Ltée

CERTIFICATS D'EPARGNE

1306 est, rue Sainte-Catherine
LA. 6-4901

Montréal



Monsieur Émile Girardin, C.S.S.,

président de la Fédération de Québec des
Unions régionales des Caisses populaires, président de
l'Union régionale de Montréal, au nom de tous ses collègues,
prie les dirigeants et les sociétaires des Caisses affiliées
d'agréer des vœux pour uneBonne et Heureuse
AnnéeNOUS SOMMES HEUREUX D'OFFRIR NOS
MEILLEURS VŒUX À TOUS NOS CLIENTS ET AMIS
À L'OCCASION DU NOUVEL AN
LORD & CIE LTÉE

J. H. LORD, Ing., président

CHARPENTES MÉTALLIQUES DE TOUS GENRES

MONTREAL

4700 IBERVILLE

527-3111



**Me ROLAND BOURRET, C.R.**

801 est, rue Sherbrooke
Suite 706 - 524-7521
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT D'AHUNTSIC

**CLAUDE DURIVAGE**

Prés. de la Boulangerie Durivage
2235, Dandurand - 273-8811
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT D'AHUNTSIC

**EUCLIDE LALIBERTÉ**

Courtier d'assurance agréé
9225, avenue Millen - 386-4555
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT D'AHUNTSIC

**Me GERALD N.F. CHARNESS**

615 ouest, Boul. Dorchester
Suite 970 - 868-1808
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT CÔTE-DES-NEIGES

**JOHN LYNCH-STAUTON**

CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE CÔTE-DES-NEIGES

**LÉON LORTIE**

Professeur
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT CÔTE-DES-NEIGES

**LAWRENCE HANIGAN**

CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE LAVAL

**PIERRE LORANGE**

Bijoutier - sertisseur
3269 est, rue Ontario - 524-6711
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE MAISONNEUVE

**ADRIEN ANGERS**

Courtier en assurances
prés. ADRIEN ANGERS ET FILS INC.
5847 est, Sherbrooke - CL. 5-7795
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE MAISONNEUVE

**Dr YVON PAYETTE**

5601 Bélanger est -
256-5011
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE MAISONNEUVE

**FERNAND DESJARDINS**

Éducateur
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE MERCIER

**JAMES N. BELLIN**

Courtier d'assurances
5165 ouest, Sherbrooke, Ch. 316
HU 9-3861
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE N.-D.-DE-GRÂCE

**JACQUES BRISEBOIS**

Administrateur-comptable
4150, ave Oxford - 486-3811
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE N.-D.-DE-GRÂCE

**JOHN N. PARKER**

Principal d'école
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE N.-D.-DE-GRÂCE

**J.-PAUL MARCHAND**

Directeur de funérailles
4228, Papineau - LA 1-1685
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT PAPINEAU

*À tous nos concitoyens**Joie et Paix***pour la****NOUVELLE****ANNÉE****LUCIEN SAULNIER**

PRÉSIDENT
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

**Me MAURICE LANDES**

Membre du Comité exécutif
3677 Adam - LA 6-5517
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE MERCIER

**JEAN LABELLE**

Membre du Comité exécutif
Président de Labelle Fourrures
6570, rue St-Hubert - CR 6-3701
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT ST-EDOUARD

GÉRARD NIDING

Membre du comité exécutif
Président de CLOVIS ELECTRIQUE
1126 est, rue Mont-Royal
6924, rue St-Hubert
5001, Wellington, Verdun
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT PAPINEAU

FERNAND DRAPEAU

Membre du Comité exécutif
Courtier d'assurance
5030, Rivard - AV 8-6579
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT SAINT-JACQUES

**J.-OMER ROY**

Bijoutier
1658 est, Mont-Royal - 527-2951
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT PAPINEAU

**J.-BENOIT BOURQUE**

3091, rue Quevillon Rosemont
728-1732
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ROSEMONT

**JEAN GUILLET**

Notaire
2933, rue Masson - 729-6329
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ROSEMONT

**ROMÉO DESJARDINS**

Membre de la Corporation de
Montréal Métropolitain
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ST-EDOUARD

**HORACE MONTPETIT**

Président de Montpetit Finance Inc.
8093, rue St-Hubert - 272-6639
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT ST-EDOUARD

**PAUL-ÉMILE SÉNÉCAL**

Comptable agréé
909 ouest, Boul. Dorchester 9e étage
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT ST-JACQUES

**JEAN-PAUL BONIN**

Notaire
235 est, Boul. Dorchester Ch. 301
861-9491
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT ST-JACQUES

**FERNAND ALIE**

Éducateur
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ST-LOUIS

**HYMAN BROCK**

Maire suppléant
de la ville de Montréal
Prés. de Brock Engineering Mfg. Co. Ltd.
4305, Iberville - Montréal
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ST-LOUIS

**Dr J.P. FOREST**

4872 Papineau - LA 4-5718
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ST-LOUIS

**LUCIEN-H. GAGNÉ**

Marchand-Quincaillier
5200 Gatineau - RE 1-6833
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SNOWDON

**ABRAHAM COHEN**

Avocat
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SNOWDON

**PAUL-ÉMILE ROBERT, C.L.U.**

CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE VILLERAY

**Dr JEAN LaROCHE**

Chiropraticien et conseiller en orientation
6756, rue St-Denis - 276-1153
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE VILLERAY

**ARTHUR GAGNON**

Articles de sport
7125 St-Hubert - 273-1578
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE VILLERAY



La question constitutionnelle a continué de dominer la politique provinciale

La question constitutionnelle a continué de dominer la politique provinciale en 1967. Mais peut-être avec plus d'acuité que jamais. D'un côté, les indépendantistes qui ont visiblement réalisé des progrès, n'ont cessé de croiser le fer avec les fédéralistes. D'autre part, même entre eux, les fédéralistes n'ont cessé de s'interroger sur la place des compétences que possède déjà ou devrait posséder le Québec pour mieux remplir son rôle de principal foyer de la vie française en terre canadienne.

Parmi les événements marquants de l'année qui ont surtout contribué à alimenter le débat, mentionnons la visite faite par le premier ministre Daniel Johnson à Paris, au printemps; la tournée du général de Gaulle au Québec, en juillet; le congrès des libéraux provinciaux au milieu d'octobre; les États généraux du Canada français à la fin de novembre et la conférence constitutionnelle des premiers ministres provinciaux qui a suivi immédiatement à Toronto. Deux députés en vue du parti de M. Jean Lesage, soit MM. François Aquin et René Lévesque, le premier en juillet, et le second en octobre, ont aussi défrayé les manchettes en décidant de quitter leur parti pour se faire les champions de la cause indépendantiste.

Un autre sujet qui a grandement préoccupé nos législateurs provinciaux, en 1967, aura été celui des grèves des enseignants, des employés de l'Hydro, des chauffeurs d'autobus de la Commission de transport de Montréal et des radiologistes. Ces arrêts de travail ont d'ailleurs passionné également l'opinion publique.

L'éducation et l'Expo auront aussi retenu, à divers titres, l'attention de nos parlementaires dont les délibérations se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année. Cette session, commencée à la fin de 1966, aura d'ailleurs permis au parti ministériel de l'Union nationale de faire adopter quelques-unes des mesures inscrites à son programme électoral.

Enfin, signalons que l'année en cours a été marquée d'une vaine tentative d'abolition du Conseil législatif, d'une cure de repos d'un mois du premier ministre et d'un remaniement ministériel.

Le problème constitutionnel

Pour revenir au problème constitutionnel rappelons d'abord que l'année 1967 commença assez bien avec la création d'un comité Québec-Ottawa sur l'habitation. Plus tard, soit en juin, l'Assemblée législative était saisie d'un projet de loi créant la Société

par Vincent Prince

d'habitation du Québec. Cette Société d'habitation est appelée à remplacer la Société centrale d'hypothèques et de logement, celle-ci ne jouant plus, à toutes fins pratiques, qu'un rôle de banquier en ce qui concerne le Québec. Ce mois-ci, à l'occasion d'une conférence fédérale-provinciale, le fédéral tenta bien d'envahir de nouveau ce champ de compétence provinciale en proposant la création d'un Conseil national qui aurait été chargé de planifier l'action des divers gouvernements en matière d'habitation et de développement urbain, mais cette tentative devait échouer devant l'opposition non seulement du Québec mais des autres provinces.

Dès le mois de février, le gouvernement Johnson fit savoir, d'autre part, que le Québec n'entendait pas laisser Ottawa légiférer seul dans le domaine de la surveillance des institutions financières. Quelques semaines plus tard, il précisait que le Québec aurait sa propre loi d'assurance-dépôts. Cette loi fut sanctionnée le 29 juin. Elle constituait une Régie de l'assurance-dépôts s'appliquant aux banques, caisses d'épargne et de crédit, compagnies de fidéicommis et toutes autres

institutions situées au Québec qui pourront être admises par règlements.

En mai, l'Assemblée législative était aussi saisie d'un projet de loi visant à instituer ce qu'on appelle maintenant les allocations familiales du Québec. La province, qui cherche depuis quelques années à faire reconnaître sa compétence sur tout le champ de la législation sociale, a simplement décidé d'ajouter ses propres allocations à celles que le fédéral continue de verser à travers le pays.

L'administration provinciale a aussi pris, au cours de l'année, quelques initiatives nouvelles dans le domaine de l'immigration, un secteur de compétence concurrente mais qui, à venir jusqu'à ces toutes dernières années, avait été occupé à peu près exclusivement par Ottawa. Ainsi, elle a créé un service de formation des immigrants rattaché à la direction générale de l'éducation permanente puis, tout récemment, elle faisait connaître son intention d'ouvrir un certain nombre de bureaux à l'étranger afin de stimuler la venue au Québec d'immigrants susceptibles de s'intégrer au groupe francophone.

Le gouvernement Johnson a décidé également, au cours du mois d'avril, de forcer les fabricants de produits alimentaires à respecter le bilinguisme sur les emballages de tous les articles mis en vente dans la province. Cette décision a été prise sous forme d'arrêt ministériel. Elle n'a pas encore été appliquée jusqu'ici avec rigueur mais le gouvernement, croit-on, aurait l'intention de sévir bientôt contre les transgresseurs.

Echanges Paris-Québec

Mais, surtout, le Québec, au cours de 1967, s'est tourné encore plus résolument vers la France. La visite faite par M. Johnson à Paris, au printemps, et les quelques jours passés au Québec, en juillet, par le général de Gaulle, ont été sûrement à l'origine de l'accroissement des échanges entre les deux capitales.

S'il est peut-être encore un peu tôt pour apprécier la portée réelle des ententes conclues jusqu'ici, il est sûrement dans l'ordre au moins de rappeler que la tournée triomphale du président de la République française au Québec et son cri du "Vive le Québec libre" lancé du balcon de l'hôtel de ville de Montréal ont suscité des réactions fort vives, particulièrement dans le reste du Canada.

Dans la province même, les réactions à ce cri du général de Gaulle ont été assez diversifiées. Le parti libéral provincial, par exemple, n'a pu faire l'unanimité dans ses rangs lorsqu'il s'est agi d'exprimer une déclaration publique à ce sujet. L'un de ses membres, le député François Aquin, a même cru devoir se dissocier du communiqué en donnant sa démission du caucus. Il devenait du même coup



M. Daniel Johnson, recevant le trophée du mérite annuel de l'Association des diplômés de l'université de Montréal. (PC)

député indépendant, voire indépendantiste.

Les tiraillements qui s'étaient produits à cette occasion ont même forcé le parti de M. Lesage à inscrire le problème constitutionnel comme question prioritaire à son congrès de la mi-octobre. Ce congrès a vu incidemment le parti prendre position pour un statut particulier assez mal défini. Mais il fut l'occasion d'un nouveau départ spectaculaire, soit celui du député de Laurier, M. René Lévesque qui n'avait pas réussi à faire triompher sa thèse de la souveraineté-association.

Les tiraillements n'ont peut-être pas été moindres au sein de l'Union nationale mais ce parti n'a pas eu à déplorer de défections, même si certains de ses membres ont

manchette des journaux en de nombreuses occasions.

Les deux grèves les plus marquantes ont sans doute été celle des professeurs, au début de l'année, et celle des employés de la Commission des transports de Montréal, du 21 septembre au 21 octobre. Dans chaque cas, le parlement provincial a dû légiférer pour ordonner le retour au travail des grévistes.

Ces arrêts de travail prolongés ont remis en discussion toute la question de la négociation dans le secteur public et, principalement, le problème du droit de grève. Si peu d'observateurs ont préconisé l'abolition pure et simple de ce droit, il en est un grand nombre qui ont suggéré qu'on l'entoure de beaucoup plus de précautions.

La grève des radiologistes qui s'est terminée en octobre, après avoir duré trois mois environ, a fait l'objet d'une entente à l'amiable. Mais cette entente est survenue après que le gouvernement eut menacé d'intervenir par voie de législation.

Les principales lois

Comme à l'accoutumée, d'autre part, l'assemblée législative a été saisie de nombreux projets de loi portant sur les sujets les plus divers. Parmi les plus importants, trois ou quatre se rapportaient au secteur de l'éducation. Nous voulons parler de la Loi des collèges d'enseignement général et professionnel où l'instruction sera dispensée gratuitement; la Loi des subventions aux institutions d'enseignement classique et à d'autres écoles, en vertu de laquelle ces maisons d'enseignement ont droit

à un montant de \$150 par élève; la Loi autorisant des ententes entre commissions scolaires et institutions d'enseignement privé et, finalement, la Loi des subventions aux institutions d'enseignement privées qui prévoit un nouveau régime d'assistance financière comportant des allocations de \$350 par étudiant du cours secondaire et de \$550 par étudiant du cours post-secondaire.

Dans ce domaine de l'éducation, par contre, le gouvernement a été forcé de retirer un projet de loi qui visait à modifier les structures de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Ce projet de loi avait été vivement critiqué un peu partout.

Au nombre des autres lois d'intérêt général adoptées à cette dernière session, il convient de signaler, d'autre part, celle de l'assurance-récolte, celle qui a changé le nom du ministère des Affaires fédérales-provinciales en celui de ministère des Affaires intergouvernementales, celle qui a institué le nouveau ministère des institutions financières, celle qui a établi de nouveaux principes de censure cinématographique et celle qui a modifié les structures de la Régie des alcools.

Nos législateurs ont également procédé à une refonte complète de la Loi des coroners, à l'institution de l'Office du crédit industriel, à l'adoption d'une nouvelle charte pour l'Université de Montréal et à la création d'une bibliothèque nationale. Ils ont encore autorisé le gouvernement à souscrire un montant additionnel de \$5 millions à la Société générale de financement.

Au chapitre de la fiscalité, la Loi de l'impôt sur le revenu des particuliers a été amendée en vue d'y soustrai-

re les personnes mariées dont les revenus annuels ne dépassent pas \$4,000 et les célibataires qui gagnent moins de \$2,000. Par contre, on a porté le taux de la taxe de vente de 6 à 8 pour cent sur les repas, les chambres d'hôtel et les télécommunications.

Autres faits saillants

Enfin, au nombre des autres faits saillants qui ont marqué l'année 1967 sur la scène de la politique provinciale, soulignons les suivants:

1. L'Assemblée législative a rejeté en mars la motion du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, qui réclamait l'abolition pure et simple du Conseil législatif.

2. Le comité parlementaire de la constitution n'a tenu aucune séance.

3. Un autre comité, par contre, celui de la réforme de la procédure parlementaire, a siégé à plusieurs reprises. D'après certaines indiscrétions commises, lors du caucus de l'Union nationale, en novembre, ce comité aurait déjà abattu de la très bonne besogne.

4. Le parti libéral et celui de l'Union nationale ont constaté, à diverses reprises, que leurs positions, en matière

constitutionnelle, étaient à peu près identiques. Certains libéraux ont même suggéré une politique bi-partite à cet égard.

5. Le 17 octobre, le premier ministre Johnson mettait fin à une cure de repos d'un mois à l'étranger.

6. Le 31 octobre, le premier ministre procédait à un important remaniement ministériel. M. Jean-Guy Cardinal, doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal, accédait au cabinet à titre de ministre de l'éducation, par le biais d'une nomination au Conseil législatif. Deux ministres d'Etat, MM. Paul Allard et Armand Russell, se voyaient confier respectivement le portefeuille des richesses naturelles et celui des travaux publics. Deux députés, MM. Jean-Paul Beaudry, de Lafontaine, et Robert Lussier, de l'Assomption, devenaient ministres, le premier de l'industrie et du commerce, et le second des affaires municipales. A la même occasion, Me Marcel Faribault, président du Trust général du Canada, était nommé à la fois conseiller législatif et conseiller personnel auprès du cabinet pour les questions économiques et constitutionnelles.



À tous nos clients et amis nos meilleurs vœux de Bonne et Heureuse Année

F. BAILLARGEON LTÉE

Les plus grands fabricants de cierges, chandelles et bougies au Canada

ST-CONSTANT, Cté Laprairie, Qué.
MONTREAL, 105 est, St-Paul, Tél.: 866-6913

1967

fait, à l'occasion, des déclarations qui ne respiraient nullement le fédéralisme.

Chez les indépendantistes, au contraire, les propos du président de la France ont eu l'effet d'un grand stimulant. Aux dernières semaines de l'année, ils cherchaient à se regrouper sous un seul étendard.

Les grèves

Mais ces grands débats n'ont pas empêché les hommes politiques et la population en général de s'intéresser vivement à d'autres problèmes. Les grèves dans le secteur public ou para-public ont, par exemple, défrayé la

POUR LES INDÉPENDANTISTES

Suite de la page 9

vesque en qui beaucoup de Québécois ont une très grande confiance, dont on dit volontiers qu'il "a fait ses preuves" à Québec et dont la sincérité, qui n'est peut-être pas supérieure à celle de bien des hommes politiques, a ceci de particulier qu'elle est davantage perçue par ses auditeurs et ses interlocuteurs, sans doute à cause du style de l'homme.

Le caractère à la fois positif et rassurant de sa thèse: positif parce qu'elle prévoit un régime d'association étroite avec le reste du Canada; rassurant, parce qu'elle tend à apaiser les inquiétudes de beaucoup de Québécois qui, attirés ou tentés par l'idée de souveraineté ne se résignent jamais à l'isolement, à la sécession définitive.

Depuis deux mois, René Lévesque a recruté — sans avoir lancé une véritable campagne de recrutement — un nombre d'adhérents qu'on estime à "quelques milliers". Déjà, son secrétariat, rue Saint-Denis, est débordé. Ses collègues ne cessent de parcourir la province et de jeter les bases de nouvelles associations. Le mouvement est implanté à Québec, à Sherbrooke, en Mauricie, dans la région des Laurentides, sur la Côte Nord, dans la région métropolitaine, sur la rive sud ainsi que dans les banlieues nord. Certes beaucoup d'objections lui sont faites et un comité politique est à l'œuvre qui s'efforce de préciser dans le détail divers aspects discutables de son option. Mais à la mi-janvier, René Lévesque lancera un ouvrage populaire dans lequel il compte exposer sa pensée avec plus de précision.

Enfin, des problèmes de structures et d'organisation se posent qui ne seront sans doute pas résolus avant quelques mois.

Et quelles sont les perspectives de regroupement? Le Québec s'achemine-t-il vers

un parti indépendantiste unique?

Les négociations tendant au regroupement, ce regroupement que Pierre Bourgault appelle de tous ses vœux, ne sont pas vraiment commencées. Le mouvement de M. Lévesque a déjà désigné un comité qui à la première occasion rencontrera les porte-parole du RIN. Mais il s'agit de savoir si les deux tendances du RIN — celle de M. Bourgault et celle de Mme Ferretti — parviendront à trouver un compromis. Le premier, s'il était seul à décider, aurait déjà amorcé les discussions. Mais l'irréductible Mme Ferretti n'est apparemment pas disposée à ouvrir des négociations qui se solderaient par des compromissions. Elle se soucie avant tout du programme et craint qu'un regroupement n'aboutisse à la création d'un "parti bourgeois" essentiellement fondé sur les intérêts de la petite bourgeoisie canadienne-française, plutôt qu'à la fondation d'un parti appuyé sur les classes laborieuses, prêt à faire non seulement une révolution nationale, mais surtout une révolution économique.

Quant au RN de M. Grégoire, ni le RIN ni le mouvement Souveraineté-Association ne paraissent très empressés à son égard pour l'instant.

Au RIN, toutefois, la pression des militants en faveur du regroupement s'exerce avec force depuis quelques semaines ainsi qu'en témoignent les réactions observées dans la salle lors du dernier grand meeting du parti au Centre Paul Sauvé. Si la fusion ne devait pas se réaliser, les deux groupes seraient sans doute amenés à envisager d'autres formes de collaboration: alliance provisoire ou front commun. De part et d'autre, cette hypothèse n'est pas exclue.

L'as des imitateurs



Rich Little



Jeanne Steele

Une galerie de célébrités qui nous passent sous le nez, ça ne se voit pas tous les jours. John Wayne? James Stewart? Ed Sullivan? Walter Brennan? James Cagney? Bing Crosby? Les plus grands noms du Show Bizz, Rich Little vous les sert sur un plateau. Il change de visage comme il change de chemise... C'est à se tordre de rire! Jusqu'au 6 janvier.

Au même programme, la fascinante chanteuse Jeanne Steele. Venez donc rire, vous détendre et danser aux rythmes de l'orchestre de Nick Martin. Pour réservations, signalez 867-3511

La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

Commençant le 8 janvier, la troupe des ballets Espagnols de Rosario Galan.

1968



1968

À tous nos clients et amis nous offrons nos vœux les meilleurs pour une

Bonne et Heureuse Nouvelle Année

LIEFEBVRE FRÈRES

BUREAU-CHEF
970, De Bullion, Tél.: 861-7471
MONTREAL (18)

DIVISION DES MOTEURS
10,301, Pelletier, Tél.: DA. 1-2220
MONTREAL-NORD (12)

À tous mes clients et amis ainsi qu'à tous les lecteurs du

"DEVOIR"

mes vœux les meilleurs pour une

BONNE

et

HEUREUSE ANNÉE



Louis Gaston Leblanc L.S.C.

Courtier d'assurance agréé
Associé de Murphy, Viens, Leblanc, Rolland Inc.

TOUS GENRES D'ASSURANCES

3600 rue Van Horne, Montréal — 739-1771
SUITE 206



BONNE ANNÉE

A notre estimable clientèle et à tous nos amis

1967 nous a favorisés d'une part généreuse de votre confiance que nous avons hautement appréciée

Nos sincères remerciements

Quincaillerie J.-R. Grégoire Enrg.

3605 EST, RUE ONTARIO
524-1167

BRAHY - À l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 26 décembre 1967 à l'âge de 70 ans, est décédé le Docteur Jules Brachy. Il laisse dans le deuil sa sœur Mlle Yvette Marianne Brachy. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgeois limitée 745 rue Crémazie est, à 2 heures 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Montréal où le service sera célébré à 3.00 heures. Et de là au cimetière du Grand Séminaire lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND - A Montréal, le 28 décembre 1967 à l'âge de 57 ans, est décédé Gérard Marchand, P.F.S. prêtre de St-Sulpice, professeur au Collège Grasset. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgeois limitée 745 rue Crémazie est, à 2 heures 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Montréal où le service sera célébré à 3.00 heures. Et de là au cimetière du Grand Séminaire lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY Subitement à Chicoutimi, le 28 décembre 1967 à l'âge de 60 ans, 10 mois, est décédé, le Docteur Gérard Tremblay, ancien maire de Chicoutimi, époux de Dame Marcelle Dugal du 838 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu dimanche le 31 décembre le convoi funéraire partira du Salon Aubin & Fils rue Jacques-Cartier pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 2.30 heures. Et de là au cimetière paroissial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DÉCÈS

Pour les indépendantistes, 1967 a commencé un soir de juillet

Pour les partisans de l'indépendance — de plus en plus nombreux et convaincus — 1967 aura été l'année de l'évolution accélérée, marquée par un essor prodigieux, à tel point que le Rassemblement pour l'indépendance nationale, le Ralliement national et le mouvement Souveraineté-Association sont à présent confrontés à des problèmes de croissance, d'orientation et de structures qui ne sont pas sans analogies avec ceux des partis traditionnels.

Cet élan remarquable, dont témoignent non seulement le nombre des adhésions mais surtout le fait que l'option proposée apparaît désormais vraisemblable à des milliers de Québécois qui la tenaient naguère pour impensable, il est évident que le général de Gaulle y aura singulièrement contribué, que René Lévesque l'aura relancé vigoureusement, que la démission du député François Aquin et les assises des États généraux n'y sont pas non plus étrangères, que certains propos de M. Daniel Johnson et de ses ministres ne l'ont pas toujours découragé. C'est un élan qui devrait normalement aboutir au regroupement de toutes les forces indépendantistes en 68.

Pour les indépendantistes, 1967 n'a vraiment commencé qu'un soir de juillet au balcon de l'Hôtel de Ville. Par son "Vive le Québec libre", le général de Gaulle inaugurait une phase décisive dans la crise canadienne, ébranlait profondément les Canadiens, révélait au monde leur problème, et galvanisait les séparatistes.

Au cours des six premiers mois de l'année, dominés principalement par la crise scolaire et ses séquelles, par les préparatifs de l'Expo et par l'intérêt que devait ensuite susciter le Terre des Hommes, les manifestations politiques des indépendantistes n'ont été ni très nombreuses ni particulièrement spectaculaires, si l'on excepte l'épisode des miniplaques "Cent ans d'injustice" et les petits incidents qu'il provoqua. Il faut noter ici l'insuccès de cette campagne de propagande car, s'il est vrai, comme l'affirme le secrétaire du RIN, que 10.000 de ces plaques ont été vendues dans le Québec, il devint par la suite évident que les acheteurs ne les apposèrent pas à leurs plaques minéralogiques.

C'était sans doute la crainte des sanctions que le ministre de la justice, M. Bertrand, avait promis d'appliquer rigoureusement. Deux indépendantistes de Québec, repoussant cette mise en garde, ont quand même arboré ces miniplaques, ont refusé de payer l'amende et finalement, ont gagné leur procès.

En février, les indépendantistes ont chassé Jean Marchand à Chicoutimi, Jean Marchand qui, tout au long de cet

Mais le comité ne s'est pas réuni une seule fois en 1967.

De son côté, dès février, Gilles Grégoire, leader du Ralliement national, lançait l'idée d'un regroupement des forces indépendantistes sans toutefois en préciser les modalités.

En mars et en avril, divers articles de presse et discours font état des nouvelles "préoccupations sociales" du RIN voire d'un "virage à gauche" d'une tendance "de plus en plus socialiste" qui se manifeste dans le parti dont la majorité des adhérents ont surtout retenu jusque-là la "dimension nationale" de leur option, malgré le programme électoral de 1966 qui proposait des mesures sociales inédites et hardies. M. Bourgault annonce son intention de constituer "un cabinet parallèle" au sein duquel il voudrait réunir des "éléments socialistes et syndicaux" étrangers au RIN. Cette politique de la main tendue n'a pas eu de suite et le projet de "cabinet parallèle" dort encore dans les cartons du secrétariat général.

Pendant la première partie de l'Expo, la vie des partis indépendantistes n'est pas très active. En province, toutefois, diverses sections du RIN organisent des manifestations, notamment en Abitibi contre les fêtes du centenaire, et à Hull contre le projet de district fédéral. Parallèlement, à l'occasion de certaines grèves, les indépendantistes se solidarisent avec des groupes de travailleurs, non seulement quand leurs griefs tiennent à la langue de travail, mais aussi pour appuyer les revendications salariales et sociales des grévistes, en particulier à la United Aircraft et dans les filatures de textile des Cantons de l'Est.

"Ce sont les syndicats eux-mêmes, disait un porte-parole du parti, qui sollicitent notre appui, non pas la direction des centrales, ni même les cadres des fédérations, mais les militants des sections."

Au printemps, ayant été accusé de "noyauter" les États généraux, les rinqistes s'en retirent après avoir refusé de voter la résolution proposant de nouvelles élections pour le choix de députés dont la représentativité ne serait pas contestée. Cette sortie ne devait cependant pas empêcher quelques indépendantistes de se faire élire par la suite, de sorte que leur présence, sans être officielle, a pu se faire sentir aux assises de novembre. Est-il besoin de rappeler que le RIN s'est particulièrement réjoui des conclusions de cette grande rencontre, conclusions auxquelles le RIN, s'il avait été représenté là, aurait souscrit.

Envers l'Exposition universelle, les indépendantistes ont d'abord adopté l'attitude dont ils avaient fait preuve à l'égard de toutes les manifestations du Centenaire. Ils ne voulaient surtout pas que cet événement fût exploité à l'avantage de la Commission du centenaire. Ils y voyaient au surplus un écran qui dissimulait les vrais problèmes de la société, un moment d'euphorie contre lequel il convenait de mettre les Québécois en garde. Mais devant le succès de l'entreprise, se rendant compte eux-mêmes de l'intérêt qu'offrait la Terre des Hommes, pour les indépendantistes comme pour les autres, le RIN a cessé de boudier cette grande manifestation, dans la mesure surtout où l'étranger y voyait une oeuvre largement réalisée par des Québécois.

L'Expo n'avait-il pas sa raison d'être puisque, pour d'admirer un instant, le président de la République française venait au Québec saluer les Français canadiens?

Après le "Vive le Québec libre", les indépendantistes se mirent à parler de plus en plus du mouvement "irréversible" vers l'indépendance. Ceux qui se trouvaient "au bord de la clôture", déclarait Pierre Bourgault au début, d'août, se sont ralliés à nous. Jamais la confiance et l'enthousiasme n'avaient atteint un tel sommet au RIN et au RN. En quelques semaines, des centaines et des centaines d'adhésions parvenaient au secrétariat général.

Mais ce climat de victoire ne parvint pas à dissimuler des problèmes d'un autre ordre qui se posaient au parti. Déjà au congrès des militants de la région montréalaise, en mai, le professeur Robert Boily avait mis les indépendantistes en garde contre le danger de l'oligarchie qui guettait le RIN, lequel, disait-il, doit devenir un parti de masse, le parti des classes laborieuses sans lesquelles les profonds changements que veut réaliser le

mouvement ne seront pas possibles. Il doit encore, disait-il, se prémunir contre la tentation de l'électorisme s'il ne veut pas ressembler bientôt aux partis traditionnels.

Avant le congrès général d'octobre, la crise allait éclater. Beaucoup de militants et les plus prestigieux, reprochaient à Pierre Bourgault une tendance à constituer cette "oligarchie" dont le professeur Boily avait fait état. Plus concrètement, on lui faisait grief d'agir sans consulter, de se soustraire aux structures démocratiques du parti, d'imprimer au RIN une orientation au sujet de laquelle les militants n'avaient pas été consultés. Dans la région montréalaise, Madame Andrée Bertrand-Ferretti, dont

ci, ayant été mis en minorité sur une question de procédure au conseil du parti, annonça brusquement sa démission. Il fallait, dit-il, en finir avec les tiraillements inutiles qui affaiblissaient le parti. Il fallait accorder plus de pouvoirs aux dirigeants et faire échec aux éléments trop radicaux qui, selon lui, refusaient de tenir compte du véritable contexte social de la province.

Au congrès de Trois-Rivières, Mme Ferretti fut portée à la vice-présidence et le mandat que réclamait M. Bourgault pour négocier une alliance avec le Ralliement national de Gilles Grégoire lui fut accordé sous une forme différente: tout au plus l'assemblée générale l'autorisait-elle à explorer les possibilités d'ententes ou de regroupements éventuels.

Aucun accord ne devait donc être conclu sans que l'assemblée put l'examiner et le ratifier.

Depuis lors, M. Bourgault insiste beaucoup sur la "direction collégiale" du RIN et, comme s'il avait reçu un avertissement, s'y résigne avec bonne grâce.

Mais le paysage politique avait changé. A la mi-sep-



De Gaulle, du balcon de l'hôtel de ville de Montréal (UPI)

tembre, René Lévesque annonçait son option en faveur de la souveraineté du Québec assortie d'une étroite association économique avec le reste du Canada. Aussitôt, Eric Kierans s'engageait dans une vigoureuse campagne pour dénoncer cette option que le congrès du parti libéral allait devoir examiner à son congrès d'octobre. Dépit par l'attitude agressive de son ancien collègue et ami, M. Lévesque éleva la voix et dénonça le "matraquage" auquel ses adversaires n'hésitaient pas à recourir. Conditionnée par la campagne très vive et

rapide de M. Kierans, l'assemblée générale de la Fédération libérale du Québec répudia la thèse de Lévesque et opta pour un "statut particulier" que le parti libéral n'a pas encore défini. Les libéraux n'ont pas examiné à Québec la thèse que M. Paul Gérin-Lajoie avait préparée, se bornant à voter une résolution qui en était l'émanation mais n'en reflétait pas complètement l'esprit.

C'est ainsi que l'ancien ministre, avant même la mise au voix de sa résolution en faveur de la souveraineté, laquelle avait été répudiée par

MM. Lesage et Laporte, quitta le parti libéral et lança son mouvement avec l'appui d'une quinzaine de libéraux qui démissionnaient pour le suivre.

Moins de trois mois ont passé depuis ces événements de Québec et la faveur dont jouit le nouveau mouvement auprès des Québécois dépasse les prévisions les plus optimistes de son fondateur.

Pourquoi? Deux raisons principales, sont généralement retenues: ● la personnalité de M. Lé-

Suite à la page 8

1967

le socialisme et la rigueur doctrinaire séduisaient les éléments les plus impatientes et de la gauche du parti, constatait de plus en plus la direction de Pierre Bourgault. Celui-



1967 a connu des événements d'une telle importance dans tous les domaines qu'elle passera à jamais dans l'histoire. Hôte du monde entier, notre métropole a prouvé que non seulement les Canadiens mais que tous les peuples peuvent vivre en harmonie sur cette terre des hommes.

Au point de vue commercial, 1967 fut une excellente année. Grâce à l'enthousiasme et au dynamisme communicatifs de nos collaborateurs et surtout à l'encouragement si reconfortant de notre clientèle toujours grandissante, les Magasins Dupuis ont pris un essor sans précédent.

1968 s'annonce encore plus fructueuse car nous célébrerons avec éclat le 100ième anniversaire de Dupuis et nous redoublerons d'efforts à cette occasion pour améliorer nos services et nous assurer notre juste part du marché.

Le programme d'expansion de notre société dans l'île de Montréal et dans la province, en 1968, permettra à un plus grand nombre d'entre vous de fréquenter DUPUIS, PLUS JEUNE QUE JAMAIS.

Au nom des membres du Conseil d'administration et en mon nom, j'exprime ma plus vive gratitude à notre fidèle clientèle pour l'appui indéfectible qu'elle nous donne et je remercie chaleureusement tous nos employés associés pour leur dévouement et leur attachement à la maison.

A tous, je souhaite une année de santé, de joie, de prospérité et de paix, "l'unique et vrai signe du progrès humain".

Le président,

LES HOMMES AU ELLE-CLUB



Le restaurant et le bar-boutique du Elle-Club sont ouverts aux messieurs comme aux dames. Cuisine de tout premier ordre. Service courtois. Excellent choix de vins. Quelques innovations exclusives. Cartes de crédit acceptées.

Menus table d'hôte à compter de \$1.75 le midi et \$2.95 le soir. Terrain de stationnement gratuit côté est de l'avenue du Parc un peu au sud du Club.

MENU SPECIAL

de midi à la fermeture

SAINT-SYLVESTRE

Les huîtres François Villon

La crème Jurassienne

Le toast Saint-Jean-De-Luz

Le pintadeau à la normande

Le gigot d'agneau bretonne

Le tournedos Rossini

Les pommes de terre parisiennes

La jardinière de légumes

La salade Caprice de Reine

Le plateau de fromage

Le gâteau de la Saint-Sylvestre

La mousse créole

JOUR DE L'AN

La soupe aux huîtres

Le consommé diaboliques

La tomate farcie gaspéenne

Le painque Elle-Club

Le dindonneau rôti traditionnel

La côte de boeuf Châtelaïne

Les pommes de terre allumette

mousseline à la sarriette ou au four

Les carottes glacées, les petits pois

payannes, les têtes de violon au gratin

La salade Boston

La tarte aux pommes parisiennes

ou la mousse aux fraises

\$12.50

\$7.50

Moitié prix pour les enfants

Par la même occasion nos hôtes vous feront visiter le Elle-Club si vous le désirez.

RESTAURANT ELLE BAR-BOUTIQUE

Elle-Club inc, 5310, avenue du Parc, 273-1532

Progrès et réalisations dans plusieurs secteurs de l'activité du CN en 1967

potins financiers

Les souscriptions en vertu de l'offre de droits de Peace River Mining and Smelting Ltd doivent être déposées au plus tard à 4 p.m. le 12 janvier 1968, entre les mains de la Canada Permanent Trust Company, à ses principaux bureaux de Montréal, Halifax, Toronto, Edmonton et Vancouver.

L'achat au comptant de Fortier et Associés, un groupe privé de compagnies, par CDRH Limited vient d'être annoncé conjointement à Edmonton et Toronto par M. Leo Fortier, président des compagnies Fortier et Associés, et M. E. E. Carter, président du conseil de CDRH Limited. Les compagnies Fortier exploitent une firme de traitiers et de louage d'outillage pour les industries pétrolières, minières et de construction dans le nord de l'Alberta, en C.B. dans les Territoires du Nord-Ouest.

Chromium Mining & Smelting Corp. a vu ses recettes nettes atteindre les \$31,000 durant les 6 mois terminés le 31 octobre 1967, soit \$1,08,000 durant la même période l'an dernier.

Anglo-American Molybdenite poursuivra de plus amples travaux d'exploration au 6e et 7e niveaux afin d'accroître les réserves de la compagnie au dire de son président M. Kentish. Si le forage au 7e niveau indique suffisamment de minerai, on creuserait le puits 30 pieds plus bas, ce qui représenterait une dépense de \$20,000 environ. M. Kentish annonce que M. Gustave Maher a été nommé gérant général, succédant à M. Jean LaVallee qui a démissionné pour aller travailler dans l'Amérique du Sud.

Les ventes des grands magasins, par régions, en les gains: provinces de l'Atlantique, 8.5%; Québec, 14.7%; Ontario, 13.8%; Manitoba, 3.1%; Saskatchewan, 0.7%; Alberta, 17.2%; et Colombie britannique, 10.7%.

La production d'or, calculée au prix moyen payé par la Monnaie royale canadienne, a été évaluée en octobre à \$9,244,336. Elle est tombée à 245,860 onces troy durant le mois, de 260,421 onces troy en 1966, et à 248,187 onces troy, en janvier-octobre, de 270,653 onces troy un an plus tôt.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les perspectives de Wajax Limitée paraissent favorables

Wajax Limitée vient de faire parvenir à ses actionnaires un rapport bilingue couvrant ses activités durant les 6 mois terminés le 31 octobre 1967. Dans le message conjoint à ces derniers, M. H. Greville Smith, président du conseil et M. R. W. Chortlon président, leur font remarquer en partie ce qui suit: "Le revenu intégré brut des six mois prenant fin le 31 octobre s'est élevé à \$8,077,255 en comparaison de \$8,025,397 pour le semestre correspondant de 1966. Après déduction des impôts, le bénéfice net s'établit à \$214,277 comparé à \$241,463 soit une réduction de 11.2%.

Des dividendes de 15 cents par action ont été versés le 31 juillet et le 31 octobre 1967, un troisième dividende, au même tarif, sera versé le 31 janvier 1968.

Dans les domaines d'activité de la compagnie, à l'exception de la division de l'équipement de construction à Montréal, les résultats d'exploitation ont été encourageants. Cette division ayant vu diminuer sensiblement ses ventes et son revenu, il a fallu prendre des mesures pour ajuster les frais généraux d'exploitation au niveau réduit de la demande d'équipement de construction que l'on prévoit pour quelque temps.

Vos administrateurs sont heureux des progrès accomplis en vue de diversifier l'activité de la compagnie au Canada et aux États-Unis et, malgré les conditions moins favorables dans la construction, ils considèrent que les perspectives générales de la compagnie sont satisfaisantes.

Rapport de Chemalloy Minerals Limited, à la Bourse Canadienne

Chemalloy Minerals Limited a soumis à la Bourse Canadienne un rapport pour ses dossiers, daté du 27 novembre 1967. Il y est mentionné les changements matériels suivants, survenus dans ses affaires: 1) l'organisation d'une corporation comportant des opérations conjointes, soit la Tantalum Mining Corporation of Canada Limited (Tantalum) aux fins de rendre effectif l'accord d'association conjointe, daté du 19 mars 1967 et conclu avec Kilbuck, A.G. Basel, de Suisse, tel qu'assigné à la Goldfield Corporation de N.Y.; 2) l'engagement d'un financement senior d'au moins \$3,500,000 aux fins de faciliter l'entrée en production des propriétés de Bernic Lake, au Manitoba; 3) le transfert des actifs à la corporation, comportant des opérations conjointes.

Grenier, Ruel & Cie Inc a obtenu l'émission de \$575,000 de la cité de Noranda

La cité de Noranda, comté de Rouyn-Noranda, a vendu récemment à Grenier, Ruel & Cie Inc, une émission de \$575,000 d'obligations à 7 1/2%, en 2 tranches, dont l'une de \$360,000 en séries en 10 ans, et l'autre de \$215,000, à fonds d'amortissement de 20 ans, à un prix de 96.63. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.9927%. La tranche de \$360,000, en séries comporte un solde de \$135,000, à renouveler pour un terme additionnel de 4 ans.

Toutes datées du 1er janvier 1968, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$360,000, en séries du 1er janvier 1968 au 1er janvier 1978 inclusivement et \$215,000, à fonds d'amortissement échoient le 1er janvier 1988. Elles ne sont pas rachetables par anticipation, sauf pour les fins du fonds d'amortissement obligatoire et pour ces fins, ce rachat sera effectué, au pair, le 1er janvier de chaque année à compter du 1er janvier 1983 jusqu'au 1er janvier 1987 inclusivement. L'emprunt est contracté pour des travaux d'entretien, d'égouts, de voirie, pour compteurs d'eau et pour l'usine de filtration.

L'évaluation impossible de la cité, pour 1967, s'élève à \$22, 808,968. Le 31 décembre 1966, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$1,269,000. La cité compte 11,402 âmes.

Great Canadian Oil Sands Ltd, en train de vaincre ses difficultés

Il y a une couple de mois, le premier ministre de l'Alberta, ainsi que maints représentants de la finance et des journaux financiers avaient été invités à visiter les propriétés de Great Canadian Oil Sands Ltd, à Fort McMurray, en Alberta, alors que l'usine fut mise en opération. Depuis lors, des difficultés provenant du réseau de force motrice ont surgi, forçant l'usine à fonctionner à moitié de sa capacité. Selon M. Clarence H. Thayer, un officiel de l'entreprise, il faudra encore plusieurs mois avant que le rendement prévu de 45,000 barils de pétrole brut par jour soit atteint. Il a toutefois grandement confiance qu'il soit, vu la solution des problèmes d'électricité à brève échéance. Comme on sait, l'entreprise précitée est une filiale de Sun Oil Co. of N.Y. qui y a dépensé \$230,000,000 à ce jour, et elle projeterait la construction d'une pipeline de 160 milles de long, afin que le gaz naturel parvienne à l'usine et à la ville de Fort McMurray. Cette pipeline serait la propriété de l'Alberta Oil and Gas Ltd., qui verrait à son fonctionnement — cette dernière entreprise est, aussi, une filiale de Sun Oil. Aujourd'hui, M. C. H. Thayer, président de Great Canadian Oil Sands Ltd., démissionnerait. Comme on sait, les actions de cette compagnie ont varié cette année, entre \$10 et \$17 et elles cotaient cette semaine à \$14.

Selon son président M. N.J. MacMillan, C.R.

Progrès et réalisations dans plusieurs secteurs de son activité, voilà le résumé de l'année 1967 au Canadien National. Le point marquant a été la réorganisation de la compagnie au regard du facteur concurrentiel résultant de la nouvelle Loi nationale sur le transport selon le président du Canadien National, M. N.J. MacMillan, C.R.

La demande auprès des services voyageurs a été unique dans l'histoire du pays, à cause surtout des fêtes du centenaire et de l'Expo 67. Des centaines de milliers de personnes ont voyagé par le CN pour se rendre à l'Expo ou en revenir. L'année du centenaire du Canada a aussi été une année historique pour le CN.

Une ombre au tableau cependant. Ces progrès ont perdu de la vedette, surtout à la fin de l'année, à cause d'une baisse substantielle du trafic marchandises qui a accompagné un ralentissement général de l'économie canadienne.

Malgré cette situation, les revenus ont augmenté dans tous les services, mais ils n'ont pas suffi à remédier à la hausse des dépenses et à la diminution du trafic. La situation financière de la compagnie ne s'est donc pas améliorée au cours de l'année.

Les revenus du trafic marchandises ont augmenté de trois pour cent au regard de 1966, hausse attribuable aux tarifs plus élevés. Les revenus des services voyageurs ont augmenté de 26 pour cent, ceux des Télécommunications, de 8 pour cent et ceux des hôtels exploités par le CN, de 7 pour cent.

Les hausses de salaire et les bénéfices aux retraités de même que le coût accru d'exploitation ont augmenté considérablement les dépenses de la compagnie.

La sensibilité du chemin de fer aux perturbations de l'économie canadienne a été mise à l'épreuve au cours de 1967. On doit trouver des moyens plus efficaces d'exploiter le chemin de fer en offrant au public un service de transport meilleur et à un prix raisonnable.

Cette politique existe au CN depuis quelques années. Le CN en 1967 a insisté davantage sur ce point en vue de s'adapter à la structure de la nouvelle Loi sur le transport.

On a consacré une attention particulière à l'amélioration des procédés de marketing en créant le poste de vice-président du marketing, qui comprend la responsabilité de toutes les phases du transport: marchandises en vrac, messageries et services voyageurs.

Le nouveau matériel commandé en 1967 qui a été conçu pour les besoins particuliers des clients comprend 70 wagons et 50 remorqueurs réfrigérés de piggyback utilisés pour les denrées périssables.

L'utilisation des techniques de l'information au CN s'est accentuée avec l'installation au siège social d'un système de repérage des wagons destiné à acheminer, en quelques secondes seulement, vers 19 villes du Canada et 4 des États-Unis, des détails sur l'inventaire des wagons marchandises.

Le parc de matériel roulant sera grandement modernisé par suite d'une commande de 110 locomotives diesel de 3,000 hp qui pourront tirer deux fois le poids des anciennes diesel.

C'est la plus importante commande du CN depuis 1960.

Le système de commande centralisée de la circulation a été étendu à 100 autres milles de voie, permettant le passage d'un plus grand nombre de train sur une même ligne simple.

Le nombre des voyageurs a augmenté de 26 pour cent pour atteindre 18,500,000, démontrant la popularité du train au cours de l'année du Centenaire.

Un nouveau système de réservations électronique a été installé pour répondre à la demande accrue de services voyageurs. En février, un nouveau centre reliait 37 villes canadiennes et Chicago.

Le Turbo, le "train de vie", fera son apparition en 1968. Le CN utilisera ce service ultra-rapide par suite d'une entente location-entretien, comportant une option d'achat, avec l'United Aircraft of Canada Ltd.; le Turbo assurera le service Montréal-Toronto, en 3 heures 59 minutes, soit une heure de moins que les Rapidos actuels. La première des cinq rames de sept voitures chacune a déjà été soumise aux essais préliminaires dans la région de Montréal et subit présentement d'autres tests plus avancés à Providence, R.I.

D'autres voitures très légères et aux lignes modernes ont été commandées à la compagnie Hawker-Siddeley et amélioreront le service entre Toronto, Windsor et Sarnia. Ce matériel comprendra 5 rames de voitures chacune, y compris voitures-coach et voitures-salon.

Ces nouveaux trains entreront en service au printemps 1968.

Un programme conjoint du gouvernement de l'Ontario et du CN a permis l'inauguration du service GO Transit; ces trains de banlieue sont les plus rapides en Amérique. La ligne de 60 milles s'étend de Burlington à l'ouest jusqu'à Pickering à l'est, transporte les banlieusards quotidiennement vers Toronto et d'autres villes des environs, et le nombre de voyageurs a déjà dépassé les prévisions faites pour 1969.

À Montréal, les travaux de déviation de la voie sur la Rivière Sud ont commencé. Ce programme ouvrira aux industries de vastes étendues de terrain et en même temps éliminera 22 passages à niveau dans des secteurs populaires.

La Place Bonaventure, vaste centre de congrès et de commerce construit au coût de \$75 millions au-dessus des voies du CN, a été inaugurée et l'édifice 800 Dorchester, adjacent à l'hôtel Reine Elizabeth, a ouvert ses portes. Les deux projets ont été réalisés par des intérêts privés après entente avec le CN qui est propriétaire des terrains.

Les plans d'un vaste complexe d'un milliard de dollars ont été dévoilés à Toronto.

D'autres projets mis en oeuvre en 1967 par des intérêts privés sur des terrains du CN comprennent un stationnement de plusieurs étages et un immeuble d'affaires, tous deux reliés à l'hôtel Vancouver, au coût de \$7 millions; un centre commercial intérieur de \$17 millions à Saskatoon et un centre commercial de \$4 millions à Moncton.

Les Télécommunications CN-CP ont inauguré conjointement le nouveau système Broadband qui peut transmettre des données à raison de 3,000 mots à la minute à travers le Canada et dans la vitesse maximale atteindra 51,000 mots.

Le gouvernement fédéral a été saisi d'un projet visant à relier par satellites les réseaux de Trans Canada Telephone System et des Télécommunications CN-CP. Le réseau éventuel relierait par voies terrestres et aériennes tous les coins du Canada, y compris le Grand Nord, et pourrait être en fonctionnement dès 1970.

Les lignes téléphoniques et les circuits télégraphiques ont été augmentés de 15 pour 100 tandis que le service Telex CN-CP est maintenant fourni dans 1,038 villes canadiennes, desservant 14,500 clients, soit 19 pour 100 de plus en 1966.

Les installations micro-ondes du Canadien National à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick se sont développées considérablement et on a commencé la construction d'un réseau de très haute fréquence à 36 voies entre Hay River et Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Indices des obligations à New York

Hier	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
La veille	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
Ann. der.	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
Mois der.	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
1967 Haut	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
1966 Haut	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
1966 Bas	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6

Indices à New York

Hier	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
La veille	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
Ann. der.	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
Mois der.	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
1967 Haut	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
1966 Haut	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
1966 Bas	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9

Indices à Montréal

Hier	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
La veille	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
Ann. der.	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
Mois der.	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
1967 Haut	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
1966 Haut	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
1966 Bas	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9

Indices à Toronto

Hier	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
La veille	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
Ann. der.	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
Mois der.	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
1967 Haut	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
1966 Haut	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9
1966 Bas	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9	167.9

Valeurs minières scandi-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522
Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie
Montréal 2, Que.

STOCK	Dem.	Off.	STOCK	Dem.	Off.	STOCK	Dem.	Off.
ARETA	12	14	GOLD STAR	3	4	N. MILL COP	3 1/2	4 1/2
ALBATHROS	30	25	GIPSON COPPER	44	6	NEW INSCO	14	17
ACONIC	2	5	GIRSON	44	6	NEW ASS. DEVP	6	9
ADVANCE INC.	4	9	GRANVILLE	25	25	NATL. MAL.	175	85
AMAL MNG	5	5	G. LAKES NI.	300	20	NEW LORIE	7	9
AMER. CHIB	2	5	HUCAMP	50	60	NOUVELLE	38	48
ANDRICH	2	4	IMP. MIN.	5	5	NIPTRON	20	30
ARNORA	0	1 1/2	INDEPENDENT	2	4	NORQUE	5	8
BALD MTR	3	5	IBROUOS	10	20	OKLEND	1	2
BEAUCHEMIN	0	40	JAIR WHITE	7	40	OLYMPUS	0	25
BEAUPORT H	15	20	JURILEZ	30	40	NEW PASCALS	22	32
BOMA CHB	10	15	JUMA	7	9	PRIMO	250	30
BURREN	11	14	KEWAGAMA	5	8	QUEJO	3	6
BRACE MAC	9	12	KURATO SHI	16	19	RAND MAL	2	5
CAN JAVELIN	8	14	LAKES BEA	10	12	SEAWAY	2	4
CHIB TOWN	50	60	LEES MTL	7	12	RAN LUX	0	25
CLEARWATER	10	15	LELITE TEX	10	10	SCANDIA MI	5	15
CLEO	15	20	LUN ECHO	25	30	SEAWAY	2	4
COLUMBIA R.	40	45	MADEX	25	35	SCOTT CHB	1	2
CIVIL	0	10	MARINER	25	30	STAIRLIGHT	4	1 1/2
DELESSEPS	60	70	MARTIN BIRD	0	1 1/2	SULLIO	4	1 1/2
DORAL	15	20	MATTAGAMI EX	0	5	THUNDER BAY	1	20
DUROISSON	0	2	MILKAI	0	10	TIMROD	10	10
DUCROS	60	70	MOLYBDA	20	25	WACO PETE	5	8
ELMAC	0	10	NAGANTA	30	30	WATSON LAKE	1	3
ELMA EXPL	0	10	NORWAY USA	10	15	WM LEYS	2	4
GANDA SILVER	4	7	NEMROD	15	15	YOUNG DAVE	15	18

Revenus sur les fermes

AVIS D'ABANDON DE CHARTE
JAMAIRCY CO. LTD.

AVIS est donné que JAMAIRCY CO. LTD. une corporation constituée en

de toutes ses dettes de
rentes et futures à la Banque
d'Amérique, à titre de garantie,
est enregistré au bureau de la Divi-
Enregistrement de Chambly, le
nombre 1967 sous le numéro
1.

de Montréal -
embre 1967

**AVIS DE CHANGEMENT
DE NOM**

est par les présentes donné que
IZIMIRINOV, ingénieur en
de domicile et résidant au 5433
Coolbrook, Montréal, fera
mande au Secrétaire Provincial
Province de Québec pour chan-
nom en celui de MICHAEL
ER selon les dispositions de la
Changement de Nom Act, de
Eiz 11, 1965 Chapite 77, le
changement se fera aussi pour
usage, née Regina Conn et pour
enfant mineur David, tous de-
à la même adresse.

Montréal, 18 décembre 1967

JOY M. SHILLER,
Procureur du Requant

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

43722

PERRAULT, homme
aires, des Cité et District de
ré, Province de Québec, ré-
à 66 Ferleas Crescent,

____ Défendeur

- VS -

DUCHARME, avocat,
né et District de Montréal,
son domicile à 159 Ouest,
traig, Suite 813,

____ Défendeur

ORDRE DE LA COUR

le défendeur **HUBERT DU-**
RME est par les présentes
de comparaître dans un dé-
tente jours à compter de
mière publication. Une copie
et d'assignation et de la dé-
à une ètre laissée au greffe
Superieure à son inten-

Montréal, 27 décembre 1967

H. W. BRODEUR
Prototaire adjoint C.S.M.,
ers, Home, Hall, Nolan,
ers, O'Brien & Smyth,
place d'Armes,
Montréal, P.Q.
Procureurs du demandeur

VENTES par le SHERIF



PUBLIC, est par le présent
que les TERRES et HÉRÉ-
s sous-mentionnées ont été
seront vendus aux temps
respectifs, tels que men-
plus bas.

36 744

LIFE ASSURANCE COM-
OF CANADA, demande-
vs **ROBERT R. PARÉ,**
défendeur.

Un certain emplacement ayant
sur Elmwood Crescent, vil-
le Pincoirt, comté de Vau-
reuil, connu et désigné comme
la subdivision du lot numéro
cent cinquante-deux du lot
aire numéro cent soixante-
168-352) au plan et livre du
officiels de la paroisse de
anne de l'Île Perrot, mesu-
soixante-dix pieds (70') de
largeur et portant le numéro
121, de ladite rue Elm-
wood, dont le mur nord-
mitoyen,"

être vendu au bureau d'en-
registrement du comté de Vau-
reuil, à Vaudreuil, le DIX-HUI-
ME jour du mois de JAN-
VIER 1968, à ONZE heures de
matin-midi.

36 786

COMPAGNIE D'ASSU-
PRUDENIELLE D'A-
RIQUE, demanderesse, vs
VATTELLI, défendeur.

Un immeuble situé à Ville
Elzéar, ayant front sur la
rue d'Orléans, connu et désigné
étant la subdivision numé-
quarante-sept du lot ori-
naire numéro trois cent quarante-
(343-147) au cadastre officiel
paroisse de Sainte-Rose,
de Laval; mesurant soixan-
des (60') sur sa ligne nord-
et quarante-huit pieds et
dixièmes (48.7') sur sa ligne
est; ayant une profondeur de
pieds (100'), en mesure an-
et plus ou moins.

une maison y érigée, portant
néro 60, de la rue d'Orléans,
Saint-Elzéar."

être vendu au bureau d'en-
registrement du comté de Lau-
ville, cité de Laval, le DIX-HUI-
ME jour du mois de JAN-
VIER 1968, à DEUX heures de
matin-midi.

36 291

SOCIÉTÉ CENTRALE
YPOTHÈQUES ET DE LO-
EMENT, demanderesse, vs
SIMPSON, défendeur.

Un certain emplacement situé
à la ville de Delson district de
Montréal, cité de Laprairie, ayant
sur la rue Champlain, con-
désigné comme étant le lot
de la subdivision du lot ori-
naire numéro 139 des plan et livre
envoi officiels de la paroisse
Saint-Constant, mesurant 60
de largeur par 120 pieds de
ondeur, le tout mesures an-
plus ou moins.

toutes les bâtisses y érigées
ntamment un immeuble por-
tant le numéro 112 rue Cham-
plain, tel qu'il existe, orfense-

vertu de la loi des compagnies de
Québec, et ayant son siège social à
Montréal, s'adressera au secrétaire
de la province de Québec, afin d'ob-
tenir la permission d'abandonner sa
charte, conformément aux disposi-
tions de la loi des compagnies de
Québec.

DATE à Montréal, ce 28ième jour de
décembre, 1967.

MERVYN N. ROSENSTEIN
Procureur de la requérante

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 743758

MIRON COMPANY LIMITED,
corps politique et incorporé ayant
son bureau Chef dans la Ville de
St-Michel, district de Montréal,

____ Demanderesse

- VS -

WEST END PLAZA INCOR-
PORATED, corps politique
incorporé ayant son bureau Chef
et principale place d'affaires dans
les Cité et district de Montréal,
et **HOLLAND & MANNEN &
CUBITTS LIMITED,** corps politique
et incorporé ayant son bureau
Chef et principale place d'affaires
à Londres, Angleterre, et
A.C.I. PROPERTY CORPOR-
ATION, corps politique et incor-
poré dament incorporé ayant son
bureau Chef et sa principale place
d'affaires pour la Province de
Québec dans les cité et district de
Montréal,

____ Défendeurs

- et -

PETER LAWRENCE es-qualité
et al.,

____ Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, **HOLLAND &
MANNEN & CUBITTS** Limitée
est par les présentes requise
de comparaître dans un délai de tre-
te jours à compter de la dernière
publication. Une copie du bref
d'assignation et de la déclaration a
été laissée au greffe de la Cour
Supérieure à son intention.

Montréal, 28 décembre 1967

H. W. BRODEUR
Prototaire adjoint C.S.M.,
Mes, Lacroix, Viau, Bélanger,
Pagé, Hébert & Mailloux,
Avocats,
2810 Tour de la Bourse,
Place Victoria,
Montréal, 3 P.Q.
Procureurs de la demanderesse

No 709 478

BANQUE CANADIENNE NA-
TIONALE, demanderesse, vs
DAME MARTHE LUSSIER, dé-
fenderesse.

"Un emplacement situé en la
ville de Beloeil, ayant front sur le
côté nord-ouest du boulevard Sir
Wilfrid Laurier, désigné au cadas-
tre officiel de la paroisse de St-
Mathieu de Beloeil, comme étant
composé:

a) des lots numéros cent vingt-
et cent vingt-deux et cent
vingt-trois de la subdivision du lot
originaire numéro vingt-huit (28-
121, 122 et 123), mesurant, chacun
desdits lots, cinquante pieds (50')
de largeur dans ses lignes nord-
est et sud-ouest, sur une profon-
deur de cent pieds (100') dans ses
lignes nord-est et sud-est, me-
sure anglaise;

b) de la partie nord-ouest du lot
numéro cent dix-neuf de la sub-
vision du lot originaire numé-
vingt-huit (28 partie n.o. de 119)
mesurant cinquante pieds (50') de
largeur, sur une profondeur de
quatre-vingt-deux pieds (82') dans
la ligne nord-est, et de soixante et
onze pieds et deux dixièmes ad-
pied (71.2') dans la ligne sud-
ouest; mesure anglaise; bornée
comme suit: en front, au sud-est
par le résidu sud-est dudit lot nu-
méro 28-119, ce qui est mainte-
nant une partie dudit boulevard
Sir Wilfrid Laurier; en profon-
deur, au nord-ouest, par une por-
tie du lot numéro 28-121; d'un
côté, au nord-est, par la rue De
Rouville; et de l'autre côté, au
sud-ouest, par la partie ci-après
désignée du lot numéro 28-120;

c) de la partie nord-ouest du lot
numéro cent vingt de la subdivi-
sion du lot originaire numé-
vingt-huit (28 partie n.o. de 120)
mesurant cinquante pieds (50') de
largeur, sur une profondeur de
soixante et onze pieds et deux dixi-
èmes de pied (71.2') dans la ligne
nord-est, et de cinquante-huit
pieds et huit dixièmes de pied
(58.8') dans la ligne sud-ouest;
mesure anglaise; bornée comme
suit: en front, au sud-est, par le
résidu sud-est dudit lot numéro
28-120, qui est maintenant une
partie dudit boulevard Sir Wilfrid
Laurier; en profondeur, au nord-
ouest, par une partie du lot nu-
méro 28-121; au nord-est, par la par-
tie ci-avant désignée du lot nu-
méro 28-119, et de l'autre côté, au
sud-ouest, par une partie du lot
numéro 28-128.

Avec toutes les bâtisses y érigées
res, à Verchères, le DIX-NEU-
VIÈME jour du mois de JAN-
VIER 1968, à ONZE heures de
matin.

Le shérif,
Bureau du Shérif,
BERNARD SARRAZIN, C.R.
Président, 28 décembre 1967.

Bonne Année-Lumière 1968

L'éclat des grandes réalisations
d'un vingtième siècle en évolution
n'éclipsera jamais l'actualité
des vœux séculaires de Bonne Année!

EATON

En hommage à la nouvelle année, nous présentons à nos lecteurs quelques textes sur les jeunes formes d'art dont le psychédélisme. En nous excusant du peu, notre souhait fut de donner sa juste part à une "nouvelle sensibilité". Le Poster, dessiné par Jim Schwartz



**ARTS et
LETTRES**

L'Hydro-Québec
rend hommage
aux jeunes artistes



Jim Schwartz

Tous pour un
marabout
pour tous

Littérature

à prix populaire!
marabout
en vente partout

Grandeur et misère de la jeunesse

par André Major



Avant-propos

En France, tout finit par une chanson... ou par une mode. Cette photographie est le symbole de la "nouvelle mode psychédélique" revue par les créateurs parisiens. Une mode, selon la légende, "un peu folle" car, sur les rives de la Seine "être psychédélique c'est un peu être n'importe quoi mais dans le délire... aussi bien un éléphant rose dans la Ve Avenue, un Happening, des sons étranges ou certaines bandes dessinées".

Nous ne sommes pas sûrs que le psychédéisme soit aussi simple et aussi amusant que ça! Nous croyons, au contraire, que le mouvement, un peu incohérent d'abord, s'ordonne, que des lignes de forces se dégagent, que des critiques sérieuses, que des écrivains, des peintres, des musiciens sérieux se posent des questions, tentent de trouver des solutions.

Le sentiment d'une "sensibilité nouvelle" se dégage peu à peu et s'impose. Conditionné, le public évolue lui aussi et ses besoins se transforment. La critique suivra avec le retard que l'on sait.

Bien sûr, la "sensibilité nouvelle" n'est pas la seule. Ce n'est qu'une partie de notre mode. On ne saurait pourtant l'ignorer.

Nous avons monté ce supplément "jeune" avec les éléments dont nous disposons. Nos moyens n'étant pas ceux d'une revue, nous ne saurions avoir la prétention d'être complet, ni même celle de faire le tour du problème. Nous avons fait, le plus simplement du monde, ce que nous avons pu. Les sources d'information sont forcément restreintes; les tendances sont fatalement difficiles à déceler. Intuitif et prospectif, tels sont les deux qualificatifs qui conviendront le mieux à ces quelques pages.

Nous avons aussi tenté d'être objectif. Le problème de la drogue hallucinogène est inclus dans cette nouvelle sensibilité. Nous n'avons pas hésité à en parler. Nous avons fait des enquêtes. Nous nous sommes efforcés d'éviter le scandale aisé quand on aborde ces questions qui dépassent, très largement, le monde artistique. Inutile donc de préciser que nous sommes contre l'usage des hallucinogènes pour des raisons morales et des raisons physiques.

De même, nous avons éliminé toute vulgarité, hélas présente dans notre monde, car ni cette "sensibilité nouvelle", ni le psychédéisme, ni les tentatives des jeunes artistes ne sont forcément corrélatives des discothèques, des robes à gogo, de certains groupes de chanteurs, de tout ce que l'on voit, d'abord. Il nous paraît important d'exprimer un peu le Fond.

Au moment où le parti libéral prenait le pouvoir et s'installait dans la contradiction, une nouvelle génération littéraire naissait au monde de la parole. Pour les jeunes hommes de vingt ans qui se faisaient un honneur de traiter avec insolence leurs aînés, une nouvelle époque devait commencer avec leurs premiers cris: celle du mépris et du radicalisme politique. C'est pourquoi, de fils de conservateurs catholiques que nous étions, nous devenions brutalement les champions d'un marxisme idéal mais que nous appliquions comme nous le pouvions à notre situation particulière. Nous avions cette prétention si naturelle chez les artistes de croire à l'efficacité de nos mots. Ainsi la poésie, pour nous, s'armait et dressait contre la tradition du compromis le spectre de l'intransigeance.

Nous formions un groupe disparate qui ne se croyait pas ne pour cultiver les fleurs; nous étions encore des adolescents qui ne supportaient pas l'héréditaire contradiction d'être, comme l'écrivait le critique Marcel Dugas, des Français canadiens. Cette contradiction, le nouveau régime allait d'ailleurs l'exacerber. Notre culture était surtout scolaire et nos cris s'évaporaient, faute de trouver des échos dans une politique cohérente et pratique. La revue Parti pris devait être le produit de notre impatience et de notre besoin de rompre la traditionnelle impuissance de nos écrivains. Nous en appelions à la violence bienfaisante qui effacerait la honte commune. Notre insolence, il faut l'attribuer à la déception que nous ressentions à voir le spectacle que nous donnaient ceux qui auraient pu être des libérateurs et qui, avec le temps, se rangeaient confortablement du côté des pouvoirs. Si l'action nous sollicitait tous, quelques-uns parmi nous n'oubliaient pas qu'ils étaient poètes et c'est à ce titre surtout qu'on leur accordait quelque importance, façon admirable de désamorcer les bombes qu'étaient leurs chants de guerre.

Notre jeunesse se composait de mythes et d'images qui font désormais partie de notre vie, même si nous sommes aujourd'hui séparés par les circonstances, divisés par les idées, même si notre romantisme s'est effrité sous le choc des réalités quotidiennes. Il y avait cette alliance du souci national et du souci social, et cette volonté irrédutible de revendiquer notre être, sa faiblesse comprise, de rejeter loin de nous la honte de nous-mêmes, de nous accepter enfin totalement, avec une belle violence, une jeune violence, la violence de ceux qui rient tout à coup des ombres et qui lèvent les yeux vers le lointain horizon de la liberté. Parmi nous, il y avait un médecin secret et ironique, Jacques Ferron, auteur d'articles sibyllins et cruels, de contes savoureux et amusants, les réflexions complémentaires d'Hubert Aquin et de Pierre Va-

deboncoeur qui traçaient, l'un le portrait de notre fatigue culturelle, l'autre la ligne du risque. Puis, plus près de nous encore, le chant ample de TERRE QUEBEC ou Chamberland donnait à notre sensibilité une forme à la fois tendre et implacable, le réalisme critique et cru du nonchalant Gérard Godin, le prêche bégayant de Gaston Miron qui finissait quand même par publier ses poèmes de paysan égaré dans la jungle de l'esprit. A cela venaient s'ajouter le populisme sombre de Jacques Renaud, l'un des premiers jeunes écrivains à subir l'influence des écrivains américains, bien qu'il doive encore plus à Cendrars, et les recherches critiques du méticuleux André Brochu qui avait commencé une œuvre rabelaisienne (Adéodat), qu'il devait poursuivre. Il y avait aussi, bien sûr, nos tics de révolutionnaires en herbe, nos vulgarités gratuites, une certaine façon de considérer la vie comme une aventure grave dont il ne fallait pas abandonner la conduite aux aînés. Tout compte fait, et sur le plan strictement littéraire, voici une génération qui a voulu se confondre avec la chair vive de son peuple, qui a refusé dès le départ le divorce entre la création et le monde, qui, au contraire, a résolu d'établir une esthétique sur une intimité féconde entre le verbe et la chair. A-t-elle réussi cette entreprise d'incarnation? Ce serait difficile de répondre. Nous savons seulement que certains livres ont marqué un net progrès au niveau de la conscience tout court.

Les fossoyeurs

Il a semblé que cette équipe d'écrivains soit à bout de souffle, et voilà qu'une relève s'occupe de l'enterrer. La multiplication des générations donne l'impression — fautive — que l'histoire s'accélère et que tout change rapidement au Québec. Allons moins vite et plus profondément. Quand on ne veut pas tout simplement faire imprimer un recueil de redites ou de vaines audaces, quand on veut plutôt que son livre soit le cri le plus parfait de son âme, on n'a pas la plume facile. Le temps presse donc à ce travail intérieur. Au lieu de rayer les noms de Savard, de Guèvremont, de Desrosiers, de Thériault, de Grandbois, de Lasnier, de Langevin, de Ferron, de tant d'autres, de Toupin, et de qui encore, il convient de voir comment notre littérature constitue une suite cohérente, une tradition, récente certes, mais que les jeunes écrivains devraient reprendre à leur compte pour l'adapter à leur sensibilité propre. Disons la vérité, disons que tout le monde ou presque ignore nos traditions les plus vives, et la tradition littéraire plus que les autres. C'est ainsi que la génération apparue vers 1962, ignorante de ce qui la précède, restait marquée par la littérature française, tout en lorgnant timi-

dement vers le Sud, d'où nous vient l'actuelle mode de la drogue, du jazz, du vagabondage et d'une sorte de cabotage intellectuel qui se porte très bien à Montréal.

Vers l'américanisme

Chez les jeunes poètes surtout, qui en sont à l'ébauche de leur œuvre, l'américanisme littéraire triomphe. On écoute, ravi, les cris de Ginsberg, le flot verbal incohérent de Kérouac, le délire de Burroughs. Ce ne sont pas Faulkner ni Styron, ni le génial Thomas Wolfe, qui séduisent nos apprentis-poètes mais des écrivains mineurs qui sont des virtuoses du spectacle. On peut dire que les regards se sont tournés vers le Sud depuis qu'on a découvert les romans et les pamphlets de Norman Mailer, révolté insolent qui poignarde sa femme et raconte le rêve américain après s'être adonné à la drogue. Ici, par exemple, un Raoul Duguay tente d'intégrer le rythme du jazz à une poésie érotique. Il y a, par contre, un poète comme Juan Garcia qui, loin de ces courants, rajoint le chant spiritueliste; il est plus près de Jouve et de saint Jean-de-la-Croix que de Ferlinghetti. À l'image des poètes américains qui se donnent en spectacle, nouveaux rivaux des étoiles du cinéma, un Claude Péloquin, après avoir publié un manifeste fait de sophismes qui décourageait le lecteur le plus perspicace, déchire des poupées à Radio-Canada ou décrit les mirages que provoquent les drogues.

Des voix discordantes

On assiste à une mise en question un peu sommaire de la culture traditionnelle au profit d'une culture dite de masse qui pourrait bien n'être, en fin de compte, qu'une des farces que notre temps invente pour oublier son hideur. Chez les jeunes romanciers, c'est malgré la diversité des tendances, une même fantaisie, une totale liberté d'imagination, la recherche d'une expression toute personnelle de soi: cela s'observe chez Marie-Claire Blais, Basile, Ducharme, Jacques Benoit, Louis Gauthier. L'imaginaire l'emporte sur le souci de faire vrai, de décrire la réalité en termes réalistes. Les réalistes se multiplient, et l'on ne saurait parler d'école.

Toute cette frénésie créatrice ne va sans quelque comédie. Trop souvent on applique à la création littéraire une expression qui convient peu ou proust aux jeunes excentriques aux allures de jeunes filles en fleurs qui fréquentent les tailleurs à la mode, on dit qu'un tel est dans le vent, qu'un autre n'y est pas. Ce que cela signifie, c'est simple: celui qui est dans le vent absorbe du LSD, ne croit qu'à ses jeux de mots et écrit comme il vit, dans un ravissement

En provenance de San Francisco, une littérature communautaire?

par Naim Kattan

Dans les années vingt, quand un jeune artiste américain découvrait sa singularité il honnissait famille et société et partait à la découverte d'une nouvelle frontière de la liberté dans les bars et les cafés de l'Europe. Pour le récupérer sa famille lui indiquait d'autres horizons: "Go West young man", lui disait-on. L'Ouest était encore une terre d'aventures, le lieu d'élection pour ceux qui, dans leur rencontre avec le concret tentaient de prendre la mesure de leur énergie.

Plus tard dans les années trente, à l'est comme à l'ouest, le jeune artiste rêvait d'une révolution sociale qui donnerait naissance à un homme nouveau.

Aujourd'hui le jeune artiste, ou simplement tout inadapté de New York, Chicago ou Détroit, prend la route de l'Ouest, et ignore les sollicitations de sa famille qui le presse d'aller chercher sa nourriture en Europe, car entre-temps le vieux continent est devenu le lieu d'élection des bourgeois petits, moyens et grands qui vont par grappes s'abreuver de culture dans les musées et les vieilles églises sans négliger pour autant les plages et les restaurants. Le jeune artiste est sourd au langage des vieilles pierres. Le dépaysement c'est pour les touristes. L'espace vierge de l'Ouest est désormais encombré de banlieues et d'usines.

Lui-même

Ce jeune artiste part à la découverte de lui-même. Il est à la fois l'objet et le sujet de l'exploration. La connaissance, le pouvoir ne peuvent plus se concevoir à l'extérieur de l'homme. C'est l'individu qui est le foyer de toutes les puissances. Ce retour sur soi n'est pas une redécouverte tardive du "connaiss-

toi toi-même" socratique. La connaissance, l'action, le sentiment, le plaisir sont tous unis dans une extase totale. Nul besoin d'une transcendance pour atteindre à l'être. Bien sûr la psychanalyse a déjà ouvert la voie. L'on sait désormais que chaque personne renferme des abîmes de mystère. Mais cette descente aux enfers de l'enfance est un inépuisable exercice qui jette un écran entre la quête du secret et le bain du réel. L'artiste ne se contente plus d'être l'objet de sa propre contemplation.

Nombreux furent les romanciers américains d'après-guerre qui sont partis à la redécouverte de l'Amérique. Les Below, les Malamud ont tenté de saisir une réalité fuyante. En même temps, les beatniks, (les Kérouac, les Ginsburg) trouvaient futile l'exploration du réel qui ne s'accompagnait pas d'une participation dans son élaboration. Ils ne rejetaient rien de ce qui pouvait rendre plus efficace leur compréhension du réel, depuis le zen jusqu'aux drogues. Pour eux l'espace n'était pas une dimension intérieure. Ginsburg se rendait en Inde pour se recueillir dans une ashram et Kérouac parcourait l'Amérique et l'Europe.

Présence du réel

Mais voilà que le réel n'a plus besoin d'être exploré. Il frappe à la porte. Une guerre sévit au Vietnam et la guerre raciale enflamme les villes les plus peuplées d'Amérique. La jeunesse est en lutte. On voit côte à côte les barbus, les révolutionnaires austères, les noirs et les drogués, singulière fraternité. C'est à l'université de Berkeley en Californie que l'affrontement atteint son point extrême.

L'union des forces protestataires

ne survit pas aux premières exaltations. Les Noirs s'attachent à affirmer leur propre pouvoir, et la protestation contre la guerre au Vietnam ne suffit pas à ceux qui cherchent à fonder une nouvelle forme de vie. Sans se concerter, les artistes et les anti-conformistes de tous genres se retrouvent en Californie. C'est le bout de la route, le point d'arrêt de l'exploration de l'espace. L'art n'est plus une entreprise d'élite. Son but n'est pas la communication avec des inconnus. Il s'exerce dans l'immédiat et la spontanéité.

La communauté

Les hippies jettent les fondements d'une nouvelle communauté. La vie est un art et le réel c'est soi-même. Ce point de départ entraîne des conséquences que l'on ne soupçonnait pas. On a aboli les frontières entre le conscient et l'inconscient, la lucidité et le rêve, et l'on ignore ce qui pendant des siècles a caractérisé l'Occident: la distinction entre l'âme et le corps. Celui-ci devient l'objet d'un culte et d'expérimentation. La quête d'une nouvelle esthétique commence par soi-même. Le vêtement n'est ni simplement une commodité ni un ornement, c'est une dimension du corps. Aussi, n'est-il pas surprenant que les coiffures soient stylisées et que certaines parties du corps soient peintes de couleurs vives.

Bien sûr, cette tentative d'aller au-delà de l'apparence aboutit paradoxalement à en accentuer l'effet, et ces jeunes gens et jeunes filles qui veulent nier l'importance du vêtement finissent par en faire un déguisement. S'ils nient l'existence de la société ils ne font que s'en isoler. Elle ne pèse pas moins de tout son poids.

Pour ces artistes la drogue

n'est pas le moyen de fuir devant le réel. Par les moyens chimiques, notamment le LSD, ils veulent agir sur leur corps, en stimuler et en affiner les réactions. Leur conception de l'art découle de leur attitude envers la réalité. L'artiste ne se conçoit pas comme un membre d'une élite, (même si celle-ci est tenue dans l'isolement par la société), qui s'adresse à l'ensemble d'une masse de consommateurs de produits littéraires ou artistiques. La conception même du rapport entre l'artiste et le public fixé par les lois du commerce, de l'offre et de la demande, lui est étrangère. Il vit au sein d'une communauté; chacun de ses membres a une valeur qu'il n'est pas question de mettre en jugement. Il a le droit à l'expression artistique, puisque celle-ci est une dimension de la vie. Ce qu'il écrit, ce qu'il chante, ce qu'il peint n'est pas la matière du rapport entre l'artiste et le public d'un groupe qui n'a de raison d'être que parce qu'il est formé d'individus qui veulent vivre ensemble. Ceci explique la prolifération d'un nombre incalculable de journaux, de livres, de recueils de poésie que les poètes publient eux-mêmes avec des moyens de bord, et qu'ils ne destinent pas de prime abord au public.

Une nouvelle forme

S'agit-il véritablement d'une nouvelle forme d'art? Bien sûr, certaines de ces œuvres vont atteindre un public plus large. Les membres de cette communauté vont eux-mêmes un jour ou l'autre sauter la barrière pour accepter les lois de la communication. Par ailleurs, aucun critère de jugement ne s'applique à cette masse de poèmes, d'articles, de des-

sins, de peintures. Le produit est artisanal. L'artiste est lui-même son propre éditeur. Il ne se soumet au jugement de personne. Ses écrits, ses peintures sont pour une grande part, par conséquent, éphémères.

Il ne faut pas oublier que la démarche de ces artistes ressemble à celle des surréalistes à leurs débuts. Mais les différences sont grandes entre les deux groupes.

Les surréalistes se nourrissaient d'une tradition séculaire tout en s'y opposant. Les artistes hippies ignorent toutes les traditions et sont indifférents à la culture. Bien sûr, on voit les limites d'une telle attitude. Si ces artistes ignorent la société, celle-ci a les yeux braqués sur eux. Qu'ils le veuillent ou non ce regard les fige. Leur communauté apparaît aux spectateurs de l'extérieur, car elle attire des centaines, comme une nouvelle forme de cirque dont ils sont malgré eux les saltimbanques. Il ne s'agit plus d'une communauté d'artistes qui a voulu abattre la frontière entre la vie artistique et la vie quotidienne mais d'amuseurs publics que l'on tolère parce qu'ils ne sont pas dangereux. Ils fournissent malgré eux un divertissement gratuit. D'ailleurs, les hippies l'ont si bien senti qu'ils ont décidé eux-mêmes de se dissoudre et de disparaître comme groupe.

Mais cette forme nouvelle de la recherche artistique exprime une volonté de dépasser les contradictions du monde industriel. L'homme est seul et vit dans la multitude. Les moyens de communication sont énormes, mais on n'arrive plus à établir des liens réels. Le monde pèse de tout son poids, mais la réalité semble de plus en plus fuyante.

Les hippies n'apportent aucune réponse et ne proposent aucune solution. Ils posent un point d'interrogation.

Merci à tous nos clients et amis!

Une autre année couronnée de succès tire à sa fin pour notre maison déjà établie de longue date. La direction de La GALERIE ROYALE tient à témoigner sa reconnaissance aux milliers de clients, anciens et nouveaux, qui ont contribué à cette réussite continue. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année ainsi qu'une part copieuse de la prospérité que promet 1968.

La GALERIE ROYALE

Téléphone 845-4383 1420 ouest, rue Sherbrooke (coin rue Bishop)

Nos meilleurs vœux à tous

La galerie sera fermée à partir de 1 heure samedi le 23 décembre et rouvrira mercredi le 3 janvier.

GALERIES WADDINGTON

1456 ouest, rue Sherbrooke, Montréal



J. D. LAWLEY
"Baie St-Paul"

à tous nos clients et amis
artistes et critiques d'art

MEILLEURS VOEUX DE BONNE ANNÉE

DOMINION GALLERY
LE PLUS GRAND CHOIX DE PEINTURES ET SCULPTURES AU CANADA
1438 ouest, Sherbrooke 845-7471

Et le psychédéisme?

Quand le Time Magazine présente, dans ses pages en couleurs, les Hippies de l'Ouest américain, le lecteur s'étonne, puit rit. Le cinéma d'Hollywood introduit le grand public au Hell's Angels de San Francisco et le grand public regarde d'un air distingué les simulacres d'orgie et de violence avant de retourner à son jardin, non sans condamner d'ailleurs ce qu'il vient de voir. Le mouvement typiquement américain se répand dans le monde et les hebdomadaires à gros tirage s'emparent, à la "une", de cette "déchéance". On titre sur la drogue, on en analyse les dangers.

Mais le jeune cinéma américain fait surface, non sans provoquer des remous; mais l'art cinématique s'impose à Paris, et la sculpture d'environnement règne en Italie; mais le "nouveau roman" français se voit primé par le Médicis, sans que le jury du Prix Médicis se rende bien compte qu'il récompense un nouveau rythme et une nouvelle construction directement issue du monde de la marijuana!

Enfin la publicité des journaux à gros tirage modifie sa manière d'exprimer son message. Qu'on ouvre le Time Magazine, Life, Esquire... et même le Devoir (samedi dernier les vœux de fête prodigués par Eaton's), le caractère se déforme, la ligne fluit. Quand la publicité s'en mêle, on peut dire que quelque chose a changé. On a bien tenté de parler d'un retour à "l'Art Nouveau"; ce n'était que le "psychédéisme" qui est aussi loin de "l'Art Nouveau" que Saint-Patrick de New York l'est de la cathédrale de Chartres.

Tout le monde a entendu parler de la marijuana et du LSD: par là même on a assimilé le nouvel art nouveau à l'usage direct de la drogue. On sait moins que l'art psychédélique, sensibilité nouvelle par excellence, sous entend une réaction aux hallucinogènes, eux-mêmes incapables de provoquer la fonction créatrice.

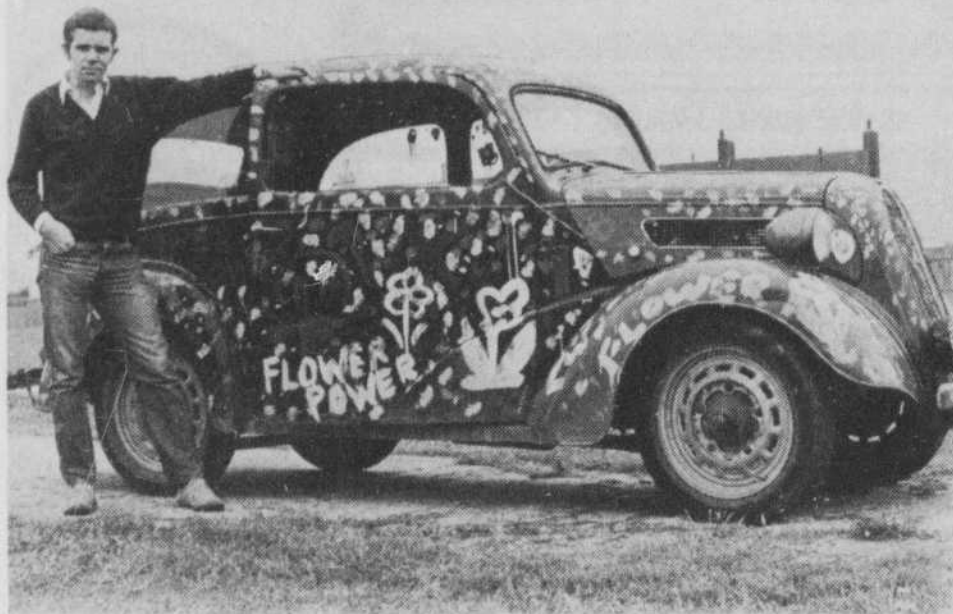
Reste à savoir si la création artistique a un sens dans le monde occidental contemporain; les Hippies, par exemple, refusent la fonction créatrice en tant que telle. Tout au plus, nomment-ils selon la technique surréaliste. Il se peut que l'art de demain soit un art de nommer: "Si tu ne veux pas rester étranger, nomme-toi", disait Camus; en ce cas les badges et les posters, dans leur plus simple expression, feront l'affaire.

Le jeune artiste, celui qui a vingt ans, qui n'est pas publié, qui n'expose pas, qui n'est pas à l'ONF, subit l'influence américaine, la juge, la fait sienne. On le comprend mal quand on est dans l'établissement parce qu'il dérange. Il se sent jugé à travers des expériences qu'il ne reconnaît pas pour siennes et qu'il connaît par une tradition. Il aime aussi le danger et le reconnaît.

Voici comment un jeune peintre définit l'art psychédélique: "Être psychédélique, c'est tenter de reconstituer sans drogues, par des techniques artistiques, le monde halluciné de la drogue". Si on lui demande



De la saisie à la joie de vivre: en haut, un dit-artiste psychédélique est arrêté par la police de New York. Le peintre-chimiste avait installé un laboratoire capable de fabriquer \$800,000 de LSD par semaine. En bas, un autre artiste psychédélique a décoré sa voiture; mais la police londonienne l'a aussi arrêté car il avait décoré sa plaque de licence: une livre d'amende!



pourquoi il trouve intéressant de reproduire ce monde, il répond: "Parce que je le sens comme ça". En bref, il essaie de reconstituer, donc de donner sa réalité, à un monde imaginaire; il refait à sa manière les "opéras fabuleux" de Rimbaud et les "merveilleux nuaes" de Baudelaire.

Mais cet art psychédélique est-il une fuite puisqu'il semble préférer le rêve à la réalité? Un jeune poète préoccupé par l'Esprit parle: "L'art psychédélique est avant tout une tentative mystique accordée à une symbolique; c'est un art religieux qui s'appuie largement sur le sentiment mystique; l'art psychédélique répand l'idée du LOVE et le symbole de la FLEUR, bien que ces deux symboles soient davantage hippie. Le mot LOVE appartient à Christ et la FLEUR à une symbolique traditionnelle que la naissance; la FLEUR préfigure le fruit, donc elle préfigure

aussi la pomme du péché originel".

Peut-on en conclure que l'art psychédélique tend à affirmer une nouvelle eschatologie. Du moins, dans une telle déclaration peut-on voir le souci d'exprimer le monde globalement, sinon socialement.

La vision de la FLEUR ou de l'AMOUR ne coupe pas l'artiste du monde. C'est pourquoi, l'art psychédélique peut prendre aussi la forme d'une revendication sociale.

Le déguisement fleuri des Hippies, que l'on retrouve souvent dans le cinéma Underground, est une continuation directe du symbole mis en mouvement par la technique de la société et l'art aborde ainsi une nouvelle forme de l'action directe, voire de la protestation. L'orchestration des disques des Beatles est, au sens propre, une FLORAISON de sons laissés au hasard et à la nécessité du phénomène d'existence et non plus soumis aux

rythmes codifiés par les manuels. Les jeunes sculpteurs, ainsi qu'on a pu le voir à la Galerie du Siècle dernièrement, retrouvent le sens du jeu dans leurs sculptures, c'est-à-dire réinventent une enfance, traditionnellement vouée à l'AMOUR. La fonction toute moderne de la machine continue d'exister comme dans "La Nourrice" de Cournoyer. Mais la machine sert à arroser, selon une recette compliquée, la FLEUR. La machine redevient en quelque sorte humaine, créée par l'homme pour arroser une FLEUR et non pas pour détruire la FLEUR dont elle est, généralement, l'anti-symbole.

Un autre jeune écrivain résume ainsi sa situation: "Qu'on le veuille ou non, et quelque soit le terme employé, psychédélique ou autre, en tant que jeune artiste psychédélique je me trouve mieux armé pour résister à ce que je ressens comme une énorme tentative de dé-

shumanisation du monde occidental; ce que j'essaie de faire, c'est non pas de condamner le monde au rêve, à l'imagination, au mysticisme, mais d'obliger le monde à ne pas se départir de tout ça".

L'interférence de la drogue, du commerce qu'elle suppose, du danger authentique qu'elle représente, incite le public à se méfier de ce genre de déclaration. L'énorme travail de publicité fait par les artistes eux-mêmes, avec parfois un goût douteux, attire une sorte de contre-réaction compréhensible.

"Mais, nous dit le jeune écrivain, nous ne sommes pas responsables des commerçants. Si nous étions un mouvement organisé nous pourrions publier une liste des slogans admis. Or nous sommes seulement des artistes et nos réunions n'ont rien à voir avec un meeting politique".

Quant au "mystique", il dira: "Tout chrétien sera d'abord horrifié en voyant un poster sur lequel est imprimé God grows his own; il le serait moins s'il voulait bien comprendre que le HIS ne sous-entend pas obligatoirement marijuana, mais l'état de méditation dont la FLEUR de marijuana est le symbole, ainsi d'ailleurs que celui de la participation au monde chère à Claudel. D'autre part le badge, ironique d'aspect, support your local poet ne veut-il pas dire clairement pour ceux qui veulent bien lire qu'il faut être le supporter de celui qui est Verbe, le poète du coin étant une des incarnations transitoires du Verbe. Mais le monde préférera voir le poster pot is fun; or le fun est précisément ce qui est ignoble".

Au reste, où que l'on se tourne pour interroger, il semble que tous les jeunes artistes déplorent la vulgarisation de leur "vocation". On ne sait pas encore quel sera le résultat de ces tentatives dont il serait en tous cas prématuré de dire qu'elles sont avortées. Quand on parle à ces jeunes, on est frappé par la distance qu'il existe entre nous et eux. Aller dans une discothèque psychédélique, par exemple, et à les voir danser, on a l'impression d'en être resté au temps du tango cher à Valentino.

Un jeune amateur de cinéma dit: "Il n'y a que Godard en France qui me plaît parce qu'il se rapproche de ce que je sens mais finalement c'est un bourgeois, je trouve aussi que les Orphées de Cocteau, c'est très fort".

Mais le fait d'être Québécois change-t-il quelque chose? "J'ai parfaitement conscience en tant qu'Américain de ce que les Américains appellent le péril américain; je sais aussi, en tant que français que les Français ont tort de nier tout simplement l'importance du psychédéisme. Les Français sont des faiseurs de chefs-d'œuvre; ils visent aux chefs-d'œuvre. Les Américains sont optimistes, ils cherchent les voies possibles du bonheur". Une déclaration nettement terminale.

Jean Basile

Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et amis



Le Centre de Psychologie et de Pédagogie

La Centrale du Livre

La Centrale audio-visuelle
260 ouest, rue Faillon - Montréal (10)

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, Le Centre de Psychologie et de Pédagogie, la Centrale du Livre et la Centrale audio-visuelle seront fermés jusqu'au mercredi 3 janvier 1968.

A tous nos clients et amis, nous donnons rendez-vous le mercredi, 3 janvier 1968, à 9 heures.

Agence du livre français

NOUVEAUTÉS

ÉDITIONS FRANÇIS MASPERO:

Rosa LUXEMBURG - L'accumulation du capital tome 1	5.15
Rosa LUXEMBURG - L'accumulation du capital tome 2	4.20
Ernest MANDEL - La formation de la pensée économique de Karl Marx	4.20
Fadela M'RABET - Les Algériennes	3.40
Michel GUTELMAN - L'agriculture socialisée à Cuba	5.15
(LA HAVANE 1967)	
OLAS, 1ère conférence de l'organisation latino-américaine de solidarité	4.20

ÉDITIONS ANTHROPOS:

Marcel POETE - Introduction à l'urbanisme	7.00
D. RIAZANOV - Marx et Engels	4.20
N. BOUKHARINE - L'économie mondiale et l'imperialisme	4.20

REVUE:

L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ - numéro 5	3.40
AUTOGESTION - numéro 3 - le dossier de l'autogestion en Algérie	2.60
RAISON PRÉSENTE - numéro 4	2.25

DE NOUVEAU DISPONIBLE:

Che GUEVARA - La guerre de guérilla	2.45
Che GUEVARA - Créer deux, trois Vietnam (dossier partisan)	0.45

1249 ouest, rue Bernard

271-6888

L'Art nouveau, signe de santé ou phénomène morbide?

par André Grou

La réaction de l'homme contemporain aux manifestations de création artistique nouvelles se traduit principalement par deux attitudes générales. Pour certains c'est le scandale devant le nouveau qui se définit par rapport à un futur ou même à un présent inconus en oubliant les références à un passé sécurisant; pour d'autres c'est un étonnement inquiet qui, lorsqu'un peu poussé, peut conduire à une curiosité intellectuelle que la réalité artistique permet difficilement de satisfaire. Les premiers ont réagi violemment aux Beatles, décrivent aisément l'art populaire, considèrent la musique et la peinture "psychédéliques" comme des formes morbides d'expression de névroses, voire de psychoses. Ils vont jusqu'à reprocher à un terme comme "psychédélique" son existence même. Les seconds essaient de situer les phénomènes nouveaux sans y parvenir. Ils se demandent ce que symbolisent les Beatles, s'ils ont un message et lequel, ils s'intéressent à la production des "hippies" tout en n'ayant aucun critère auquel se référer pour le juger.

Dans les deux cas, l'homme contemporain s'inquiète face à sa propre incompréhension de créations artistiques qui ont une vogue considérable, la plupart du temps temporaire et qui ne souffrent pas d'être jugées, parce qu'elles se définissent par leur propre empirisme.

Répétition d'un phénomène ancien

Pourtant le phénomène artistique moderne n'est pas entièrement nouveau. Il suit de très près l'évolution socioculturelle globale qu'il symbolise. Il la précède peut-être. Bien sûr, les modes sont moins stables et ce qui était accepté hier a de grandes chances de ne plus l'être aujourd'hui: société dont l'évolution s'accélère constamment. L'art, cinéma, littérature, peinture, sculpture ou musique, ne souffrent plus d'être jugés ou même comparés à une société pluraliste. L'art ne se prête plus à l'analyse, l'on ne peut que très difficilement établir des catégories dans lesquelles on compare les manifestations créatrices: société où les philosophies empiristes se sont substituées aux systèmes deductifs fondateurs de séries de principes consécutifs ordonnés par une logique bien définie.

Mais les fonctions socioculturelles de l'art n'ont pas changé. La culture et la société ont changé. L'art demeure ce qu'il a toujours été. Un symbole de son époque, un élément descriptif important d'une réalité spatio-temporelle définie. Une recherche de dépassement aussi de cette réalité dans laquelle les créateurs sont vitalement insérés.

Lorsque la technologie a donné à l'homme la photogra-

phie les peintres ont cherché une nouvelle dimension de la conscience à projeter: ils ont été non figuratifs. Le cinéma n'a pas tué le théâtre, il l'a amené à la recherche de nouvelles réalités à exprimer, et de nouvelles façons de les exprimer.

Les fonctions nouvelles de l'art

Devant le phénomène "hippie", les groupes de chanteurs populaires, le cinéma nouveau, l'on peut se demander si l'art remplit ou cherche à remplir de nouvelles fonctions. Le créateur autrefois inspiré par la muse tend à chercher son inspiration dans des drogues qui altèrent partiellement et de façon plus ou moins temporaire son être conscient. Phénomène morbide? Phénomène de santé de l'an 2,000? La seconde réponse nous apparaît plus probable. C'est la recherche nouvelle d'un homme qui se voit remplacé par la machine. Lorsque la caméra a dépassé la capacité de reproduction d'objet par l'homme, celui-ci a cherché à recréer subjectivement les objets. Le cerveau électronique, nouveau robot, s'impose comme supérieur à l'homme pour remplir ses fonctions intellectuelles logiques. L'homme cherche une nouvelle réalité à exprimer, une réalité que la machine ne peut remplir.

Les sciences de l'homme

connaissent une vogue considérable et leur développement spectaculaire au cours du dernier demi-siècle a fait sans cesse reculer les frontières de l'inconnu dans l'homme. Surtout les progrès de la psychologie, de la sociologie et de la médecine prévisibles à plus ou moins long terme permettent d'entrevoir le jour où il sera possible de travailler directement sur l'esprit humain. Des psychologues réussissent déjà à transmettre des connaissances aux animaux de laboratoire par des injections! L'artiste est peut-être le premier à réagir contre ces forces nouvelles qui risquent d'aliéner l'être humain plus encore que les exigences anciennes de sa subsistance.

Dans cette perspective, les créateurs rejettent toute forme non nouvelle d'expression comme périmée et ils cherchent avec le fureur de désespérés de nouvelles sources d'inspiration de même qu'une façon actuelle d'exprimer les réalités profondes de l'humanité. Cette recherche frénétique souvent l'invite à se tourner vers les drogues hallucinogènes qui lui permettent peut-être de découvrir des dimensions de l'esprit humain encore peu connues des scientifiques. Cette même recherche pousse le créateur à se reconstruire aux sources de l'humanité. C'est la tendance des nouveaux ryth-

mes en musique de retourner à des formes primitives que la civilisation souvent superficielle nous avait fait croire épuisées.

Bref, autrefois l'apanage exclusif de petites élites qui définissaient les situations et les jugements, l'art cherche à se démocratiser, il devient pluraliste, empiriste et fuit toute enrégimentation qui permettrait de le compartimenter.

Les créateurs au vingtième siècle tentent de trouver de nouvelles possibilités de dépassement de l'homme, des secteurs où il ne sera pas subjugué par la machine. Les écoles de peinture non figurative ont choqué en leur temps, les premiers musiciens dodecaphoniques ont subi sarcasmes et moqueries. Ils sont aujourd'hui dépassés. Les nouveaux créateurs constituent probablement un signe de santé de notre temps. Ils demeurent l'avant-garde de la partie de l'humanité qui lutte contre son asservissement éventuel par une technologie envahissante, voire englobante.

André Grou
directeur du département
de sociologie au collège
Sainte-Marie

DES ROMANS D'AVENTURES ET DE SCIENCE-FICTION
PUBLIÉS AU CANADA POUR LES ADOLESCENTS
CANADIENS!

LIDEC-AVENTURES

Sous la plume de M. Gagnon vit tout un monde de personnages enrobés dans la fameuse association UNIPAX.
Quel rôle poursuit cet organisme dans un univers bouleversé par trois guerres consécutives? Comment opère-t-il? D'où lance-t-il ses opérations humanitaires? Avec quelles forces doit-il compter? Sur mer, sous les eaux, sur la terre et dans les airs, Unipax dispose de moyens d'action dont la description remplira d'admiration les lecteurs de Monsieur Gagnon.

Titres déjà parus:

101 - Unipax intervient

\$0.75

102 - Les savants réfractaires

\$0.75

103 - Le trésor de la "Santissima Trinidad"

\$0.75

104 - Une aventure d'Ajaj

\$0.75

105 - Opération Tanga

\$0.75

106 - Alerte dans le pacifique

\$0.75

L'Homme aux gants noirs - de R. Hollier

\$0.75

M. Thériault invite ses lecteurs à lire les aventures de son héros, le plus sensationnel agent secret au service du gouvernement canadien.
Qui est Volpek? Comment est-il entré dans la carrière qu'il poursuit si brillamment? Qui sont ses collaborateurs? De quels moyens dispose-t-il pour arriver à ses fins? Quels sont ses ennemis les plus acharnés?
Les lecteurs de M. Thériault voudront trouver la réponse à toutes ces questions en suivant les épisodes mouvementés et souvent tragiques qui remplissent ses romans.

Titres déjà parus:

1 - La montagne creuse

\$0.75

2 - Le secret de mufjarti

\$0.75

3 - Les Dauphins de M. Yu

\$0.75

4 - Le château des petits hommes verts

\$0.75

5 - Le dernier rayon

\$0.75

6 - La bête à 300 têtes

\$0.75

L'Homme aux gants noirs - de R. Hollier

\$0.75



LIDEC Inc.

1083, avenue Van Horne
Montréal 8, P.Q.
Tél. 274-6521

SÉLECTION DU JOUR DE L'AN À LA T.V.

LUNDI

10 h 00 - LA MALE VOLANTE (CANAL 2)
Conte de Noël, avec Serrault, Poiret et Richard. Délégués sur terre pour assister un pauvre professeur de piano aux prises avec son crâne, deux anges font trois heureux au lieu d'un.

11 h 30 - VOEUX DU NOUVEAU AN (CANAL 2)
Voeux du Gouverneur général du Canada, du Lieutenant-gouverneur du Québec et du premier ministre du Québec.

11 h 30 - LONG MÉTRAGE (CANAL 2)
Le Cheval et l'enfant. Aventures

de Koji Shima, avec Yukihiko Iwawake, Ayako Wakao, Yoshiro Kitahara et Bontara Miaka. A Hokkaido, au centre du Japon, un petit garçon d'une dizaine d'années assiste aux premiers pas d'un poulain.

23 h 30 - CINÉMA (CANAL 2)
Christelle et l'empereur. Comédie musicale de F. J. Gottlieb, avec Sabine Singen, Peter Weck et Sieghard Rupp. Une joyeuse animation règne au château du comte et de la comtesse de Paalen qui reviennent de voyage de nocce et attendent la visite de l'empereur François-Joseph.

LUNDI A 23 h 35 (CANAL 6)
Screaming Skull. Film d'horreur,

avec John Hudson, Peggy Webber et Russ Conway. Une jeune mariée est littéralement terrifiée par une série d'événements mystérieux qui se déroulent dans son étrange demeure.

MARDI
(au canal 2 seulement)
Les Travaux d'Hercule. Film pseudo-mythologique de Pietro Francisci, avec Sylva Koscina, Steve Reeves, Fabrizio Mioni et Gianna-Maria Canale. Hercule doit accomplir une série d'exploits incroyables pour restituer à Jason le trône usurpé par son oncle, Pélée, meurtrier d'Éson.

22 h 00 - TOUS POUR UN
Jeu-questionnaire mettant à l'épreuve la mémoire et les connaissances d'un concurrent. Sujet: Richard Wagner, l'homme et l'œuvre. Texte: Jean Sarrasin. Recherches: le docteur Cécil Gendreau.

22 h 00 - LONG MÉTRAGE
La Fille de la rizière. Drame de Raffaello Matarazzo, avec Elsa Martinelli, Folco Lulli, Michel Aucier et Lilla Brignone. Le patron d'une rizière est soupçonné d'être le père d'une mondine qui vient d'engager

Appels à tous: Guy Ferron
22 h 30 - LES SPORTS EN 1967
Les faits saillants du sport en 1967. La coupe Stanley, la coupe Grey, la boxe, les Jeux pan-américains, les Premiers Jeux d'hiver canadiens, le ski alpin, la Série mondiale de baseball, la Course d'Indiapolis. Animateurs: René Lecavalier, Jean-Maurice

Bailly, Richard Garneau, Raymond Lebrun et Lionel Duval.
23 h 20 - CINE-CLUB
La Pointe Courte. Film d'avant-garde d'Agnès Varda, avec Sylvia Monfort et Philippe Noiret. Un couple prend pour la première fois, après cinq ans de mariage quelques jours de vacances à la Pointe Courte.

GAGNANT DE 6 OSCARS
LE DOCTEUR JIVAGO
EN COULEUR
Horaires: tous les jours à 2 h 15 et 8 h 15 p.m.
ADMISSION:
Matinées du lundi au vendredi: \$1.50
Samedi & Dimanche: \$2.00 Soirée: \$2.00
LAISSEZ-PASSER NON VALABLE
POUR ADULTES ET ADOLESCENTS - 14 ANS

PAPINEAU
PAPINEAU et MONT-ROYAL 531-6832

En février

Le "Barbier" par l'Opera Guild

Le célèbre opéra de Rossini, "Le Barbier de Séville" sera présenté sur la scène de la Salle Wilfrid-Pelletier par l'Opera Guild de Montréal, à l'occasion de sa 27ème saison annuelle. Il y aura deux représentations, vendredi et dimanche, à 8 heures p.m. Cette présentation marquera le centenaire de la mort du compositeur survenue en 1868 à Paris.

Madame Pauline Donalds, fondatrice et directeur artistique de l'Opera Guild, la plus

ancienne société canadienne vouée exclusivement au théâtre lyrique, a réuni une distribution imposante où figurent plusieurs chanteurs canadiens, selon une politique établie depuis longtemps à l'Opera Guild.

Marilyn Horne, l'une des grandes voix du siècle, fera ses débuts montréalais à la scène dans le rôle de Rosine. A ses côtés, on entendra pour la première fois le jeune ténor Ken Remo dans le rôle d'Almaviva. Figaro sera le baryton Robert Savoie et Na-

poléon Bisson chantera le rôle du Docteur Bartolo. La basse-bouffe américaine Arnold Voketatis sera Basilio. La distribution comprend également Fernande Chiochio, Claude Létourneau et Georges

Forget qui seront respectivement Bertha, Fiorello et l'Officier. Le jeune chef américain Henry Lewis, qui a dirigé à la Scala, sera au pupitre et Irving Guttman assurera de nouveau la mise en scène.

THÉÂTRE

LA BOITE A CLEMENCE: "Sois toi-même", revue musicale de Clémence Desrochers et Pierre F. Brault. Mercredi, jeudi et vendredi: 21h. 22h. samedi: 20h. 22h. 23h. et 00h.30.

COMEDIE-CANADIENNE: Relâche.

CENTRE CULTUREL DU VIEUX MONTRÉAL: "Fortune and Men's Eyes", relâche les lundis.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: "La première du dimanche" de George Michel - tous les soirs à 21h. Samedi: 20h. et 22h.30 - dimanche: 19h.30 (relâche les lundis).

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: "Des clowns par milliers" - du lundi au samedi: 20h.30 - dimanche en matinée à 14h.30 et 19h.30.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: Relâche samedi, dimanche et lundi; Mardi, O.S.M. sous la direction de Rafael Frubbeck de Burgos - 20h.30. Maeterlinck - 14h.30 et 19h.30.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Théâtre du Nouveau Monde présente "Anatole" d'Arthur Schnitzler - 20h.30. (Relâche dimanche et lundi).

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST: "Darling" et "Dear John" 11.50 - 3.19 - 6.28 - 9.57 - "Les Religieuses" 1.29 - 4.58 - 8.27

STRAND - "Africa Addio" 10.00 - 1.45 - 5.30 - 9.20 "Teenage Rebellion" 12.10 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VAN HORNE - "Smashing Time" 1.15 - 3.15 - 7.15 - 9.15

VERDI - Sam. en matinée: 12.30 - 2.15 - 4.00 Underground américain programme no 2 - en soirée: "Warrendale" 6.30 - 9.45 "Lord of the Flies" 8.20 - Dim. - "Warrendale" 3.00 - 6.30 - 9.45 - "Lord of the Flies" 1.20 - 4.50 - 8.20 - Lundi et mardi en matinée: 12.30 - 2.15 - 4.00 - Underground américain programme no 3 - en soirée: "Warrendale" 6.30 - 9.45 - "Lord of the Flies" 8.20

CANADIEN - "Paris secret" 12.00 - 3.25 - 6.30 - 10.00 "Les Chiens dans la nuit" 2.35 - 4.50 - 8.10

CHAMPLAIN - "Crépuscule des Aigles" 12.35 - 4.58 - 9.21 - "La merveilleuse anglaise" 3.16 - 7.39

CHATEAU - "Paradis Hawaïen" 2.50 - 6.10 - 9.25 - "Sur la piste des Apaches" 1.15 - 4.35 - 8.00

WESTMOUNT - "Camelot" 8.15 - Matinées mer. sam. dim. 2.15

YORK - "Bonnie and Clyde" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25

CREMAZIE - "La mélodie du bonheur" 2.05 - 5.10 - 8.15

DAUPHIN - "Le roi de cœur" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELECTRA - "On ne vit que deux fois" et "La Revanche du Sicilien"

ELYSEE - Salle Alain Resnais: "Marnette" sem. 7.30 - 9.30 - sam. dim. et fêtes: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.)

ELYSEE - Salle Eisenstein: "Mouchette" sem. 7.30 - 9.30; sam. dim. et fêtes: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.)

EMPIRE - "Made in USA" - Sur sem.: 7.20 et 9.15 - Sam. dim. lun et mar. 1.45 - 3.35 - 5.20 - 7.20 - 9.15

FRANÇAIS - "Paradis Hawaïen" 2.50 - 6.10 - 9.30 - "Sur la piste des Apaches" 1.05 - 4.25 - 7.45

GRANADA - "Sur la piste des Apaches" 2.50 - 6.10 - 9.30 - "Paradis Hawaïen" 1.15 - 4.35 - 7.55

JEAN-TALON - "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00 "Le Gang descend sur la ville" sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35

MAISONNEUVE - "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00 "Le Gang descend sur la ville" sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35

MERCER - "On ne vit que deux fois" et "La Revanche du Sicilien"

MONTCAIM - "Le Repos du guerrier" "Un Monde nouveau" et "Phèdre" des 12.30.

PAPINEAU - "Dr Jivago" 2.15 - 8.15

PARISIEN - "Belle de jour" 3.00 - 5.15 - 7.30 - 10.00

PLAZA - "Paris Secret" 12.00 - 3.25 - 6.30 - 10.00 "Les Chiens dans la nuit" 2.35 - 4.50 - 8.10

RIVOLI - "Darling" et "Dear John"

SAINT-DENIS - "Les Religieuses" 12.00 - 3.29 - 6.38 - 10.07 - "Le Voleur magnifique" 1.30 - 4.59 - 8.28

VENDOME - "La Guerre est finie" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30.

VILLERAY - "On ne vit que deux fois" et "La Revanche du Sicilien"

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "Gone with the Wind" 8.15 - Mats. sam. dim. et mer. 2.15

ATWATER - "The Ambushers" - 12.55 - 3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.40.

CAPITOL - "The Trip" - 10.20 - 12.10 - 2.05 - 4.00 - 5.50 - 7.50 - 9.50

CINERAMA IMPERIAL - "Grand Prix" tous les jours 2.00 - 8.30 - dim. 2.00 - 7.30.

THE CINEMA WESTMOUNT SQUARE - "Reflections in a Golden Eye" 1.15 - 3.15 - 5.20 - 7.20 - 9.25

KENT - "Counterpoint" - 1.10 - 3.05 - 5.05 - 7.00 - 9.10

LOEWS - "Valley of the Dolls" - 10.10 - 12.25 - 2.35 - 4.50 - 7.00 - 9.15

PALACE - "Wait Until Dark" 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30

PLACE DU CANADA - "Tony Rome" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.30

PLACE VILLE-MARIE (petite salle) - "Blow-Up" 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50

SEVILLE - "Jungle Book" 1.55 - 4.35 - 7.10 - 9.45 "Charlie, the Lonesome Cougar" - 12.45 - 3.20 - 5.55 - 8.30

SNOWDON - "Far from the Madding Crowd" en soirée: 8h.15 - Matinée (merc. sam. et dim.): 2.15

Sign on News

London Line

Let's find out

Teledominica

Continental Miniature

Spectrum

Question Period

Forum

The Sports Scene

Mr. Chips

World Beat 67

Command Performance

T.B.A.

The Monkeys

The F.B.I.

I Dream of Jeannie

Smother's Brothers Show

W5

National News

Pulse

Holiday Theatre

"Will Success Spoil Rock Huter" - Comédie

New Years Day Welcome

Holiday Theatre

"The Big Country"

Western

Sign on News

London Line

Let's find out

Teledominica

Continental Miniature

Spectrum

Question Period

Forum

The Sports Scene

Mr. Chips

World Beat 67

Command Performance

T.B.A.

The Monkeys

The F.B.I.

I Dream of Jeannie

Smother's Brothers Show

W5

National News

Pulse

Holiday Theatre

"Will Success Spoil Rock Huter" - Comédie

New Years Day Welcome

Holiday Theatre

"The Big Country"

Western

Horaires-TV

SAMEDI	CBMT 6
Le sigle C marque une émission en couleur.	9.00 Test, Pattern and Music
CBFT 2	9.54 Today on CBMT
10.25 Aujourd'hui à CBFT	10.00 Marvel's Super - Heroes
10.30 La petite histoire de l'automobile	10.30 L'Unité Hearted
11.00 Tour de terre	11.00 Doktori
12.00 Histoire d'une ville	12.00 Cuisine: "Chicken Withridates"
1.00 Tennis	12.30 Let's Talk Football
1.45 Les Quatre Saisons	1.00 Three Star Bowling
2.00 Elles	1.30 CBC Sports presents: "Kaleidoscope"
3.00 Cinéma:	1.45 "Water Polo"
"Le Caid de Champlain"	2.00 Moby Dick
4.30 Image en tête	2.30 Bugs Bunny
5.30 Téléjournal	2.50 This land of ours
6.35 Langue vivante	3.00 Sound 88
7.00 Perdue dans l'espace	6.45 CBC TV News
8.00 Cher Oncle Bill	7.00 Beverly Hillsbillies
8.30 Soirée du hockey:	7.30 The High Chaparral
"Californie à Montréal"	8.30 Hockey
10.15 Les Couches-Tard	10.15 "Californie à Montréal"
10.45 Téléjournal	10.45 The Out doors man
11.00 Nouvelles du sport	11.00 CBC National News
11.15 Cinéma:	11.16 Night Report
"Le trassin"	11.23 Weekend in sport
	11.31 Film Favourites: "Pearl of the South Pacific"
	1.00 Final Report

CFTM 10	CFCF 12
7.30 Mire et musique	9.00 Sound of 12
7.45 Miro-Matin	9.15 Sign on News
8.45 Les p'tits bonshommes	9.30 Rocky and his Friends
9.00 Télé-bonbon	10.00 The Buddies
10.00 La cabane à Midas	10.30 Bat Fink
11.00 La roulotte du gros Bill	11.00 The Spiderman
12.00 L'homme à la carabine	11.30 The Beatles
12.30 Ciné-samedi:	12.00 Lone Ranger
"Quoi des bruns" - Drame.	12.30 Thunderbirds
"Un million clés en mains"	1.00 Wrestling
3.30 Les trois mousquetaires	2.00 Film: "Santiago" - Drame.
4.00 Sur le motels	3.30 The Flying Fisherman
5.00 La rampe sportive	4.00 After Your
5.30 C'est arrivé cette semaine	4.30 Wide World of Sport
6.00 Terre des jeunes	6.00 Like Young
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui	7.00 The Jackie Gleason Show
8.00 Les arpentés verts	8.00 Academy Performance: "Flower Drum Song"
8.30 Les grands spectacles:	10.00 Garrison's Gorillas
"Le bal des adieux" - E.U.	11.00 The National News
10.45 Dernière heure et météo	11.15 Pulse
11.00 La ronde des sports	11.43 Pjama Playhouse
11.15 Cinéma:	1.30 Sign off News
"Les bricoleurs" - Fantaisiste.	
12.40 Dernière heure	
12.45 Fermeture	

DIMANCHE

CBFT 2	CBMT 6
Le sigle C marque une émission en couleur.	11.15 Bonne Année
10.25 Aujourd'hui à CBFT	12.15 Cinéma: "La grande farandole" - Comédie musicale - E.U.
10.30 Le chemin des étoiles	1.50 Fermeture
11.30 Le jour du Seigneur	
12.30 Lecture pour tous	9.00 Test Pattern and Music
1.00 Panorama	9.54 Today on CBMT
1.30 Les travaux et les jours	10.00 Kiddies: Rendez-vous
2.00 A la recherche d'un dialogue	10.30 This is Life
2.30 Football de la ligue	11.00 Church Service
3.00 Nationale	12.30 Let's Talk Music
5.00 Echos du sport	12.30 Sports Magazine
5.30 L'heure des quilles	1.00 This World of Ours
6.30 Téléjournal	1.15 Gardening with Earl Cox
6.35 Atome et Galaxie	1.30 Country Calendar
7.00 A communiquer	2.00 Man Alive
8.00 Les Beaux Dimanches	2.30 Hymn Sing
"Cent plus un"	3.00 CBC Sports Presents: "NFL Football Game"
9.00 Les Beaux Dimanches	5.30 Sports-a-plenty
"Happy New Year"	5.57 CBC TV News
10.00 Vivre en ce pays	6.00 Walt Disney
10.30 L'Envers des hommes	7.00 Green Acres
11.00 Téléjournal	7.30 Flashback
11.15 Sports dimanche	8.00 Ed Sullivan
11.30 Cinéma:	9.00 Hello Delhi
"La bonne combine"	10.01 The Way it is
	11.00 CBC National News
	11.15 Night Report
	11.23 Week end in sports
	11.30 A Happy New Year
	12.30 Movie: "The First Travelling Sales Lady"
	1.30 Final Report

CFTM 10	CFCF 12
9.30 Mire et musique	9.30 Sign on News
10.00 Regard sur le monde	9.45 London Line
11.00 Bon dimanche	10.00 Let's find out
12.00 Nouvelles édition	10.30 Teledominica
12.30 Le coin du disque	12.30 Continental Miniature
1.00 Les hommes de l'avenir	1.00 Spectrum
1.30 Ciné-Dimanche:	1.30 Question Period
"La Tour, prend garde"	2.00 Forum
Historique - France	2.30 The Sports Scene
C.E.Q.	3.00 Mr. Chips
3.30 Sur la sellette	3.30 World Beat 67
4.30 C'est votre affaire	4.30 Command Performance
5.00 Télé-Quilles	5.30 T.B.A.
6.00 Caisse Boni	7.00 The Monkeys
6.30 Music-Hall des jeunes	7.30 The F.B.I.
7.00 Le Virginien	8.30 I Dream of Jeannie
8.30 Chansons à vendre	9.00 Smother's Brothers Show
9.00 Sauve qui peut	10.00 W5
10.00 Histoire d'une étoile	11.00 National News
10.30 Au bout du monde	11.15 Pulse
	11.40 Holiday Theatre
	11.55 New Years Day Welcome
	12.05 Holiday Theatre
	"The Big Country"
	Western

Manger du beurre

MY COUNTRY

fabriqué par

Lactanin

TOUTE LA SÉDUCTION ET LE DÉSIR D'UNE FEMME AMOUREUSE!

BRIGITTE BARDOT

ROBERT HOSSEIN en couleurs

LE REPOS DU GUERRIER

CHRISTINE DELAROCHE

Un Monde Nouveau

MELINA MERCOURI dans les amours de Phèdre

MONTCAIM 3238, MASSON Tel. 727-5212

Realisation de PHILIPPE DE BRICA

LE ROI DE CŒUR

EASTMANCOLOR TECHNISCOPE

GENEVIEVE BUJOLD

PIERRE BRASSEUR

JEAN-CLAUDE BRALY

HORAIRE:
1.30-3.30-5.30
7.30-9.30

Le Dauphin
TEL. 721-6060 BEAUBIEN PRES DREUILLES

EN EXCLUSIVITÉ JUSQU'AU 7 JANVIER!

LES AVENTURES DU PÈRE NOËL

en couleurs un film pour toute la famille à voir ensemble

CINÉMA LE PARISIEN pour tous 75c

Tel. 861-2697 480, DUNDAS ST. CATHERINE

GAGNANTE D'UN OSCAR

Julie CHRISTIE

Darling

EN PLUS EN FRANÇAIS

RIVOLI AMHERST VERSAILLES

277-4129 288-2943 352-0200

EN PLUS EN FRANÇAIS

DEAR JOHN

277-4129 288-2943 352-0200

UNDERGROUND #2 UNDERGROUND #3

3 films en couleurs

• SINS OF THE FLESHAPOIDS
• HOLD ME WHILE I'M NAKED
• ECLIPSE OF THE SUN VIRGIN

lundi 1er janvier à samedi 6 janvier 4 films en couleurs

• "VAL"
• "CHUMLU"
• "SON OF DADA"
• "ATMOSFEAR"

EN MATINÉE seulement 1 spectacle (lun. & sam.) 12.30 2.15 et 4.00

CE SOIR et pour une semaine seule

Warrendale

en couleurs en soirée

UN FILM PAS COMME LES AUTRES

ENFIN VOUS POUVEZ LE VOIR à 6.30 et 9.45 (Dim. 3.00-6.30-9.45)

à tous les amis du VERDI BONNE et HEUREUSE ANNÉE de cinéma...

verdi

5360 BOUL. ST LAURENT 277 4800 CINÉMA DE REPÉTITION

EN PRIMEUR

LE DERNIER JEAN-LUC GODARD

"Godard est constamment brillant... il exécute toutes sortes de pirouettes cinématographiques, s'autorise les scènes les plus brûlantes et se moque de la rigueur!" - France-Soir

MADE IN USA

SCOPE-COULEURS avec ANNA KARINA - JEAN-PIERRE LEAUD un film de JEAN-LUC GODARD

AU NOUVEAU CINÉMA empire

451, Ogilvy, 274-4521

DEMAIN

PRIX INTERNATIONAL CRITIQUE DU FILM

ACADEMIE FRANÇAISE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

PRIX LOUIS BUNUEL

LA GUERRE EST FINIE

GENEVIEVE BUJOLD

PRIX BIANCHETTI-PARIS

MEILLEUR JEUNE VEDÉTTE

DERNIER JOUR UN HOMME ET UNE FEMME

12.45; 2.50; 5.00; 7.15; 9.30

VENDOME

STATION PLACE VICTORIA TEL. 878-1451

RESERVE AUX ADULTES 18 ans

FAROUN présente 35e SAISON

UN VRAI FESTIVAL DU FILM POUR LES JEUNES

Représentation à 2 hres P.M.

SALLE RESNAIS POUR ACCUEILLIR: MARIE ANNICK ET SES CADEAUX DE NOEL

29-30 DÉCEMBRE ET 2-3 JANVIER

KATYA ET LE CROCODILE (COULEUR)

LE GARÇON ET LE MOÛSE (COULEUR)

LA MARGUERITE (COULEUR)

LE CERF VOLANT DU BOUT DU MONDE (FRANCE-COULEUR)

INFORMATIONS: COMMENTAIRES FRANÇAIS

FAROUN FILMS 844-5302 (DE 9 HRES A 5 HRES)

PRIX: \$0.75

elvysee

35 MILTON / 842-6053

UN ÉCLAT DE RIRE À TOUT CASSER!

LOUIS de FUNÈS

Le film qui mérite l'OSCAR du rire!

SCOPE-COULEURS

COMPLÈMENT DE PROGRAMME

ELKE SOMMER

TOUTE L'INSOUCIANCE ET LA CRUAUTÉ DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI

LE GANG DESCEND SUR LA VILLE

CENTRE COMMERCIAL MAISONNEUVE 3019 EST, SHERBROOKE, PRÈS FRONTENAC 525-2174 - STATIONNEMENT GRATUIT

Maison neuve

CENTRE COMMERCIAL MAISONNEUVE 3019 EST, SHERBROOKE, PRÈS FRONTENAC 525-2174 - STATIONNEMENT GRATUIT

JEAN-TALON

JEAN-TALON À L'EST DE PIE-X, 725-7000, STATIONNEMENT GRATUIT

un idiot paris

SCOPE-COULEURS

DANY CARREL

JEAN LEFEBVRE

Un film délicieusement drôle qu'il serait idiot de manquer

cinéma fleur de lys

TEL. 288-3303

STATION BERRI

HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

théâtre du rideau vert
Du lundi au samedi à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30 et soirée à 19 h. 30

DES CLOWNS PAR MILLIERS

Comédie de GARDNER
ADAPTEE par SYLVAIN HEBERT — RONALD FRANCE
JEAN COSMOS LOUIS AUBERT — JACQUES LORAIN
Mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
Décor: WUETRICH — Costumes: BARBEAU
Au Stella — Tél. 844-1793 4664 St-Denis Métro Leclair

CINERAMA 2 OSCARS

James Garner Eva Marie Saint Antonio Banderas François Hardy Yves Montand Toshiko Miura

CINERAMA Grand Prix 9^e MOIS

Fauteuils réservés en vente par la poste ou au théâtre...
Jules Jacob Musique - Morgan (magasins Boulevard et Dorval), Roi des Bas Prix, R. Foucher C.T. Pont-Viau

HORAIRE SPÉCIAL DES FÊTES
23 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER INCL.
(y compris Noël et le lendemain, Jour de l'An et le lendemain)
2 h. TOUS LES JOURS - 8 h. 30 TOUS LES SOIRS
DIMANCHE: 2 h. Et 7 h. 30
Enfants admis le soir accompagnés d'un adulte

IMPERIAL CINERAMA 1430 Bleury, Mt. - AV. 8-7102 ou 5603

METRO STATION PLACE DES ARTS

la promenade du dimanche

Georges Michel
MISE EN SCÈNE
PAUL SUISSONNEAU

Avec: JEANINE SUTO
PIERRE BOUHER
JEAN-LOUIS MILLETTE

TOUS LES SOIRS - RELACHE LE LUNDI
THÉÂTRE DE QUAT' SOUS
100 EST, AVE DES PINS
TEL: 845-7277

théâtre du rideau vert
Aujourd'hui: Matinée 14 h. 30; Soirée 19 h. 30

POUR TOUTE LA FAMILLE!
Un spectacle merveilleux pour les Fêtes!

Féerie en six actes et douze tableaux
MAURICE MAETERLINCK

L'OISEAU BLEU

Mise en scène: YVETTE BRIND'AMOUR
Décor et costumes somptueux créés par HUGO WUETRICH et FRANÇOIS BARBEAU
Musique originale de LOUIS COLLARD

Une pléiade de comédiens, une centaine de personnages

MATINÉES - 14 h. 30
30 décembre 1967
2-6-7 janvier 1968
BILLET: \$50 à \$4.00

SOIRÉES - 19 h. 30
30 décembre 1967
2-6-7 janvier 1968
BILLET: \$2.50 à \$4.50

PLACE DES ARTS THÉÂTRE MAISONNEUVE
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL: 842-2112

elysée
35 MILTON / 842-6053 SALLE RESNAIS

manette

MANETTE LEVESQUE

follement amoureuse de tous les hommes, elle ne connaît qu'amertume et dégradation

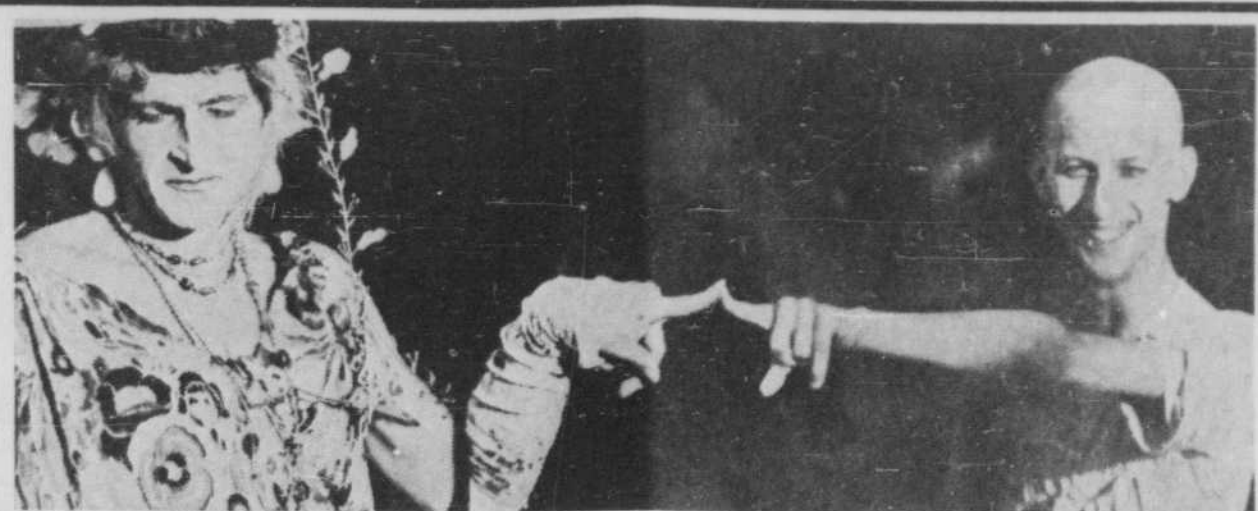
UN FILM DE CAMIL ADAM

Avec: LÉO ILIAL - YVAN CANUEL - JEN ROGER
M. MAILLOT - D. ANDRÉ - A. LEBLANC - J.-L. PARIS
INTERPRÉTÉS PAR JOCELYNE PASCAL - LES BARONNETS

AUSI: MAILLOT JAUNE de Claude Lelouch
SALLE EISENSTEIN
Réalisation de Robert Bresson, d'après le roman de Georges Bernanos
LA CRITIQUE EST UNANIME *****

7^e SEMAINE
UN PUR CHEF-D'ŒUVRE

mouchette



Une image de "Flaming Creatures" de Jack Smith: des manies d'homosexuels narcissiques (Gilles Groulx).

L'Underground américain: tentative ou fumisterie?

"Intéressant pour le Québec", "Manies d'homosexuels narcissiques", "Défection morose", "sauvagement intuitif, parfois", telles sont les interjections (pouvons-nous dire les jugements) qui exposent des que l'on parle aux cinéastes québécois du cinéma "underground" dont le Verdi présente quelques exemples et dont la cinématèque présentera un de ses plus intéressants créateurs. Brakhage.

Venu des USA, le cinéma Underground représente théoriquement une tendance nouvelle vieille d'une dizaine d'années. Les copies enfin disponibles sont chèrement distribuées à Montréal, non sans rencontrer les mêmes ennus qu'à New York avec la censure... et la police.

Comme les boutons et les posters, le cinéma Underground ne peut pas se juger aussi globalement que les té-

moignages que l'on va lire. Cinéma de contestation ou tentative esthétique, il se situe malgré tout à la recherche d'une nouvelle sensibilité américaine. L'un des plus intéressants cinéastes Underground, Kenneth Anger avoue: "Nous ne sommes plus à l'ère du poisson, nous entrons dans le temps du verseau". Langage sybillin pour certains mais fort clair pour d'autres!

Le public réagit fort différemment. "Echos of Silence", présenté au Verdi, ne retient pas tout son public. Généralement on s'accorde pour déplorer la pauvreté de sa réalisation. A propos de cet "Echos of Silence" un critique américain a déclaré: "Voulait-on que ce film qui a coûté \$1,500, soit aussi beau et aussi bon que 'L'Avventura'?"

Entre ceux qui crient à la

fumisterie et ceux qui chantent la tentative, il n'est guère possible de trancher actuellement. Voici néanmoins quelques raisons "positives" qu'avancent généralement les défenseurs de l'Underground américain:

1) Il ne faut pas chercher dans les films underground, autre chose que des nouvelles situations. Ces situations seront exploitées plus tard.

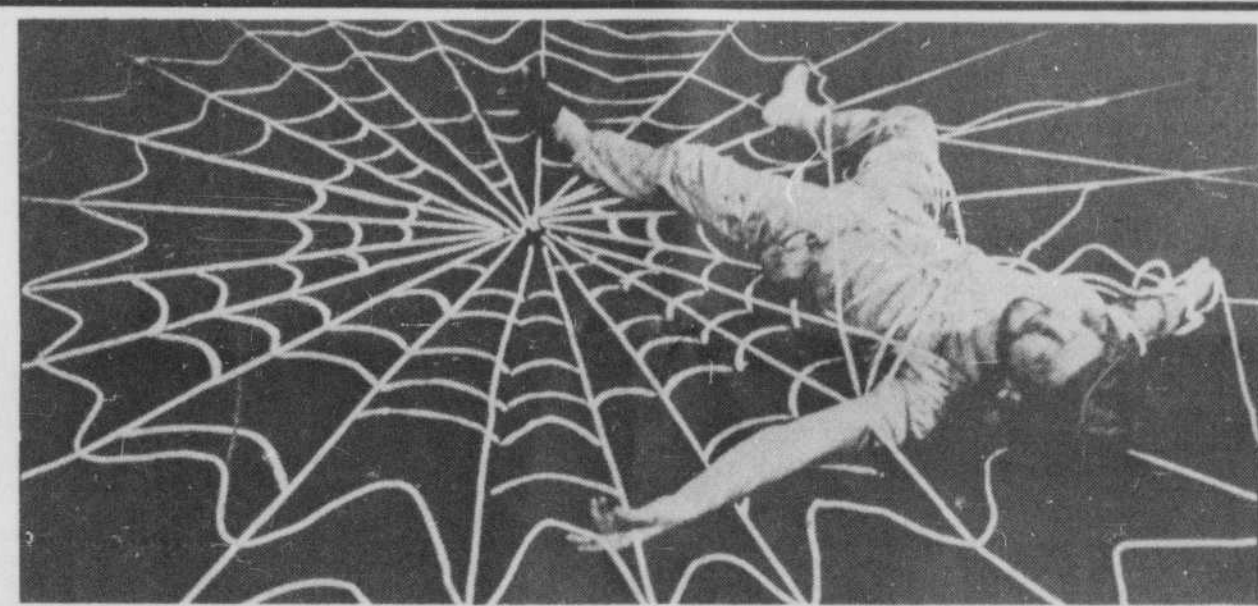
Le but n'est pas de réaliser mais d'exprimer.

2) Fait souvent par des amateurs, le film Underground est souvent mauvais. Mais dans toute tentative vraiment nouvelle il existe un déchet considérable. Ce côté amateur a pourtant sa raison d'être. Jusqu'à présent le jeune écrivain, le jeune peintre, le jeune musicien pouvait peindre, écrire, faire de la musique sans qu'il

lui en coûte rien. Mais le cinéaste-né, celui qui ne voulait s'exprimer que par le cinéma, ne pouvait pas. Le cinéma Underground lui ouvre une voie.

3) Les poètes, les peintres savent qu'il peut naître à tout instant un Rimbaud. Les cinéastes professionnels, eux, ne le savent pas. Le cinéma Underground qu'ils nient est en fait un réflexe de défense tout à fait compréhensible mais mauvais.

Enfin, pour ceux que le sujet intéresse vraiment, ils pourront lire "An Introduction to the American Underground Film" par Sheldon Renan et "The New American Cinema" par Gregory Battcock, tous deux édités par "Dutton Paperback"; ils pourront également se procurer la revue "Filmculture", porte-parole du mouvement, entre autres.



Une image de "Secret of Wendel Samson" de Mike Kuchar: le reflet d'une pensée aberrante (Jean Dansereau).

Qu'en pensent les cinéastes québécois?

JEAN-PIERRE LEFEBVRE a terminé un autre film, "Mon amie Pierrette", et prépare "Jusqu'au cœur" et "Comment gagner la guerre contre les Américains". Il n'est pas impossible qu'il ne faut pas mourir pour ça", couronné lors du dernier Festival du film de Montréal, sorte prochainement en France. Chose certaine, "Patricia et Jean-Baptiste", qui représente de l'avis de plusieurs ce qu'il a fait de mieux, inaugurera, le 3 janvier, une soirée consacrée au Canada par la télévision française. L'Underground l'intéresse vivement. Il y discerne un aspect sociologique d'importance, inséparable du contexte dans lequel les oeuvres ont été faites, c'est-à-dire en réaction contre le système commercial, mais craint beaucoup que les cinéastes en question aient recréé à leur usage les tics qu'ils dénoncent. D'autre part, quant à la manière, il croit que toutes les avant-gardes se ressemblent et que Germaine Dulac a fait la même chose que les cinéastes de l'Underground des 1920. Enfin, il constate que Toronto est la capitale canadienne de ce cinéma, et non Montréal, Toronto qui penche donc du côté de New York plutôt que du côté du Québec et cherche, pour se distraire, les mêmes moyens que les Américains. A son sens, le cinéma québécois n'a pas à s'inspirer de l'Underground, destiné à de petits groupes d'initiés, mais doit être fait pour tout le peuple.

JACQUES GODBOUT a lu énormément sur le sujet mais regrette de devoir dire que les quelques films de l'Underground qu'il a vus jusqu'ici, vieux de quatre ou cinq ans déjà, ne présentent plus qu'un intérêt de cinématheque. Toutefois, "mieux que les bons films, ce sont souvent les oeuvres ratées qui sont les plus utiles aux cinéastes".

CLAUDE FOURNIER, retour d'Europe où Claude Lelouch tente actuellement d'obtenir un visa pour "Du Général au particulier", qui serait présenté comme complément de programme à "Vivre pour Vivre" sur l'Elysée, travaille à un documentaire sur Emile Nelligan pour le compte du Ministère des Affaires culturelles. Il trouve les films de l'Under-

ground très pénibles et peu enthousiasmants, une mode qui d'après lui passera très vite et le doit, comme le cinéma d'Hollywood, à une exploitation systématique d'un sujet: le sexe. En somme la vieille formule mais utilisée avec des prétentions artistiques, sous le couvert de l'art. "La Nouvelle Vague française a le mérite d'avoir combattu avec succès un cinéma sclérosé mais qu'avons-nous besoin, aujourd'hui que le cinéma s'est renouvelé, de gens qui s'en servent comme d'un support technique au lieu de se servir de la technique du cinéma pour faire des oeuvres intéressantes? L'Underground ressortit moins au cinéma proprement dit qu'à un cheminement global des moyens d'expression. Ses artisans sont des peintres et le résultat de leurs recherches est aussi de ce genre, si nous, qui faisons du cinéma, nous mettons du jour au lendemain à composer des toiles."

ARTHUR LAMOTHE dont on pourra voir "Poussière sur la ville" en février, au cinéma Saint-Denis, incline à penser que l'Underground a beaucoup fait pour l'évolution de l'audio-visuel. "Jusqu'ici nous avions tendance à ne considérer qu'un seul format d'une heure et demie, avec un début et un dénouement. C'est ce que les cinéastes de l'Underground remettent en cause, leur art en est un qui représente une explosion des formes traditionnelles et il ne faudrait pas trop leur reprocher de traiter de sujets qui se situent dans les limites de leurs horizons affectifs: le sexe, la drogue, etc. En cela ils sont tributaires de leur milieu et nous devons leur en savoir gré. Par ailleurs, il est probable que ce cinéma débouche dans l'avenir, le succès aidant, sur le circuit commercial et alors ce sera sans doute autre chose: non plus la révolte mais le très-respectable. L'enfant aura grandi!"

LOUIS PORTUGAIS: "Les groupes parallèles de production ont souvent le désavantage de nous casser les pieds avec des films tape-à-l'oeil pour petits copains. Ils ont néanmoins l'avantage, je crois, de permettre des expériences de création libres et dynamiques que les organismes of-

ficiels de production ne permettent pas souvent. En ce qui concerne l'underground, il m'est difficile d'en parler puisque je n'ai encore vu aucun de leurs films".

PIERRE PERRAULT, qui nous apprend que le cinéma Elysée fera peut-être une tentative, bien timide hélas, avec "Le règne du jour", croit qu'il y a plus d'amateurs que de gens sérieux dans l'Underground, comme ailleurs du reste. Sur le film de Larry Kent, "High", qui a été sans rapport avec le mouvement, il a déjà écrit quelques lignes parues en octobre dans les Cahiers du cinéma, très justes: "Film étrange et dur sur lequel il faudrait s'expliquer longuement. Je crois qu'il vaut par ses séquences porno (elles ne sont pas érotiques) — mais sont-elles porno? — au sens de la loi, bien sûr. Un couple fait l'amour devant une fille. L'image est brutale, on n'y épargne rien. Quand l'accouplement est terminé, l'autre fille prend la place et cherche à réveiller le désir assouvi. Tout cela semble assez minable, et l'est. La photo est d'une cratérité, d'une rigueur, d'une tension crispantes. Aucune tentative pour poetiser, embellir ou maquiller. Les fesses sont plus blanches que les dos, comme dans la vie. Les enfants s'aiment sans laisser voir l'amour. Ils se donnent et s'échangent des satisfactions. Sans élégance. A la sauve. Comme les Indiens boivent: au-delà de la soif. Comme si le désir les précède, les aveugle, les dépassait. Ils s'enivrent en grimaçant. Ils cherchent l'ivresse sans apprécier le vin lui-même. Et pourtant une détresse parfois, et aussi parmi les gestes gloutons des tendresses inexplicables (pour ainsi dire antérieures, comme deux enfants qui se caressent avant que naisse le désir) font de cette longue scène un constat aussi pathétique peut-être que celui de "Warrendale".

GILLES GROULX, qui achève "Chants premiers" dans l'hygiène ONF, soutient que le phénomène de l'Underground nous ramène à la question principale: un cinéma souterrain qui fait surface ne cesse-t-il pas de l'être pour s'apparenter aux films de la production couran-

te? Il partage l'opinion qui veut que l'Underground soit un cinéma non pas ouvert sur le monde mais replié sur lui-même, sur un petit coin de la planète, fermé, "foetal", et estime, lui aussi, que ce ne sont que divertissements érotico-mammaires et manies d'homosexuels narcissiques, sous le couvert d'un cinéma d'auteur. En conséquence, il ne peut s'empêcher d'avoir quelques réserves sur l'authenticité du produit.

JEAN DANSEREAU: "L'Underground? J'ai bien de la difficulté à m'intéresser à ce genre de choses. Ce sont dans la plupart des cas des films mal faits, mal construits, mal bâtis. De la délectation morose telle qu'en sont capables les sous-produits d'une civilisation. Leurs oeuvres reflètent moins la vie, en définitive, qu'une pensée aberrante. Si jamais il y a un Underground au Québec, ce n'est certainement pas moi qui l'aurai voulu!"

GUY COTE, propriétaire d'une importante collection de films expérimentaux souvent mise à la disposition des ciné-clubs, reconnaît que les cinéastes indépendants, à New York et à Los Angeles, ont depuis 1943 le courage de traiter de sujets délicats. Il admire beaucoup Stan Brakhage qui a rompu avec un Underground tout occupé à traduire certaines réalités sans grandes considérations esthétiques, sans transposition artistique, et voudrait que les critiques, les cinéastes et le public exercent une certaine discrimination devenue nécessaire aujourd'hui que les oeuvres prolifèrent et sont souvent d'une qualité médiocre, jetant le discrédit sur le mouvement tout entier. Au nombre des auteurs qui d'après lui méritent l'estime des spectateurs se retrouvent Andy Warhol, le réalisateur de "Chelsea girls"; Bruce Connor "qui dit-il, prend plaisir à s'amuser avec les spectateurs, chez qui le contact se fait presque immédiatement avec le public, chose rare"; Ron Rice, mort il y a deux ans, "sauvagement intuitif"; et Kenneth Anger qui a su donner une oeuvre personnelle d'une rare puissance tout en étant très conscient de son engagement social.

LE DEVOIR, SAMEDI, 30 DÉCEMBRE 1967 • 17

Dans le vieux Montréal le restaurant français

PARRAIN ET MARRAINE

vous invite à son REVEILLON du 31 décembre de 7 h à minuit

MENU

Les Huîtres de Malpeque sur écaïles
Le consommé Célestine

Les quenelles de Brochet Nantua
Le poulet grand Roy au Champagne ou
Le filet de Boeuf au Porto
Jardinière de légumes - p. de terre Dauphine - Salade Mimosa

La Bûche des Rois Mages ou
Le Diplomate au grand Marnier

\$10.00 par personne
Guitare mexicaine, collons, un dîner à l'ancienne
A 11 h, tirage d'un magnum de Champagne

RESERVEZ DÈS MAINTENANT À 849-1580
479 rue ST-ALEXIS

LES ARTISTES NORD AMÉRICAINS & COMPAGNIE LTÉE

PRÉSENTENT

11 JANVIER '68
A 8H30PM

OSCAR PETERSON
ET SON TRIO

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL: 842-2112

RÉVEILLON du NOUVEL AN

Dîner dansant dans le Ritz Café
José de Costa et son orchestre

\$25.00 par personne
Taxe en supplément

DÎNER du NOUVEL AN

Dîner servi dans la Salle Ovale de midi à 9 heures du soir.

\$5.50 par personne

Réservations: 842-4212
Préposé aux automobiles à l'entrée.

LES ARTISTES NORD AMÉRICAINS & COMPAGNIE LTÉE

PRÉSENTENT

josé greco
ET SA TROUPE

5,6 ET 7 JANVIER À 8H30

* Cette année, soyez original! Offrez des billets de spectacle en cadeau *

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL: 842-2112

DU 7 DÉC. AU 7 JANV. (sauf lundi)
Relâche le 31 décembre

tnm réservations: 849-9371

JEAN COUTU dans ANATOLE
d'Arthur Schnitzler
avec Catherine Bégin,
Elisabeth Le Sieur, Huguette Oligny,
Monique Mercure, Monique Miller,
Michelle Rossignol,
Paul Hébert.

DIMANCHE - 19 H. 30
MAR. A VEN. - 20 H. 30
SAMEDI MATINÉE - 17 H.
(16 DÉC. - 30 DÉC. - 6 JAN.)

\$1.65 - \$2.75 - \$3.30

SAMEDI - 21 H. **\$2.20 - \$3.30 - \$3.85**

PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL: 842-2112

Pour les jeunes de 13 à 16 ans, des mots nouveaux:

une enquête de Renée Rowan

pot, grass, boo, stone, high, dime, bag, trip...?

Votre fille de 14 ans rentre d'une sortie avec des camarades et vous annonce tout de go, encore sous le coup de l'excitation, qu'elle a enfin tenté "l'expérience", qu'elle a fumé de la marijuana. Ou, ce qui est plus probable encore, quel'un d'eux aura prévenu que votre fils ou votre fille fait partie de la bande des initiés du quartier ou de l'école.

Votre première réaction sera-t-elle une de panique, de colère, de menace, ou resterez-vous bouche-bée, ne sachant ni quoi dire, ni que faire. Car, il faut se l'avouer, parents et éducateurs sont démunis devant le phénomène de la nouvelle "flower generation" si éloignée de la leur, qu'ils n'arrivent pas à comprendre et encore moins à accepter.

Les uns disent que la situation actuelle à Montréal est loin d'être inquiétante, que les adeptes de la marijuana dans les écoles sont limités à quelques cas isolés; d'autres, par contre, dramatisent en étendant le fléau à toute la population étudiante au niveau secondaire.

Où se situe la vérité, quelle doit être l'attitude des parents et éducateurs face à ce problème nouveau pour eux, inquiétant bien sûr, et qu'il importe de l'avis des spécialistes de "démystifier" pour le mieux cerner. Si nous nous attardons au problème de la marijuana en particulier, c'est que cette drogue est beaucoup plus répandue chez les jeunes de 13 à 16 ans que le L.S.D. qui coûte plus cher, mais surtout, qui est extrêmement plus dommageable à tous points de vue. Les jeunes eux-mêmes le disent: ils ont peur du L.S.D. et de ses conséquences.

Le dossier des adeptes

Il n'existe actuellement à Montréal aucune statistique officielle, aucun chiffre sur le nombre d'adeptes de la marijuana. Il est donc difficile de se faire une idée complète sur l'étendue réelle de la situation. A en croire les personnes que nous avons interrogées — police, juges à la cour du bien-être, directeurs d'école, psychiatres, parents et jeunes — la marijuana exerce son emprise dans les milieux privilégiés, en particulier dans l'ouest de la ville, là où il y a de l'argent. Outremont, Notre-Dame de Grâce, ville Mont-Royal, mais s'étend de plus en plus partout à travers la ville et gagne d'autres centres comme Québec, Drummondville, etc. Il se fume actuellement à Montréal de 12 à 14 livres de marijuana par semaine, soit environ 5,000 cigarettes. Ses victimes seraient avant tout les élèves des écoles secondaires et des collèges classiques.

Un directeur d'école nous dit qu'il n'y a chez lui que trois cas connus sur six cents élèves environ. Deux filles qui fréquentent cette école nous

disent au contraire qu'il y a dans leur classe seulement, au moins 5 ou 6 filles qui fument régulièrement du "pot" pour parler leur langage. Ce qui est certain, c'est que tous les jeunes parlent de la marijuana, en discutent, sont curieux: c'est le grand sujet de conversation dans les milieux "mod" où l'on se veut "in". C'est aussi la grande préoccupation des parents.

Sans complexes

Ce qui nous a étonné tout au cours de cette enquête, c'est la façon absolument détendue avec laquelle les jeunes abordent le problème de la marijuana. Mis en confiance, sûrs de leur interlocuteur, ils en parlent librement, comme d'une chose normale et naturelle, en ayant l'air de dire aux adultes "mais que trouvez-vous de tellement alarmant à tout cela? Ce sont les moeurs des jeunes d'aujourd'hui. Vous n'y comprenez rien... essayez vous-même, vous verrez."

Deuxième étonnement: la façon de s'exprimer des adolescents de 13, 14, 15 ans qui emploient le vocabulaire des initiés: les expressions "pot", "grass", "boo", être "stone" ou "high" leur sont aussi familières que les symboles aléatoires. Leur langage est émaillé d'expressions populaires comme se "pacter la face", ce ne sont que des "pepsis", etc. Ils savent que cela prend de deux à trois cigarettes pour "partir", que chaque cigarette coûte en moyenne de \$1 à \$1,50 ou un "dime bag" à \$10 pour trois "voyages".

Où fument les jeunes? Dans des garages, dans les parcs, dans des sous-sols, rarement dans les discothèques ou les lieux publics; c'est trop dangereux, la police, surtout depuis quelques mois, surveille ces endroits de très près.

Comment se procurent-ils la "mari"?

C'est facile, on est souvent sollicité, nous a-t-on répondu. Mais aucun des adolescents interrogés n'a voulu dire où, ni comment exactement. Là-dessus, on reste soupçonneux, on redevient sur ses gardes. "Dans un café", nous a répondu un jeune qui, tout de suite, aurait voulu rattraper ses paroles.

Celle qui nous parle a 14 ans. Elle n'a jamais fumé de marijuana, affirme-t-elle, mais elle n'en rejette pas complètement l'idée.

C'est beaucoup moins dangereux que l'alcool. Avec l'alcool, on perd la tête, on ne sait plus ce que l'on fait. Avec le "grass", c'est formidable: on sait ce que l'on fait, mais c'est comme dans un rêve. La vie est belle, on a envie de rire, de faire des culbutes, on oublie ses problèmes. Moi, je ne fume pas parce que j'ai peur de perdre l'habitude. Je ne suis pas assez audacieuse.



Les jeunes selon leurs propres aveux fument la marijuana par besoin d'évasion, pour conquérir leur liberté, leur indépendance, "parce que la vie est laide et qu'on a besoin de voir du beau, parce qu'on est persécuté", nous dit un collègue d'à peine 15 ans. "Et c'est la mode actuellement. L'an prochain, ça sera autre chose".

Une attirance fallacieuse

En vérité, écrit Jean Susini dans un excellent article intitulé "A propos du L.S.D." dans la revue *Etudes*, février 1967, les adeptes frénétiques du L.S.D., voire des produits les plus inattendus de la drogue banale, sont victimes de leur volonté d'anticongorisme. Le plus souvent leurs excès sont davantage joués, même dramatiquement, que réellement vécus. Mais à l'occasion de ce jeu, il en est qui se laissent bernier par cette modification fictive du milieu; certains psychopathes croient vraiment que le monde a changé. C'est ainsi qu'aux U.S.A. la criminologie nous apprend que l'usage des drogues est conçu comme une conduite sublimante qui apaise et fixe dans une pseudo-conquête de liberté le désir d'échapper aux contraintes et aux lois sociales.

Il importe en premier lieu de déromber cette fallacieuse attirance chez les jeunes à la recherche active de toutes sortes de drogues. "Bien loin de procurer quelque "supplément d'âme", écrit Jean Su-

sini, "l'épopée psychédéliste n'est en définitive que l'affolement d'une conscience qui lutte contre la dislocation et la paralysie qui la gagnent ou contre la mutilation".

Les adeptes de la marijuana ne fument pas seuls, mais en groupe, dans les "pot parties" d'où naît une hilarité collective. Et c'est là le danger, affirme le sergent-détective Jacques Durocher, attaché au service de la police de Montréal, section sécurité sociale, et qui travaille en étroite collaboration depuis plusieurs années avec l'escouade des stupéfiants de la gendarmerie royale du Canada.

Sans parler des conséquences psychologiques, les jeunes qui s'adonnent à la marijuana deviennent facilement la proie des "lous" qui les considèrent comme des victimes faciles. Sous l'emprise de la marijuana, on glisse facilement au L.S.D. et à la recherche d'expériences plus fortes. Plusieurs de ces jeunes qui traitent la marijuana comme une expérience passagère, une crise d'originalité, seront pris à leur insu dans l'engrenage et finiront à l'autre bout de la planche, par l'héroïne dont on ne revient que très rarement, sinon jamais.

Motivations profondes

La police, les psychiatres et les spécialistes des problèmes de la jeunesse sont d'avis que les adolescents qui s'adonnent à la marijuana, à l'haléation de la colle ou d'autres produits similaires sont généralement en butte à d'au-

tres sortes de difficultés. "Leur dilemme est ordinairement global: un composé de problèmes psychologiques, émotionnels, économiques, éducationnels et sociaux; lit-on dans le numéro de septembre-octobre 67 du bulletin de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (O.P.A.T.). Les jeunes qui s'y adonnent ont une personnalité de tendance passive et effacée. Ils sont rarement inquiets, s'isolent de leurs semblables et leurs expériences de la vie sont désordonnées."

L'opinion publique se partage en deux camps sur la question. Les uns, dit le bulletin, voient dans l'haléation de la colle ou de la marijuana la cause essentielle d'un comportement déséquilibré et antisocial, voire criminel. Ce groupe tend à réduire la solution du problème à sa plus simple expression. Il préconise toutes les mesures pour empêcher les jeunes de se procurer de la colle ou de la marijuana.

D'autres voient dans cette pratique beaucoup plus qu'une cause mais une conséquence, un moyen auquel les adolescents recourent pour échapper à leurs multiples difficultés. Ces derniers suggèrent à la société (comme si cela pouvait se faire en un tournemain) de résoudre ces autres problèmes de manière à ce que les jeunes n'aient plus besoin de drogues. Ils croient que tout effort est vain tant qu'ils pourront trouver quelque chose à respirer, à boire ou à fumer. Ils voudraient rendre sans objet l'idée même d'é-

vasion en éliminant tous les autres problèmes qui oppriment les adeptes en puissance. C'est certainement un objectif valable à long terme, mais non réaliste dans l'immédiat.

La plupart de ceux qui travaillent à la protection de la santé publique, et des jeunes en particulier, réclament qu'on attaque le problème dans les deux directions à la fois: on peut faire quelque chose pour l'adepte lui-même qui peut très bien avoir une prédisposition pour l'évasion apportée par ces sortes de pratique, et quelque chose aussi en ce qui concerne la facilité qu'on a de se procurer le produit.

L'action de la police

La police de Montréal et la gendarmerie royale sont particulièrement sensibilisées au problème. Elles sont au courant de ce qui se passe dans les milieux étudiants et ont, depuis quelques mois, intensifié leur chasse aux toxicomanes.

Contrairement à ce que les jeunes croient, ce ne nous intéresse pas de les envoyer en prison ou d'en faire des criminels parce qu'ils ont fumé de la marijuana, affirme le sergent-détective Durocher. Ce que nous voulons avant tout c'est isoler et paralyser les "coursiers" de narcotique, les "marchands", les "trafiants". Ce sont eux qu'il nous faut arrêter si nous voulons enrayer le mal à la base.

Mais la partie n'est pas facile. Les jeunes sont sur leur garde. Ils refusent de collaborer et traitent la police avec

mépris. "Ils ne nous aident pas, ils ne réussissent pas à nous faire parler", nous ont dit plusieurs d'entre eux. La police représente l'autorité qu'a priori on rejette.

De ce point de vue, il apparaît indispensable, tant au niveau de la prévention qu'à ceux du traitement et de la guérison, de développer une coopération franche et ouverte entre la société et les services de protection de la jeunesse, qu'ils soient d'action sociale ou de police, écrit Jean Susini, dans *Etudes*.

Le législateur peut-il nous sortir de l'impasse où semble conduire l'imprécision des lois actuelles? La structure de notre système entraîne un autre handicap qu'il faut affronter. En effet, le contrôle des narcotiques est de juridiction fédérale, alors que le traitement et l'éducation sont de la responsabilité des gouvernements provinciaux.

Selon la loi sur les narcotiques contrôlés, le sergent-détective Durocher explique que toute personne ayant en sa possession des stupéfiants (opium, morphine, héroïne, marijuana, L.S.D. et autres) est passible d'emprisonnement pouvant aller de quelques jours à plusieurs dizaines d'années. "Aux trafiquants qui profitent de la faiblesse des jeunes, des sentences exemplaires devraient être imposées", dit-il.

Si un jeune est pris à fumer de la marijuana ou en a en sa possession, une accusation est portée contre lui. Il sera détenu par la police pour enquête et interrogatoire. Il appartiendra ensuite au juge de la cour du bien-être d'imposer la sentence.

D'autre part, l'agent Durocher considère que les parents ne sont pas assez fermes dans leurs interdictions, ont peur de refuser une permission à leurs adolescents. Les jeunes font ce qu'ils veulent, vont où ils désirent. Et pourtant, les parents ont un rôle à jouer pour sauvegarder leurs enfants.

Ne rien dramatiser surtout
Il ne s'agit pas ici d'alarmer les familles, mais de les sensibiliser au problème. Le rôle des parents et éducateurs, il faut bien l'admettre n'est pas facile. Prêcher et faire des sermons ne donnent rien, dramatiser encore moins, nous dit le Dr Robert Buies, psychiatre et psychanalyste attaché au Centre des adolescents à l'Institut Albert Prévost.

Jusqu'à maintenant, la recherche du strict point de vue médical a révélé peu d'effets préjudiciables quant à la santé physique de l'adepte de la marijuana. Le comité OMS d'experts des drogues engendrant la dépendance s'exprime en termes modérés. La marijuana crée l'hilarité, la loquacité et une sociabilité accrue. Une dose suffisamment forte trouble la perception, surtout celle du temps et de l'espace, et por-

te atteinte à la faculté de jugement et à la mémoire. Il y a aussi un gauchissement des réactions émotives qui peuvent se manifester par de l'irritabilité et de la confusion. Il n'y a pas de dépendance physique et il n'y a pas non plus de preuve absolue que la marijuana produise un dérèglement durable de l'esprit encore que les personnes prédisposées peuvent manifester des psychoses passagères. Selon l'avis de plusieurs médecins, la marijuana provoque une intoxication légère dont les effets ressemblent par plus d'un côté à ceux de l'alcool.

Mais en s'adonnant à la marijuana, les jeunes s'habituent à l'idée de la toxicomanie et recherchent des expériences de plus en plus fortes. Ils deviendront des proies faciles pour le L.S.D. et autres drogues tellement plus dommageables cette fois tant sur le plan physique que psychologique. Il y a aussi toute l'influence du milieu qu'ils sont amenés à fréquenter pour s'approvisionner.

Il faut donc réagir contre les menaces de ce comportement de la même manière que contre celles d'une expansion de la délinquance juvénile, écrit Jean Susini, tout en se gardant de céder à l'irrationalité d'une simple réaction de panique, à la colère, à la répression à courte vue. Ce qui donnerait alors un statut un mal à combattre, lui assurerait une raison d'être, fondée sur le seul fait d'une reconnaissance de sa véritable nature.

Je ne crois pas, nous dit le Dr Buies, que des mesures coercitives puissent enrayer le fléau de la drogue, que ce soit la marijuana, le L.S.D., la colle d'avion, ou autres. Plus vous rendez le plaisir défendu, plus il devient attrayant. C'est beaucoup plus par une connaissance claire et exhaustive des effets et des conséquences des toxicomanies, par une éducation du public qu'on arrivera à un certain contrôle.

Le sergent-détective Durocher d'ailleurs, depuis un an, des conférences d'information sur la drogue et ses effets. Il lui est arrivé à plusieurs reprises de prendre la parole devant des associations de parents-maîtres.

Il n'aurait pas d'autre part traité les adeptes de la marijuana comme des criminels. Il faut plutôt les considérer comme des êtres humains qu'on peut et qu'on doit aider, nous dit le Dr Buies. On aurait ainsi à un traitement plus efficace dans une atmosphère de sympathie et de compréhension.

Les parents auraient tort d'abandonner le problème de leurs jeunes à la drogue à la seule compétence des techniciens. Ils doivent apprendre à faire confiance à leurs jeunes. Tout l'art de l'éducation est d'amener l'adolescent à exercer seul son propre contrôle.

Les essais

Le génie adolescent

par Jean Ethier-Blais

Qu'est-ce que le génie? Les génies se ressemblent-ils? Pourquoi beaucoup de génies sont-ils morts jeunes? Toutes questions que se posent Jacques Brosse et Yves Fauvel dans un livre superficiel mais intéressant qu'ils consacrent au génie adolescent. Mais est-on adolescent à quarante ans?

Le génie est hors de la nature. On le côtoie, on ne le reconnaît pas. Il fait peur. Les génies universels, comme Léonard de Vinci, sont des monstres de patience et d'attention. Rien ne leur échappe. Il n'y a pas, dans l'oeuvre de Léonard, ou dans celle de Mozart, un trait inutile. Certains

hommes sont des génies du hasard; je pense aux docteurs Fleming ou Pincus (celui-ci découvrit l'intéressante "pilule") à qui l'humanité doit plus qu'à presque tous leurs contemporains. A côté d'eux, Hadler ou Staline n'ont joué dans l'évolution des hommes qu'un rôle épisodique. Le gé-

Recherche du malheur

Il n'y a, à mon avis, qu'une chose qui recouvre tous ces génies comme un parapluie; c'est l'acte créateur. En dehors de lui, on peut dissenter à perte de vue sur les caractères marquants de chacun; ils se ressemblent ou ne se ressemblent pas, cela importe assez peu. Ce qui compte, c'est ce que donne le génie. Il faut que sa voix, son timbre, correspondent à un besoin des époques successives. Nous avons nos génies préférés. Ainsi, dans l'ordre de la musique, je préfère entendre Bruckner à Mahler (mais la biographie d'Anna Mahler-Werfel est un chef-d'oeuvre). Cela veut-il dire quelque chose, sinon que peut-être, l'affectivité de Bruckner correspond plus à la mienne que celle de Mahler. Mais dans dix ans, la situation aura sans doute évolué. Nous choisissons nous-mêmes nos génies. Le critère de la mort est intéressant. N'est-ce pas le seul barème objectif? Il se passe ceci, et le livre de Jacques Brosse et Yves Fauvel le souligne parfaitement, que l'homme de génie sent dans son for intérieur qu'il est marqué, qu'il y a dans l'univers des constellations d'impondérables qui n'ont de sens que pour lui. Son temps sera court, il le sait, au fond de sa conscience suraiguë. Il ne s'agit pas, comme nous, en quête vaines. Il se livre tout entier à son travail, à ses amours, à chaque jour. Il se mine et se domine à la fois. Des quarante ans, il lui faudra vivre la vie d'un homme qui se rend jusqu'aux abords de la vieillesse. Bouchées doubles. Et c'est Mozart qui travaille toute la nuit (il croyait au

plaisir de travailler); c'est Rimbaud qui engrange les expériences de l'amour et de l'agonie; c'est Toulouse-Lautrec et son rictus, la détresse de son âme. Qui dira jamais ce que souffrent les hommes? Pouchkine était une sorte de monstre, à la tête affreuse, mais c'était un monstre qui aimait. Mozart n'était pas beau, ce cher Frédéric Chopin avait l'air d'une allumette. Le bonheur n'est jamais inscrite sur ces fronts.

Le génie sauve

A quoi sert le génie, en-dehors des oeuvres? Je crois qu'il est là pour faire le poids. Nous vivons dans une telle atmosphère de bêtise et de bonheur niais qu'il faut que la nature donne, de temps à autre, le jour à un être exceptionnel qui soit capable de supporter le poids des douleurs que nous refusons d'accepter. L'homme se réfugie dans le château fort de la banalité. Il a raison, puisque les puissances du tragique ne viendront pas l'y forcer. Il pourra continuer à vivre comme si de rien n'était et comme si la vie n'était pas la vie. Mais quelle masse négative dans la balance de l'univers! C'est pour quoi de grands hommes sont nécessaires, qui savent souffrir (et faire souffrir); ils rétablissent l'équilibre. Et c'est aussi la raison pour laquelle ils s'éloignent de l'humain. Les génies sont, dans cet ordre, comme les bêtes. Ils souffrent sûrs avoir le droit de se plaindre, comme Pascal, et leurs immenses douleurs vont se perdre dans l'éternel. C'est ce qui nous permet, à nous, pauvres et insensibles que nous sommes, de nous repaître de notre néant, de le savourer sans

contrainte. Le génie assume pour nous. Cette idée se dégage du *Génie adolescent*, Jacques Brosse et Yves Fauvel parlent volontiers de psychanalyse et de structuralisme; mais, à travers le génie, c'est la psychanalyse de l'humanité qu'ils font. Le génie, c'est le baromètre qui indique jusqu'où nous pouvons aller.

Jacques Brosse et Yves Fauvel insistent, à juste titre, sur la notion de hardiesse de l'esprit. Dans tous les domaines, il faut se jeter sur la chance et se collecter avec elle. Le génie est naïf (c'est ce que nous appelons le *Génie adolescent*) et ne se rend pas compte du nombre et de l'importance des obstacles qui se dressent sur sa route. Ce sont les oeuvres qui donnent la mesure de ce courage. La vie de Léopardi m'a beaucoup intéressé. Voilà un grand nom que l'on entend citer à tort et à travers, comme le symbole du pessimisme. Il n'est pas surprenant que Leopardi n'ait pas été heureux. Son père lit de lui, et le fils devient complice, un chien savant, qui après un an d'études connaissait parfaitement le grec, au point de rédiger de savants commentaires religieux et littéraires dans cette langue. Leopardi passa tant d'heures à sa table de travail qu'il en tomba malade et se retrouva bossu. Curieuse façon de vous rendre les connaissances sympathiques. Et tout cela lui servit à écrire des vers d'une grande pureté, simples et mystérieux. Sans doute faut-il une science immense et exacte pour se libérer des contraintes de l'art et en arriver à la parfaite simplicité. Tous ces génies dont parlent Jacques Brosse et Yves Fauvel furent des travailleurs acharnés, sensibles au fait que

le temps passe avec la rapidité de l'éclair. Un homme comme Kleist ne craignait pas la mort; au contraire, il la souhaitait. Il est dommage que ne figure pas, au sujet de ce poète, une allusion à la belle étude de Marcel Brion dans *L'Allemagne romantique*. Ce livre lui aussi eût pu s'intituler *Le génie adolescent*. Mais ce sont des études littéraires d'une belle densité, alors que l'ouvrage de Jacques Brosse et Yves Fauvel est consacré à des coupes psychologiques, intéressantes certes, mais dans l'ensemble superficielles.

Transcender le Temps

Pour tout dire, le génie, c'est le hasard. Il vient se loger là où il veut, sans demander qu'on lui ouvre. Et les hommes de génie n'aiment qu'eux-mêmes. Ils sont seuls parce qu'ils ont une oeuvre à faire et qu'on ne travaille bien que dans la solitude; mais

ils sont seuls parce que rien ne compte pour eux, sinon ce qu'ils portent dans leur âme. Ils utilisent ce qui passe. On a l'impression qu'ils vont au devant du malheur afin de trouver dans la détresse la matière de leur art. Et le génie est toujours méconnu; qui peut dire que Picasso sera un génie pour la postérité? Je mise plutôt sur Léonard, ou Kleist. Il ne suffit pas d'être une énorme machine à produire. Il faut que ce qui vient de vous s'adresse, par-dessus les hommes, au temps. Et le temps est un dieu fou. Ceux qui surmontent le méfient.

(1) Le génie adolescent par Jacques Brosse et Yves Fauvel. Stock, Paris 1967.

NAISSANCE - LEIAGE

Au Docteur et à Madame Antoine Lepage (née Genevieve Brie) est né un fils le 28 décembre 1967, au Montreal General Hospital.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chimistes
8309 ST-DENIS 381-1322

ASEPTA REDONNE
LAXATIVE-PURGATIVE

POUR BIEN DIGERER BUVEZ
UNE EAU DESANTÉ ALCALINE & PETITJANE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Sithines 33
En boîtes économiques de 15 sachets ou 15 gélules d'eau médicinale
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES



Aimez-vous les Beatles?

I'D LOVE TO TURN YOU ON

par Michel Gurneau

"Crablocker fistwife pornographic priestess boy you've been a naughty girl, you let your knickers down".

Ca, c'est un vers de "I am the walrus" sur le dernier Beatles, "Magical Mystery Tour". Un poète John Lennon, un compositeur Paul McCartney, un autre compositeur, autre poète, Georges Harrison, un percussionniste, Ringo Starr, des petits gars de Liverpool, comme chacun sait, les Beatles, un ensemble de musique contemporaine.

Ils utilisent surtout la chanson comme mode d'expression. D'expression.

Ils sont engagés. Dans l'expression. Donc la communication. Et ça marche, leur affaire. Strictement contemporains ils disent, ce, qu'à partir de leurs vies, ils voient et croient à chanter de l'amour, de la guerre, de toute l'aventure humaine et surtout de toutes les répressions des libertés individuelles et collectives, à propos de l'aliment qu'on nomme drogue, de la participation cosmologique qu'on appelle encore sexe, de la philosophie vécue, sacrement natu-

rel qu'on appelle langage, de l'affaiblissement du mysticisme qu'on appelle religion, par exemple.

Ils commentent. Dans le monde, dans l'expression, la communication.

Ils font partie de la vie quotidienne d'un tas de nations, veux, veux pas, radio tv, films, disques, photos, vêtements.

Ils sont anglais. Comme Vignault, Clémence, Georges Dor, Lévesque (Raymond) (et l'autre tant qu'à y être) sont québécois, s'inventent, se perçoivent dans la réalité d'un peuple, fouillant goulument dans ses traditions et s'en servant joyeusement; brasant allègrement toutes richesses sonores. Le monde nous appartient: on peut écouter de la musique africaine toute la nuit, il faut une dizaine de long jeux, c'est tout, et l'esprit et les oreilles.

Ils sont anglais d'aujourd'hui: ils ont écouté le rythme et blues et le folklore, le blues et les opéras de Purcell, Britten et Stockhausen (ils savent aussi choisir) Monk et Chris Barber et le chant des

pubs, ils ont tout avalé, ils ont le ventre plein de musique, c'est pour ça qu'ils s'appellent les Beatles.

Ils ont évolué surtout. Inlassablement, d'ailleurs, tous les jours quelque chose à ajouter. Au début, c'était un bon petit groupe, ensuite un meilleur; ils ont peut-être voulu devenir L.E. meilleur, on sait pas. Mais ce qui est arrivé, c'est le succès. Bang!

Le gros succès! Les américains, les français même, les japonais, les lapon, les québécois ça achète. Ça écoute, ça va voir les films, les jeunes surtout d'abord, puis, toutes les sortes de jeunes après et on découvre que les chansons sont bonnes, qu'elles disent des choses pas trop bêtes, que c'est quasiment aussi insidieusement intelligent que du Boris Vian, non, ça, ça vient de me venir, c'est anachronique, en tout cas, on voit qu'ils sont charmants, fins intelligents, les cheveux et c'est le gros succès. Bon. On a déjà vu ça. On sait que c'est là que ça se gâte habituellement. Puis, tout à coup, coup sur coup, en

plein succès. Rubber soul, Revolver, Sgt. Pepper. Des chansons, des vraies chansons, neuves, drôles, touchantes, émouvantes, électriques. Yesterday, Eleanor Rigby, Penny Lane, la liste est sérieusement longue. Bang! En plein succès, ces gens là se permettent de se renouveler, d'avoir de plus en plus de talent.

De se faire un autre succès. Parce c'est ce qu'ils ont, cet espèce de succès, cet incroyable instrument de travail, cette très exigeante liberté, comme Picasso, comme Godard, comme Miles Davis, comme Dali même. Et ils continuent, ils poursuivent parce que c'est cette sorte de succès, succès à tiroir littéralement: un tiroir pour les jeunes, avec des habits fous et plein de cheveux, une sorte de beauté accessible, de la fantaisie, un succès miroir pour les jeunes qui cherchent qu'on leur parle avec des yeux ressemblants, qui cherchent qu'on leur parle et sont plus libres qu'eux et que leurs pères; un tiroir pour ceux qui écoutent la poésie où qu'elle chante; un tiroir pour ceux que la musique du plaisir touche;

un tiroir pour danser; un tiroir pour la business, c'est pas négociable; un tiroir pour ceux que le succès fascine; un tiroir pour la France: "Michelle, ma belle, sont des mots qui vont très bien ensemble"; un tiroir pour les États: "There's a fog in L.A. and my friends have lost their way"; un tiroir pour moi: "I am he as you are he as you are me and we are all together".

Et ils continuent, mystifiants, généraux, hermétiques, farfelus, l'âme sérieuse, tous secrets ouverts parce qu'il y en a tant d'autres qui naissent, ils voyagent plus avant en leur "Magical Mystery Tour", avec des trompettes à la Hadyn et des violons parfois, une imitation de banjo 1920 sur leur infinies lyres électroniques car électroniques ils sont, avec naturel, ils ne font pas de la musique électronique, ils se servent de cette technique parfois, comme des violons, comme ils jouent avec les rubans, les micros, filtres, échos, tous les effets, toutes les techniques qui les tentent comme ils veulent que leurs

disques soient aussi superbes que genre de succès (oui, il y a des choses plus importantes, ils les indiquent de temps en temps) c'est une drôle de position, ils sont importants, on peut pas nier ça, ils accomplissent finalement des choses qu'ils contiennent et qui les dépassent, ils ouvrent des oreilles, des jeunes et moins jeunes, ils se font un beau pont entre la chanson populaire et qu'on appelle parfois LA chanson, ils font du bien sonorement et d'une façon très étendue car ce ne sont pas des spécialistes, ils font de la musique pour ce temps-ci, ni pour demain ni pour hier, ils n'ont pas de système, pas de morale artistique, ils peuvent tout faire, jouer de la crécelle ou faire jouer du violoncelle du moment que ça communique, du moment que c'est efficace et c'est efficace et ça commu-

nique parce qu'ils trouvent ça beau et la beauté, ça les intéresse, parce que la beauté c'est beau, c'est drôle, c'est sympathique, c'est touchant. Ils ont l'oreille à tout et ils ouvrent des oreilles. George Harrison, c'est pas Ravi Shankar, c'est juste un élève, mais la cithare à George fait du bien à la cithare à Ravi parce qu'elle lui amène du monde.

C'est la même chose pour les paroles: dans certains cas, un spécialiste bien cerné par son sens de l'histoire littéraire pourrait y voir du surréalisme attardé on peut y voir aussi que le libérant système d'idées-sensations des surréalistes est devenu langage naturel chez John Lennon, quand il veut que les Beatles expriment certaines choses et que grâce à eux des jeunes qui auront compris quatre images dans "Lucy in the sky with diamonds" vont comprendre quatre images dans Breton ou Michaux ou Paul-Marie Lapointe. (Et quatre bonnes images, ça suffit pour entrer en poésie).

De toute façon, "Lucy

in the Sky with Diamonds," ça n'est pas du surréalisme, c'est un reportage sur la LSD comme son titre l'indique, un reportage poétique et de toute façon encore John Lennon et George Harrison utilisent une bonne demi douzaine de tons différents pour bien dire ce qu'ils ont à dire.

Les Beatles, en plus de ce qu'ils donnent à écouter, à entendre, à voir, à sentir, à goûter, à mal les écouter. Et il faut dire qu'on écoute mal, tous. Parce qu'on a une manie, celle de vouloir savoir que c'est très bon avant d'écouter. Comme si on n'avait pas de temps à perdre. C'est dommage, parce que plus on écoute, plus la vie est drôle, avec tous ses degrés d'intensité et de qualité... Ça fait rien, moi, et vous, et vous et vous et vous on est contents que les Beatles soient là... avec les autres... les Doors, wow! et la tendresse Brassens si près de la tendresse Lennon et... et tout c'est qu'y'a à écouter pour que la vie soit aussi drôle qu'elle le mérite.

IN

● SUR LES TRACES DES BEATLES:

- MOTHERS OF INVENTION: "Absolutely Free"... Verve VVX-5013

Un groupe d'instrumentistes et de chanteurs "Underground", ils chantent la nostalgie des "hippies" face au monde qu'ils anticipent. Certains effets psychédéliques électroniques sont tout à fait saisissants.

- THE DOORS: "Strange Day"... Elektra EKS 74014

Groupe d'instrumentistes et de chanteurs. Sons électroniques, distorsion des sons produits par des instruments traditionnels... Se mêlent et s'entrechoient. Une véritable floraison sonore!

- THE BLUES PROJECT: "Live at Town Hall"... Verve FTS-3025

On parle de schizophrénie. On dit que c'est le meilleur groupe du genre actuellement, à l'exception des Beatles, bien sûr!

- BID MAMA THORNTON AND THE CHICAGO BLUES BAND:

(chanteurs, piano, harmonica, guitare et batterie)... Arhodie-1032 (Mono seulement)

Une musique pétillante, très inspirée du Gospel, interprétée avec brio tant en tempo rapide que lent.

- EVERY MOTHER'S SON:

(chanteurs et instrumentistes)... M.G.M. SE-4471

Groupe de rock n' Roll qui puise à même le folklore américain.

- THE ASSOCIATION: (chant et musique)... Warner Brother W-1696 (45 tours)

Un premier 45 tours qui promet de donner naissance à un futur long-jeu.

L'électro-acoustique est MOD

Cinq siècles avant notre ère, lorsque de hardis navigateurs grecs décidèrent d'ajouter des cordes à la lyre, augmentant les possibilités de modulation, l'un d'eux (un certain Timothée) s'exclama: "Je ne chante pas le surprenant, le nouveau est bien préférable. Si jadis Kronos était le maître, le jeune Zeus règne aujourd'hui. Au diable la vieille muse!"

Pour continuer dans la même veine, nous proposons cette petite équation: remplacez Kronos par Bach, Zeus par Schoenberg, ou même tenant compte de l'accélération, remplacez Bach par Messiaen et Schoenberg par Boulez. Nous voici au cœur du 20^e siècle.

Et pas n'importe où. Enfin... disons que tout a commencé aux États-Unis. C'est peut-être là qu'il faut chercher la raison de l'épanouissement de certaines personnalités insolites, presque prophétiques: Charles Ives qui, à la fin du siècle dernier, annonçait la polytonalité et l'univers rareté du postmodernisme, Henry Cowell, découvrant le piano préparé dans les années 10, Georges Antheil, mobilisant les sons pour son "Ballet mécanique" de 1927, John Cage, enfin, initiateur (qu'on le veuille ou non) des musiques expérimentales et découvreur de vertiges du hasard.

Serait-ce là la cause profonde de la présence aux États-Unis de Schoenberg, Stravinsky, Varèse et tant d'autres venus d'Europe à la recherche d'un terrain de travail idéal?

La mamelle européenne

Mais l'Amérique peut-elle se passer du sang vif de l'Europe? Serait-ce là la cause profonde de la présence aux États-Unis de Schoenberg, Stravinsky, Varèse et tant d'autres venus d'Europe à la recherche d'un terrain de travail idéal?

De Dvorak à Bartok, on vint y chercher refuge et consécration. Aujourd'hui encore, les États-Unis offrent un visage de l'école européenne. Milhaud enseigne à Mills College, Luciano Berio à l'Université Columbia, le jeune Jean-Claude Eloy à Berkeley, Stockhausen à Davis...

C'est un signe de santé musicale, à la fois pour l'Europe et l'Amérique!

Le hasard s'en mêle?

Tout a commencé avec le ma-

gnéphone, le phonogène, les filtres et tout l'attirail de la musique concrète. Pierre Schaeffer vient de fonder en 1940 le Groupe de musique concrète en Europe. Pierre Henry est son premier assistant. Vient bientôt ténor Stockhausen (Cologne), Luciano Berio et Bruno Maderna (Italie). Les acousticiens, les physiciens, les mathématiciens s'en mêlent; ils travaillent avec les musiciens. Mathématique ou inspiration? dit-on. D'autres donnent la réplique: Mauricio Kagel ("Transition 1", pour bande électronique), Henri Pousseur ("Rimes" pour orchestre de chambre et bande magnétique), Luc Ferrari ("Tête et Queue de dragon", pour 4 voix, huit haut-parleurs). L'emploi des micro-intervalles allait leur permettre d'ouvrir le dialogue à égalité entre la bande et l'instrument. Du même coup, les concerts de musique expérimentale voient renaître l'interprète sur la scène, dont l'absence, dans la musique pour haut-parleurs seuls, avait si fort inquiété le public.

Mais depuis quelques années, il faut remplacer (toujours la même petite équation) Messiaen par Boulez, Schoenberg par Xenakis. On en jure plus que par sa musique. Depuis "Métastasis" (1965),

● QUATRE COMPOSITEURS, QUATRE OEUVRES... Philips DSY 836.897

Xenakis: "Orient-Occident" (1960); Kagel: "Transition 1" (1958-60); Berio: "Momenti" (1960) et "Omaggio à Joyce" (1959); Maderna: "Continuo" (1958). Une réalisation de Pierre Henry.

● PIERRE HENRY: ... Philips DSY 836.898

"Variations pour une porte et un soupir", la réalité aussi simple mais aussi belle que des bruits de respiration, d'une porte qui s'ouvre en grinçant...

● XENAKIS: ... Le chant du monde LDX-A-8368

"Métastasis", "Pithoprakta" et "Eonta"; par l'Orchestre National de l'ORTF sous la direction de Maurice Leroux.

● JOHN CAGE: ... Everest EV 3132

"Variations IV" pour deux pianos et équipement électronique

● COMPUTER MUSIC FROM UNIVERSITY OF ILLINOIS: ... Heliodor HS 25053 Helen Hamm, soprano, le Quatuor à cordes de l'Université d'Illinois, et l'Ensemble de chambre contemporain de l'Université d'Illinois, sous la direction de Jack Mezias. Les oeuvres: "Computer Cantata" et "Illiac Suite". Les sources électroniques se mêlent à une partition vocale et instrumentale.

● BRUNO MADERNA: "The New Music" ... RCA Victor 1239

Stockhausen: "Kontra-Punkte" (pour 10 instruments); Penderecki: "Threnody for the Victims of Hiroshima" (pour 52 instruments à cordes); Brown: "Available Form 1" (pour ensemble de chambre); Pousseur: "Rimes pour différentes sources sonores". Bruno Maderna dirige l'Orchestre symphonique de Rome.

MOD

● PIERRE HENRY: ... Philips DSY 836.898

"Variations pour une porte et un soupir", la réalité aussi simple mais aussi belle que des bruits de respiration, d'une porte qui s'ouvre en grinçant...

● XENAKIS: ... Le chant du monde LDX-A-8368

"Métastasis", "Pithoprakta" et "Eonta"; par l'Orchestre National de l'ORTF sous la direction de Maurice Leroux.

● JOHN CAGE: ... Everest EV 3132

"Variations IV" pour deux pianos et équipement électronique

● PIERRE HENRY: ... Philips DSY 836.898

"Variations pour une porte et un soupir", la réalité aussi simple mais aussi belle que des bruits de respiration, d'une porte qui s'ouvre en grinçant...

● QUATRE COMPOSITEURS, QUATRE OEUVRES... Philips DSY 836.897

Xenakis: "Orient-Occident" (1960); Kagel: "Transition 1" (1958-60); Berio: "Momenti" (1960) et "Omaggio à Joyce" (1959); Maderna: "Continuo" (1958). Une réalisation de Pierre Henry.

● PIERRE HENRY: ... Philips DSY 836.898

"Variations pour une porte et un soupir", la réalité aussi simple mais aussi belle que des bruits de respiration, d'une porte qui s'ouvre en grinçant...

● XENAKIS: ... Le chant du monde LDX-A-8368

"Métastasis", "Pithoprakta" et "Eonta"; par l'Orchestre National de l'ORTF sous la direction de Maurice Leroux.

● JOHN CAGE: ... Everest EV 3132

"Variations IV" pour deux pianos et équipement électronique

● PIERRE HENRY: ... Philips DSY 836.898

"Variations pour une porte et un soupir", la réalité aussi simple mais aussi belle que des bruits de respiration, d'une porte qui s'ouvre en grinçant...

● COMPUTER MUSIC FROM UNIVERSITY OF ILLINOIS: ... Heliodor HS 25053 Helen Hamm, soprano, le Quatuor à cordes de l'Université d'Illinois, et l'Ensemble de chambre contemporain de l'Université d'Illinois, sous la direction de Jack Mezias. Les oeuvres: "Computer Cantata" et "Illiac Suite". Les sources électroniques se mêlent à une partition vocale et instrumentale.

● BRUNO MADERNA: "The New Music" ... RCA Victor 1239

Stockhausen: "Kontra-Punkte" (pour 10 instruments); Penderecki: "Threnody for the Victims of Hiroshima" (pour 52 instruments à cordes); Brown: "Available Form 1" (pour ensemble de chambre); Pousseur: "Rimes pour différentes sources sonores". Bruno Maderna dirige l'Orchestre symphonique de Rome.

Le populaire-cithare est IN

Où est la musique? Il y a une décennie, un prophète blanc nommé Dave Brubeck affirmait qu'on assisterait bientôt à une "synthèse" entre l'harmonie sophistiquée de la musique européenne et les rythmes complexes de l'Afrique. Leintée à l'essence même de la musique orientale. Heureux augure! En jazz, la musique de John Coltrane en était déjà marquée. D'autres sont apparus, apportant avec eux les hallucinations du monde qu'ils hantent: Ornette Coleman (aigu exaspérant), Archie Shepp (divorce intellectuel), Pharoah Sanders (improvisations interminables), Marion Brown (un débit haché), Cecil Taylor (la contrebande de l'atonalisme), Albert Ayler (le retour à l'enfance).

La rage du Rock

Voilà qu'après le jazz, la musique indienne s'impose dans la musique populaire. Cette note de cithare, qui traverse tout à coup le tohu-bohu (organisé) des guitares électriques et électrisantes, montre partiellement (mais clairement) cette volonté de "synthèse".

Tout cela devait commencer avec l'apparition des Beatles. On connaît la suite: les Rolling Stones, les Animals, les Dave Clark Five, les Mother's of invention... et combien d'autres, bons ou mauvais, qui se veulent de leur siècle. Chez eux, le folklore et la modernité font bon ménage, dans la mesure du moins où ce n'est plus leur assimilation ou leur identification qui est recherchée, mais leur faculté de détonner.

On dit "psychédélique", on pourrait aussi bien dire, comme Nerval, "le soleil noir de la mélancolie".

Rarement musique fut aussi tendue (surtout en "jazz-free"), agitée de révoltes et râlante de cris étranglés par la rage de vivre, de s'exprimer.

Se faire plaisir

Où est la musique? s'interroient encore ceux que les fanatiques du mouvement traitent de conservateurs. Eux, les forcenés, répondent que c'est l'heure du sentiment brut, à l'état pur, libre d'entrave, et que c'est fini la musique

pour faire plaisir. Dans le fond, c'est à eux-mêmes qu'ils font plaisir, heureux lorsqu'ils grattent leur guitare, embouchent leur harmonica ou tapent sur leur tambour.

Ils ont foulé au pied le conformisme vestimentaire.

Une dualité

Il s'agit de faire coexister deux temps, deux rythmes, deux âges. Et par-dessus tout ce brouhaha, ce pot-pourri de plaintes, voici de la polyphonie, mais aux bornes de la musique et la cacophonie. Tous les instruments confondus échantillent leurs attributs dans un bal masqué où tout devient possible, un véritable domaine de interférences et des déguisements entre sons et bruits, espaces et temps, citations et trouvailles.

L'enjeu est de taille: la musique populaire peut, dans une perspective historique, y gagner des galons. Elle peut aussi en crever. En attendant elle vit. C'est l'essentiel!

Jacques Thériault

IN

● SUR LES TRACES DE RAVI SHANKAR:

- MUSIC OF INDIA: Ravi Shankar à la cithare accompagnée de différents instruments à percussion... ODEON ADS-463 (Importation)

Que voulez-vous?

A notre époque dominée par la machine, ce sont les trompes d'autos, les bruits de moteurs... et les rugissements de la mécanique qui forment le monde sonore. Que viendrait faire un menuet en 1967? Nous avons des danses infiniment plus "sexy".

Et que les réfractaires se complaisent à retourner, dans tous les sens possibles, cette phrase de Schoenberg: "Il reste encore beaucoup de choses à dire en do majeur".

- ARAB MUSIC: ... Lyricord LST-7186

Echos authentiques de Ur, Chaldée, Babylone et Sheba.

- SHRI BEN HAYEEM: "Song of Kama Sutra"... Festival M-6701 (Mono seulement)

Une récréation dramatique du "Kama Sutra" de Vatsyayana, accompagnée tantôt de cithare, de percussion... sans compter les "Yah! Yah!" d'une voix de femmes. Un disque pour les voyeurs aveugles.

● SUR LES TRACES DE COLTRANE:

- ALBERT AYLER: "Spirits Rejoice"... ESP 1020

Plus loin, jusqu'aux blues; plus loin, jusqu'aux spirituels; plus loin encore, jusqu'aux fanfares, battant le rappel de tous les fantômes du jazz.

Allez aux Antilles en "Empress"

Bientôt, un "Empress" quittera New York pour une autre merveilleuse croisière aux Antilles. Voguez vers des vacances magnifiques dans les îles ensoleillées des Antilles.

Nouveaux amis, réceptions, films, danse, spectacles et succulents repas vous feront souhaiter qu'elle s'éternise cette croisière! Si vous avez un penchant pour la natation ("Empress" a deux piscines) ou pour d'autres sports, vous serez servi à souhait. Vous pourrez aussi vous payer le luxe d'une douce oisiveté, si vous la préférez aux activités. Voyez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique. Ils vous en diront plus long.

5 croisières, de New York. Choisissez votre date de départ

18 janv., 15 jours—3 fév., 13 jours
17 fév., 19 jours—9 mars, 13 jours
23 mars, 9 jours

TARIFS À COMPTER DE \$275

(pour une croisière de 9 jours)

Canadien Pacifique
CROISIÈRES EMPRESS
AUX ANTILLES

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR de VOYAGER

LA GRANDE AGENCE
DU CANADA FRANÇAIS

26 personnes
de langue française
pour mieux vous servir

Voyages
TRAVELAIDE
LTÉE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR
JUSQU'À 9 H.
LE SAMEDI JUSQU'À 4 H.
Services gratuits
UN SEUL BUREAU
À MONTREAL



A l'occasion des fêtes!

BONS SOUHAITS...
BEAUX VOYAGES...

Il est toujours agréable
d'offrir ou de recevoir en cadeau

UN VOYAGE POUR 1968

Une série complète de voyages aux pays du soleil
couleur locale... repos... détente... décors exotiques

AGADIR — Club Méditerranée... 14 jours \$586

Une semaine de plus avec tournée du Maroc
en automobile, jusqu'à Fes 21 jours \$895

COTE D'AZUR — Avec une auto, que l'on conduit
soi-même, arrangements par "Touramat" 14 jours \$655

LES EXCURSIONS EN AUTOCAR DU TOURISME FRANÇAIS

MAROC — Circuit jusqu'au Moyen Atlas 21 jours \$780

TUNISIE — Jusqu'aux oasis du désert... 21 jours \$831

CANARIES — Ténériffe et Las Palmas 21 jours \$843

BALEARES — Palma (2 semaines) et Paris (6 jours) \$591

Pour renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION, Montréal 2 — Tél. 845-8221

Le métro à notre porte... station McGill/Union

Le voyage d'hiver le
plus beau et en même
temps le moins cher

CLUB MÉDITERRANÉE D'AGADIR (MAROC)

- Enfin, voici la destination outre-mer, qui assure la chaleur
et les bains de mer, le confort nécessaire et des prix nettement
moins élevés qu'un voyage au soleil n'importe où en
Amérique.

Départs de Montréal chaque lundi par Air France

Deux semaines, tout compris... \$651.00

On annonce même \$586.00, mais c'est un prix hors-saison. Par contre
les Voyages Malavoy proposent deux départs à prix réduit, grâce
au tarif aérien de groupe.

Départ de Montréal: 12 février - Retour 26 février

Deux semaines au Maroc... \$604.00

Départ de Montréal: 18 mars - Retour 4 avril

Deux semaines au Maroc + 4 jours à Paris... \$640.00

Documentation sur demande.

Voyages
ANDRÉ MALAVOY Inc.

1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
TEL.: UN. 1-2485

La Maison aux milliers de références

Les relations de travail au Québec

La cote du syndicalisme a subi une chute sérieuse

Depuis quelques années un profond malaise secoue le domaine des relations de travail au Québec. Il s'est surtout manifesté sous la forme d'un nombre impressionnant de grèves. Un malaise non moins profond semble maintenant exister au coeur même du monde du travail organisé. Il est apparu à l'occasion des grèves dans les services publics en 1967 et porte sur l'attitude du mouvement syndical dans les négociations dans le secteur public.

D'un côté, le gouvernement a montré qu'il est prêt à aller très loin pour défendre sa politique salariale et pour rétablir un service public longtemps paralysé par une grève. D'autre part, la population a montré que, non seulement elle appuie de telles interventions gouvernementales, si énergiques qu'elles puissent être, mais encore qu'elle est exaspérée par les grèves et qu'elle ne prise guère les syndicats et leurs chefs par les temps qui courent.

Cette situation risque de se transformer en crise aiguë en 1968 alors que quelque 150.000 syndiqués travaillant dans des services publics québécois — pour le compte soit du gouvernement, soit d'agences gouvernementales, comme la Régie des alcools, soit d'organismes para-gouvernementaux, comme les hôpitaux et les commissions scolaires — vont négocier le renouvellement de leurs conventions collectives.

Les déclarations récentes du premier ministre Johnson sur la nécessité de réduire les dépenses publiques augmentent mal pour ces négociations, surtout quand on les confronte aux premiers échos qui percent sur les demandes de certains syndicats (hausse de salaire de 15 p.c. pour les fonctionnaires provinciaux, hausse globale de \$120 millions à \$150 millions pour les enseignants, répartie sur deux ans).

Tout au long de 1967, d'ailleurs, on a préparé le terrain

pour ces grands affrontements de 1968.

Aussi, un nombre sans cesse croissant de Québécois se demandent, non sans inquiétude: où va le syndicalisme au Québec? Avec une pointe d'agressivité, certains paraphrasent à ce sujet le fameux "What does Quebec want?". D'aucuns soutiennent même que le mouvement syndical au Québec est présentement engagé dans une impasse.

Cinq grèves majeures

Quoi qu'il en soit, une chose est acquise: la cote de popularité du syndicalisme a subi une chute sérieuse au Québec depuis un an.

À quoi attribuer cette chute?

C'est qu'un grand nombre de grèves, comme au cours des

dernières années (quoique à un niveau moindre peut-être), ont été déclenchées en 1967. C'est, surtout, que les services publics ont été frappés très durement et à plusieurs reprises par des arrêts de travail cette année, accentuant ainsi la tendance qui s'était dessinée en 1966 avec les grèves des professeurs et des professionnels à l'emploi de l'Etat et, plus encore, avec la grève des employés d'hôpitaux.

Un seul fait montre à quel point les services publics ont pris la vedette dans le domaine des relations du travail au Québec en 1967: le Québec a connu cinq grèves majeures cette année et, dans chacun de ces cas, des employés du secteur public étaient en cause.

Ce fut, tout à tour, les grèves de 12.000 enseignants (en janvier et février), celle des 6.000 fonctionnaires municipaux de Montréal (en février et mars), celle des 8.000 employés de l'Hydro-Québec (en mai et juin), celle des 200 radiologistes du Québec (d'août à octobre) et celle des 6.300 employés de la Commission de transport de Montréal (du 21 septembre au 21 octobre).

1967

lois d'exception qui ont mis fin aux grèves d'enseignants (le bill 25) et à la grève des transports en commun à Montréal (le bill 1). Le gouvernement est également intervenu dans la grève des radiologistes (en même temps que dans celle de la C.T.M. d'ailleurs), mais il s'est alors contenté de menaces.

Dans la grève des fonctionnaires municipaux de Montréal et dans celle des employés de l'Hydro-Québec, le gouvernement n'est pas intervenu. Dans ces deux cas, les syndicats n'en sont pas moins retournés au travail fort mécontents, acceptant ce qu'on leur offrait pour éviter de recevoir par la tête "un autre bill 25".

Les employés de l'Hydro-Québec ont essayé la formule de la "grève tournante" — en vertu de laquelle, grosso modo, chaque région se met en grève à tour de rôle pendant une période de temps limitée (24 heures). Cette formule touche moins durement la population que la grève totale, mais elle n'a pas donné des résultats satisfaisants, au gré des syndicats de l'Hydro qui ont été en grève pendant sept semaines.

ces directives étaient précisément la source même des grèves d'enseignants; du même coup, profitant de la situation, il imposait un nouveau régime de négociation collective dans le secteur scolaire, c'est-à-dire la négociation provinciale.

Le bill 1

En octobre, le gouvernement mit fin à la grève des transports en commun à Montréal en convoquant une session spéciale de la Législature et en faisant adopter une autre loi d'exception: le bill 1. Ainsi, le 21 octobre, les 6.300 employés de la Commission de transport de Montréal, groupés dans cinq syndicats, retournaient au travail.

La loi leur imposait temporairement les conditions de travail qu'avait suggérées le médiateur spécial du gouvernement, le juge François Chevalier, au début d'octobre, et qu'ils avaient alors rejetées par une écrasante majorité. Le bill 1 accordait cependant aux parties un délai de 15 jours pour s'entendre, faute de quoi tout le litige serait soumis à l'arbitrage. Pendant les semaines qui suivirent, une entente fut conclue entre la C.T.M. et ses employés, et ces derniers crièrent finalement victoire: les chauffeurs d'autobus auront en juillet 1968 le salaire de \$3.50 l'heure qu'ils réclamaient pour juillet 1967.

Après le bill 25, le bill 1 ne surprit personne, si ce n'est par sa très grande sévérité: il prévoyait des sanctions très lourdes pour les cinq syndicats en cause et leurs membres si le retour

au travail n'était pas accompli dans un délai de 48 heures; il allait même jusqu'à menacer les syndicats de leur enlever leur certificat de reconnaissance syndicale.

Pendant ce temps, les radiologistes, en démissionnant massivement, avaient réussi à créer dans les hôpitaux du Québec une situation comparable à maints égards à celle qu'avait engendrée la grève des employés d'hôpitaux durant l'été 1966. Dans leur cas, cependant, il n'y eut que des menaces.

Le gouvernement demanda d'abord à la Cour supérieure de signifier aux radiologistes des injonctions leur ordonnant de retourner immédiatement au travail: le juge Frédéric Dorion prit la cause en délibéré pendant plusieurs jours... et il n'eut jamais à rendre jugement. Le gouvernement menaçait ensuite les radiologistes de leur imposer une loi d'exception, mais il s'entendit avec eux avant que son ultimatum prenne fin.

Cette entente permit aux radiologistes d'obtenir gain de cause sur un point très important: la permission d'ouvrir des cabinets privés et de toucher des allocations du gouvernement pour les assistés sociaux qui seront traités dans ces cabinets. Le seul autre point majeur en litige portait sur le taux de la rémunération à l'acte médical: le traitement des radiologistes, qui était de \$32.00 par année en moyenne, a ainsi été augmenté.

Vers un front commun

Le bill 25 a durement secoué les milieux syndicaux du Québec et, pendant plusieurs mois, un sentiment de découragement ou, tout au moins, un net pessimisme régnait dans ces milieux. Par contre, le bill 25 et le bill 1 ont eu deux répercussions importantes: 1) ils ont fortement contribué à rapprocher les uns des autres les employés des divers services publics et, ainsi, ont sensiblement accru la possibilité que se constitue au Québec un front commun de tous les employés du secteur public face au gouvernement; 2) ils ont beaucoup sensibilisé les syndicats aux questions politiques et à la nécessité pour eux de l'action politique directe.

Pendant ce temps, les deux principales centrales syndicales du Québec ont été toutes deux secouées au cours des deux derniers mois: la Confédération des syndicats nationaux par la démission de son secrétaire général, M. Robert Sauvé, qui est parti en claquant la porte; la Fédération des travailleurs du Québec par le projet de loi du gouvernement fédéral qui vise à modifier les règles du jeu au sein du Conseil canadien des relations ouvrières et, ainsi, à régler le problème des unités de négociation naturelles (par opposition à nationales). La FTQ a annoncé son intention de combattre de façon impitoyable ce projet de loi.

Tous ces problèmes ont fait passer inaperçue une initiative des plus importantes du gouvernement Johnson dans le domaine du travail: la création, au sein du ministère provincial du travail, d'une direction générale de la main-d'oeuvre.

La loi leur imposait temporairement les conditions de travail qu'avait suggérées le médiateur spécial du gouvernement, le juge François Chevalier, au début d'octobre, et qu'ils avaient alors rejetées par une écrasante majorité. Le bill 1 accordait cependant aux parties un délai de 15 jours pour s'entendre, faute de quoi tout le litige serait soumis à l'arbitrage. Pendant les semaines qui suivirent, une entente fut conclue entre la C.T.M. et ses employés, et ces derniers crièrent finalement victoire: les chauffeurs d'autobus auront en juillet 1968 le salaire de \$3.50 l'heure qu'ils réclamaient pour juillet 1967.

Après le bill 25, le bill 1 ne surprit personne, si ce n'est par sa très grande sévérité: il prévoyait des sanctions très lourdes pour les cinq syndicats en cause et leurs membres si le retour

au travail n'était pas accompli dans un délai de 48 heures; il allait même jusqu'à menacer les syndicats de leur enlever leur certificat de reconnaissance syndicale.

Pendant ce temps, les radiologistes, en démissionnant massivement, avaient réussi à créer dans les hôpitaux du Québec une situation comparable à maints égards à celle qu'avait engendrée la grève des employés d'hôpitaux durant l'été 1966. Dans leur cas, cependant, il n'y eut que des menaces.

Le gouvernement demanda d'abord à la Cour supérieure de signifier aux radiologistes des injonctions leur ordonnant de retourner immédiatement au travail: le juge Frédéric Dorion prit la cause en délibéré pendant plusieurs jours... et il n'eut jamais à rendre jugement. Le gouvernement menaçait ensuite les radiologistes de leur imposer une loi d'exception, mais il s'entendit avec eux avant que son ultimatum prenne fin.

Cette entente permit aux radiologistes d'obtenir gain de cause sur un point très important: la permission d'ouvrir des cabinets privés et de toucher des allocations du gouvernement pour les assistés sociaux qui seront traités dans ces cabinets. Le seul autre point majeur en litige portait sur le taux de la rémunération à l'acte médical: le traitement des radiologistes, qui était de \$32.00 par année en moyenne, a ainsi été augmenté.

Vers un front commun

Le bill 25 a durement secoué les milieux syndicaux du Québec et, pendant plusieurs mois, un sentiment de découragement ou, tout au moins, un net pessimisme régnait dans ces milieux. Par contre, le bill 25 et le bill 1 ont eu deux répercussions importantes: 1) ils ont fortement contribué à rapprocher les uns des autres les employés des divers services publics et, ainsi, ont sensiblement accru la possibilité que se constitue au Québec un front commun de tous les employés du secteur public face au gouvernement; 2) ils ont beaucoup sensibilisé les syndicats aux questions politiques et à la nécessité pour eux de l'action politique directe.

Pendant ce temps, les deux principales centrales syndicales du Québec ont été toutes deux secouées au cours des deux derniers mois: la Confédération des syndicats nationaux par la démission de son secrétaire général, M. Robert Sauvé, qui est parti en claquant la porte; la Fédération des travailleurs du Québec par le projet de loi du gouvernement fédéral qui vise à modifier les règles du jeu au sein du Conseil canadien des relations ouvrières et, ainsi, à régler le problème des unités de négociation naturelles (par opposition à nationales). La FTQ a annoncé son intention de combattre de façon impitoyable ce projet de loi.

Tous ces problèmes ont fait passer inaperçue une initiative des plus importantes du gouvernement Johnson dans le domaine du travail: la création, au sein du ministère provincial du travail, d'une direction générale de la main-d'oeuvre.

La loi leur imposait temporairement les conditions de travail qu'avait suggérées le médiateur spécial du gouvernement, le juge François Chevalier, au début d'octobre, et qu'ils avaient alors rejetées par une écrasante majorité. Le bill 1 accordait cependant aux parties un délai de 15 jours pour s'entendre, faute de quoi tout le litige serait soumis à l'arbitrage. Pendant les semaines qui suivirent, une entente fut conclue entre la C.T.M. et ses employés, et ces derniers crièrent finalement victoire: les chauffeurs d'autobus auront en juillet 1968 le salaire de \$3.50 l'heure qu'ils réclamaient pour juillet 1967.

L'année économique internationale

Succès du Kennedy Round et dévaluation douloureuse

Trois événements ont dominé l'actualité économique internationale en 1967: l'aboutissement des négociations du Kennedy Round, à la mi-mai, dans le cadre de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT); la conclusion à Londres, au mois d'août, d'un accord entre les puissances monétaires qui devait être entériné le mois suivant à Rio de Janeiro, permettant éventuellement au Fonds monétaire international de créer de nouvelles liquidités par le biais de droits de tirage spéciaux; enfin, la dévaluation dramatique du sterling, le mois dernier, qui a sérieusement ébranlé le système monétaire international. On pourrait ajouter l'ajournement sine die de

l'examen de la candidature britannique au Marché commun mais il s'agit essentiellement d'un fait politique, qui sera évoqué ailleurs dans ces pages.

Ces événements s'insèrent dans une conjoncture incertaine, mais globalement à la baisse. Ce ralentissement de l'activité économique dans le monde risque de se poursuivre au moins durant la première moitié de 1968. Car l'Amérique du Nord, à la suite de la Grande-Bretagne, subira bientôt les effets des politiques déflationnistes que l'on est à mettre en oeuvre, pour juguler une inflation structurelle au Canada, pour réduire quelque peu le déficit des paiements extérieurs aux Etats-

Unis. Toutefois certains observateurs prévoient que la relance de l'économie allemande, en préviendra une contraction trop prononcée du commerce international.

Il convient de souligner que les faits marquants de l'année économique, sur le plan international, concernent surtout le monde industrialisé, c'est-à-dire la vingtaine de pays riches qui sont comptables à eux seuls de près des quatre cinquièmes du commerce international. Pourtant, l'année en cours a commencé par une famine, en Inde, et s'est terminée par la réduction du budget de la coopération économique des Etats-Unis à son plus bas niveau en vingt ans. La "Décennie du Développement" décrétée par les Nations unies au début des années soixante n'est plus qu'un souvenir: les pays membres de la Banque mondiale n'ont pas réussi à s'entendre sur l'accroissement éventuel des ressources de sa filiale, l'Association internationale pour le développement; les pays membres de l'OECD n'ont pas réussi à s'entendre sur les modalités du régime de préférences commerciales dont tous admettent désormais la nécessité. Peut-être la prochaine réunion de la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement à la Nouvelle Delhi, en février prochain, provoquera-t-elle un regain d'intérêt pour ce qui demeure le problème économique fondamental de cet fin de siècle: le développement des pays du Tiers-Monde et la réduction des inégalités économiques à l'échelle internationale.

La libéralisation du commerce

Le Kennedy Round a été la cinquième — et de loin la plus importante — série de négociations commerciales entreprises depuis 1947 dans le cadre du GATT. Plus de 50 pays ont participé à la négociation, qui embrassait toutes les catégories de produits industriels et agricoles et traitait non seulement des droits douaniers mais aussi de certaines entraves non-tarifaires au commerce international. Les nouveaux accords ont été paraphés le 30 juin dernier.

S'inspirant à la fois du principe de la nation la plus favorisée et de la réduction linéaire de 50% proposée par le président Kennedy, les parties à la négociation ont accepté de modifier de façon sensible leur structure tarifaire. On a toutefois admis des accords importants au principe de la linéarité, de sorte que la réduction moyenne a été finalement de 35 à 40 pour cent.

La réduction des droits douaniers sur les produits ouverts et agricoles devrait assurer à longue échéance l'expansion du commerce international, tout en suscitant une plus grande spécialisation des économies nationales et, partant, des gains de productivité qui devraient se traduire par un fléchissement des prix, à moins qu'ils ne soient annulés par une consolidation des situations de monopole et des autres rigidités structurelles. A cet égard, un certain nombre de parties à la négociation — dont le Canada — ont accepté d'être liées par le nouveau code antidumping, qui relie davantage l'imposition de droits spéciaux au préjudice causé à la production nationale par le dumping, plutôt qu'au dumping lui-même.

La conclusion d'un accord triennal sur les céréales est

par Claude Lemelin

d'un intérêt évident pour les pays exportateurs comme le Canada: l'accord prévoit une hausse appréciable des prix minima et maxima ainsi que l'établissement d'un programme multilatéral d'aide alimentaire. Enfin, des mesures spéciales visent à réduire les droits douaniers sur les catégories de produits intéressant particulièrement les pays en voie de développement, sans les obliger à la réciprocité complète.

Les nouveaux accords doivent entrer en vigueur en janvier 1968. Mais en plusieurs cas les réductions s'effectueront par étapes, réparties sur quatre ans. De plus, certaines concessions — notamment celles de la Communauté européenne en ce qui a trait aux produits chimiques — n'entre-

ront en vigueur que si l'administration américaine réussit à faire abolir la méthode d'évaluation des produits importés fondée sur l'"American Selling Price". Or en fin d'année, on s'inquiétait de la recrudescence du sentiment protectionniste aux Etats-Unis. Si le Congrès, déjà préoccupé par l'aggravation du déficit des paiements extérieurs, devait céder aux pressions des grands "lobbys" industriels, l'aboutissement de trois ans d'efforts serait sérieusement remis en cause.

Les accords de Rio

En ce qui a trait à la réforme du système monétaire international, l'optimisme modéré des observateurs à l'issue de la réunion de septembre du Bureau des gouver-

neurs du F.M.I. à Rio de Janeiro a rapidement tourné à l'inquiétude, sinon au pessimisme, l'accident de la livre et les remous qui s'ensuivirent confirmant ce qu'on feignait d'ignorer, à savoir que la réforme de l'ordre monétaire international, pourtant plus urgente que jamais, demeurera purement formelle jusqu'à ce que les puissances monétaires se soient entendues sur l'affectation des liquidités internationales en sus de l'or — soit les balances-dollars, les balances-sterling et les autres instruments de crédit qui pourront éventuellement être créés.

Du moins le mécanisme permettant d'augmenter la masse monétaire internationale est-il déjà en place — ou plutôt le sera-t-il dès que les parlements nationaux auront entériné les accords de Rio. Ces derniers, qui seront en vigueur pendant cinq ans, permettent en effet au F.M.I. de créer des "droits de tirage spéciaux" qui seront distribués aux Etats-membres en fonction de leur quote-part, soit environ 22% aux Etats-Unis, 10% à la Grande-Bretagne, 5,3% à l'Allemagne, 4,5% à la France et le reste. Les pays-membres ne devront reconstruire que 30% de leurs droits de tirage, reconstitution qui pourra être répartie sur cinq ans; de sorte que les sept dixièmes des nouveaux droits viendront augmenter la masse monétaire internationale.

Cependant, les accords ne précisent en aucune façon, ni l'importance de cette création monétaire, ni son échelonnement. De plus, toute décision à cet égard est sujette à la règle de la majorité qualifiée, qui a été portée de 80 à 85 pour cent, afin de donner aux pays de la Communauté européenne agissant de concert un "veto déguisé".

Or si le mécanisme est en place, la volonté d'y recourir est loin d'être le fait de toutes les puissances monétaires, essentiellement parce qu'il existe une profonde divergence d'opinion entre "Américains" et "Européens" quant à l'affectation de l'or-papier international.

Le trésor américain — et dans une certaine mesure l'échiquier britannique — voudrait que les droits de tirage spéciaux supplémentent le dollar et la livre comme monnaie internationale, sans que les pays à monnaie de réserve ne soient tenus de rembourser leurs créances à court terme, ce qui exigerait une surévaluation de leurs paiements extérieurs pendant plusieurs années.

Les autorités monétaires européennes, au contraire, redoutent que la création de nouvelles liquidités n'effrite davantage la discipline monétaire internationale, déjà minée par la tolérance des déten-

teurs de balances-dollars à l'endroit du déficit chronique des Etats-Unis. Ils souhaiteraient que l'on remplace les balances-dollars — crédits bilatéraux gagés officiellement sur le stock d'or des Etats-Unis, mais en réalité sur la confiance du reste du monde à l'endroit de cette puissance — par des crédits multilatéraux, gagés sur les ressources conjuguées des puissances monétaires et leur volonté de coopération.

En conséquence, les Européens — la France surtout — exigent l'élimination du déficit des paiements extérieurs des Etats-Unis avant même que l'on songe à tirer les nouveaux droits sur le Fonds monétaire. Or le déficit américain tend à s'aggraver depuis quelques années: on prévoit qu'il atteindra cette année de \$3 à \$3,5 milliards. On n'est donc pas sorti de l'ornière...

La dévaluation du sterling

En partie pour des raisons de prestige, en partie parce qu'ils ne pouvaient résister aux pressions des Américains, qui craignaient que le sterling n'entraîne dans sa chute sa propre monnaie, en partie parce qu'ils se heurtaient régulièrement à l'égoïsme et au conservatisme des autres puissances monétaires, les gouvernements britanniques ont tout fait depuis le début des années soixante pour éviter la dévaluation du sterling.

Cet ajustement, de nombreux observateurs le tenaient depuis longtemps pour inévitable; ce mode d'ajustement, les conventions monétaires internationales négociées après la guerre prévoyaient que l'on pourrait y recourir, certes de façon intermittente. Pourtant lorsque le mois dernier le gouvernement Wilson, acculé au pied du mur, grévé de det-

tes à court terme que l'on évaluait à près de \$4 milliards, dut finalement s'y résoudre, ce fut presque le commencement de la fin.

Une fièvre spéculative sans précédent a sérieusement ébranlé depuis le système mo-

Suite à la page 21

1 9 6 8

BONNE ANNÉE

à tous nos clients et amis

I. NANTEL Inc.

BOIS DE CONSTRUCTION

1717 est, Boul. de Maisonneuve

LA. 2-1300

À notre distinguée clientèle nous offrons nos vœux les meilleurs

à l'occasion de

L'ANNÉE NOUVELLE

J. Omer ROY

1658 EST. MONT-ROYAL - MONTRÉAL

1658 est, Mont-Royal, Montréal — LA. 7-2951

1967

ront en vigueur que si l'administration américaine réussit à faire abolir la méthode d'évaluation des produits importés fondée sur l'"American Selling Price". Or en fin d'année, on s'inquiétait de la recrudescence du sentiment protectionniste aux Etats-Unis. Si le Congrès, déjà préoccupé par l'aggravation du déficit des paiements extérieurs, devait céder aux pressions des grands "lobbys" industriels, l'aboutissement de trois ans d'efforts serait sérieusement remis en cause.

Les accords de Rio

En ce qui a trait à la réforme du système monétaire international, l'optimisme modéré des observateurs à l'issue de la réunion de septembre du Bureau des gouver-

En 68 J'ÉCOUTE 79

Bonne année

CKAC 79

Les émissions TÉMOIGNAGE

du 1er au 6 janvier 1968

Paul HAMEL, S.J. invite, chaque jour, à l'émission TÉMOIGNAGE, des témoins du monde chrétien

LUNDI: Jean-Marcel, Les souffrances et les "solennités" du jour de l'An

MARDI: Jean-Claude, Le Noël des enfants noirs (Trenet)

MERCREDI: Emile Muller, Les chrétiens sont-ils vraiment meilleurs que les autres?

JEUDI: Jean-Charles, Waddell, Quand les parents ne répondent pas aux questions étonnantes de leurs enfants

VENDREDI: Cardinal Léger, La famille canadienne-française ouvre une porte sur le monde

SAMEDI: Cardinal Léger, Les apprentis sorciers qui menacent nos foyers

À Montréal et aux environs, écoutez: CKAC 730 à 7:30 du soir CKBS 1240 à 3:40 de l'après-midi

globe école de langues

ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND

COURS SPÉCIAL \$89.00

globe école de langues

LEÇON GRATUITE 866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

La réforme scolaire en 1967: progrès évidents sur tous les fronts

A pareille date l'année dernière, une question dominait toutes les autres quand on s'arrêtait à faire le bilan de l'année en éducation: la réforme scolaire avait-elle, oui ou non, été mise en veilleuse, ou dérivée, par le nouveau gouvernement du Québec?

Persone ne songerait aujourd'hui à une pareille interrogation. L'année 1967 a été jalonnée par plusieurs étapes décisives dans le renouveau scolaire, notamment par l'avènement de la réforme au niveau des études collégiales et la création des premiers CEGEP. Sur tous les fronts, de la maternelle à l'université, des progrès sensibles ont été enregistrés. L'orientation générale de la réforme a été respectée, et tout permet de croire qu'il en sera ainsi en 1968.

Si on s'en tient aux événements qui ont tenu la vedette au cours des derniers douze mois, on pense spontanément à la "crise scolaire", c'est-à-dire à l'imbroglio dramatique issu de l'échec des négociations entre enseignants et commissions scolaires l'hiver dernier; on pense au bill 25, qui en plus de mettre fin à cette collection de grèves de la façon qu'on sait, a posé les jalons de la négociation à l'échelle provinciale et a forcé les enseignants aussi bien que les commissions scolaires à remettre en question leur façon de faire et d'être.

par
Gilles Gariépy

souvent démagogiques du temps de l'opposition, l'Union nationale a donné successivement plusieurs preuves de la conversion à la réforme scolaire — à celle du rapport Parent, et non aux réformes que les tenants du statu quo proposent comme antidote.

En premier lieu, les gouvernements Johnson a renoncé à démolir ce qui avait été bâti par son prédécesseur: le réseau des régions, par exemple, n'a pas été démantelé; la remarquable équipe de hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation n'a pas été décapitée.

En deuxième lieu, le gouvernement n'a rien arrêté de ce qui était en marche. Il a repris à son compte — au prix de quelques mutineries déchirantes dans la députation — et il a conduit à l'étape de la réalisation presque tous les projets qui étaient en préparation à son arrivée au pouvoir.

Ainsi, c'est finalement le concept du financement public intégral des seules institutions privées acceptant de s'associer qui a prévalu sur le slogan de "subvention rattachée à l'enfant"; les subventions aux collèges et écoles privées ont été augmentées, mais sans compromettre la priorité accordée au secteur public, et sans mettre ces écoles privées sur un pied d'égalité avec les établissements publics. Les bills

37 et 39, deux indices d'un ralliement de l'Union nationale à la pensée des hauts fonctionnaires dont elle réclamait la tête deux ans plus tôt.

Plus significatif encore est le bill qui a donné naissance aux collèges d'enseignement général et professionnel. Persone, certes, ne s'opposait en soi à la création de collèges publics et polyvalents, devenus d'autant plus nécessaires que la vague des diplômés du secondaire ne pouvait plus être contenue. Mais la mise en place des CEGEP ne pouvait se faire qu'en utilisant les institutions existantes. Et le sacrifice des collèges classiques a été un problème politique de taille à surmonter. Après des mois d'hésitation, le cabinet s'est engagé à défendre l'intégrité du bill 21, malgré des pressions internes et externes très vives.

Du même coup, l'Union nationale s'est engagée dans un processus logique qui rend maintenant quasi-inéluctable l'application des autres étapes de la réforme scolaire.

Chose certaine, l'importance des crédits que le premier budget Dozois a alloués à l'éducation a confirmé que celle-ci demeure — et même devient — encore davantage — la priorité des priorités.

Bien que limité par le contexte économique, le gouvernement a accordé \$100 millions pour lancer la construction de 131 écoles secondaires polyvalentes; il a versé \$35 millions aux immobilisations universitaires; il a porté de \$40 à \$60 millions les subventions de fonctionnement aux universités. Au total, le budget du ministère a été porté à \$736 millions, soit \$164,000,000 de plus que l'année précédente!

Voyons maintenant, secteur par secteur, les faits saillants de l'année.

Au niveau élémentaire, le moins touché jusqu'à présent par les réformes de structures administratives, il faut regarder surtout les préparatifs de la grande réforme pédagogique annoncée dans le règlement numéro un. Le cours élémentaire doit être ramené de sept à six ans d'étude; l'âge d'entrée des enfants doit être reporté à six ans révolus au premier octobre de chaque année; le classement par années-degrés doit faire place à un regroupement des enfants selon leur âge; l'esprit de l'enseignement doit être complètement révisé. C'est le 1er septembre prochain que la plupart des articles du règlement numéro un doivent entrer en vigueur, conformément à ce que le ministre Bertrand a annoncé: c'est dire que les expériences-pilotes ont été nombreuses, et que dans toutes les régions on travaille à élaborer des projets d'application. Il faut signaler aussi la constitution des "ateliers pédagogiques" qui associeront dans chaque école les parents aux enseignants dans une oeuvre commune.

Le travail discret mené par les diverses "missions" régionales formées à cette fin est certainement aussi important, en définitive, que l'adoption d'une loi comme le bill 37.

Le ministère a en outre mis au point une politique permettant aux finissants de 6e année d'être promus directement au cours secondaire (8e) s'ils en sont capables.

Parce que les échéances se rapprochent et qu'il faudra appliquer le règlement numéro un très bientôt, et aussi parce que la crise scolaire a rendu la population sceptique sur les attributions réelles des commissions scolaires locales, les commissions scolaires (ceux de quelque 1,500 locales) ont été amenés cette année à accepter bien à contre coeur l'idée d'un regroupement des administrations scolaires locales en entités plus viables.

La Fédération des commissions scolaires catholiques a lancé un programme de regroupement volontaire qui ramènerait à moins de 400 le nombre de commissions locales. La Fédération s'oppose fermement à la disparition pure et simple des locales au profit des régionales; l'attitude du gouvernement (et notamment celle du nouveau ministre Jean-Guy Cardinal) est encore permissive, mais il reste à voir, si en définitive, Québec ne voudra pas aller plus loin dans le sens de la concentration et ne choisira pas la solution recommandée par la commission Parent. C'est-à-dire: une seule commission scolaire par territoire, responsable de l'enseignement élémentaire comme de l'enseignement secondaire, et ce pour toute la clientèle scolaire, quelque soit la langue ou la religion. Le Conseil supérieur de l'éducation a apporté sa caution

à cette formule et 1968 sera sans doute l'année du choix.

Au niveau secondaire, il faut signaler la préparation d'un nouveau programme d'études décloisonné et polyvalent, prévoyant la promotion par matière, programme qui doit commencer à être mis en vigueur en septembre prochain.

Il faut souligner aussi que sans soulever de tempête, le ministère a rétabli à toutes fins utiles en 1967 la 12e année abolie au début des années 1960. Le cours secondaire compte à nouveau cinq ans d'études, lorsque l'élémen-

taire aura été ramené de sept à six ans d'études, l'année de "secondaire V", qui est pour le moment une 12e année, sera bel et bien une 11e, comme l'a voulu le rapport Parent. L'allongement du secondaire a pris les étudiants par surprise, mais a été bien accueilli.

Plusieurs commissions scolaires, même en ne disposant pas encore d'écoles véritablement polyvalentes, ont fait sauter cette année les barrières entre l'enseignement général et l'enseignement des métiers; les expériences d'intégration poursuivies en ce sens sont le laboratoire d'essai de la polyvalence à venir.

L'explosion démographique, stabilisée à l'élémentaire, s'est poursuivie sans ralentir au secondaire: on estime que 450,000 jeunes

du pourcentage plus élevé des diplômés du secondaire qui cherchent à poursuivre leurs études.

La réforme du niveau collégial, en retard, d'au moins un an, est survenue en 1967 comme une véritable révolution.

D'abord parce que 12 CEGEP ont ouvert leurs portes à 13,000 étudiants.

Malgré aussi parce que le niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.



En collaboration avec les universités et les corporations professionnelles, le ministère de l'éducation a mis au point un programme d'études collégiales, comportant des "concentrations" pré-universitaires spécifiques ou des cours professionnels, qui est l'innovation pédagogique de l'année.

Assez paradoxalement, le niveau collégial a été doté, avant le niveau secondaire, d'une structure pédagogique fondée sur la polyvalence et la promotion par matière.

Les facultés des arts elles-mêmes ont réaménagé le programme des trois dernières années du cours classique, encore dispensé par une cinquantaine d'institutions, et l'ont ramené à deux ans en le faisant coïncider presque exactement sur le programme d'études générales des CEGEP.

Les diverses facultés et écoles universitaires ont pris, également en 1967, les dispositions voulues pour recevoir non plus des "bacheliers des arts" seulement au cours de licence, mais les diplômés de CEGEP après deux ans d'études collégiales. Les universités ont annoncé l'abandon progressif des cours ou on s'inscrivait directement après une 11e année. Le seuil d'entrée dans toutes les facultés sera ainsi uniformisé.

C'est que caractérise l'année universitaire, outre les éléments déjà mentionnés (augmentation des ressources financières, accélé-

ration des programmes de construction, réorganisation des cours pour faire le raccourci avec les nouveaux programmes du collégial), c'est la mise en route de deux projets majeurs qui seront probablement les faits saillants de l'année 1968: création d'un office de coordination et de développement des universités, lancement d'une seconde université de langue française à Montréal. Dans les deux cas, le gouvernement a pris un engagement de principe, les modalités restent à connaître.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

La réforme du niveau collégial, appellation qui recouvrait un catalogue de cours et de programmes très différents, est devenu, comme niveau d'études, une réalité distincte et cohérente.

Bonne et Heureuse Année à tous!

l'information sportive... l'information



Le rude meneur d'hommes qu'est le pilote Vince Lombardi des Packers de Green Bay porte ci-dessus la main à son cœur mais c'est pour indiquer jusqu'à quel point il tient en estime son quart-arrière étoile Bart Starr. Lombardi a mené ses hommes de main de fer à l'entraînement et tous sont prêts pour le match de championnat de demain, dans la ligue Nationale de football. "Ils sont mieux d'être prêts", commente Lombardi en parlant de ses protégés, à l'issue d'un dernier exercice rigoureux. (Téléphoto PA)



Le quart-arrière étoile Bart Starr, des Packers de Green Bay a complété 17 de ses 23 passes tentées la semaine dernière en conduisant son équipe à un triomphe décisif sur les Rams de Los Angeles dans la ligue Nationale de football. Il compte se surpasser demain dans le match de championnat qui opposera les Packers aux Cowboys de Dallas. Il devra effectivement se surpasser et donner un nouveau triomphe aux Packers autrement, connaissant le désir de vaincre du pilote Vince Lombardi, il pourrait être remplacé à son poste de quart à pied levé à la moindre défaillance, au cours de ce match important. (Téléphoto PA)

CAMPBELL IMPOSE DES AMENDES DE \$1,450 AUX BRUINS ET AUX SEALS

Le président de la ligue Nationale de hockey, monsieur Clarence Campbell a infligé des amendes pour un total de \$1,450.00 aux joueurs des Bruins de Boston et des Seals d'Oakland impliqués dans la dernière bataille qui s'est déroulée au gardien de Boston le 25 décembre dernier.

L'instructeur des Seals, Bert Olmstead devra débours \$250.00 tandis que onze joueurs des Seals et douze

des Bruins seront plus pauvres de 50 dollars chacun. Il semble que cette année le Gardien de Boston soit devenu une vraie providence pour le fond d'assistance aux joueurs de la ligue Nationale dans le besoin.

Depuis le début de la saison, Clarence Campbell a infligé des amendes pour un total de \$5,825.00 dont \$4,550.00 pour des incidents survenus à Boston et \$1,275.00 pour des incidents similaires survenus à Philadelphie.

Calendrier chargé en fin de semaine dans la LNH

Les Flyers, déjà l'équipe la mieux balancée de l'Ouest tant à l'attaque qu'à la défensive

LIGUE NATIONALE										
CLASSEMENT										
Division de l'Est										
	J	G	P	N	BP	BC	PTS			
Boston	32	19	9	4	119	88	42			
Chicago	35	17	10	8	104	96	42			
Toronto	33	16	11	6	96	73	38			
New York	33	15	13	5	92	90	35			
Détroit	33	14	13	6	106	100	34			
Montréal	35	13	14	8	96	85	34			
Division de l'Ouest										
	Pi	G	P	N	Pp	Pc	Pts			
Phil.	32	15	12	5	74	70	35			
Los Ang.	33	16	14	3	90	96	35			
Pitts.	33	13	15	5	83	90	31			
Minnes.	33	11	15	7	70	93	29			
St-Louis	32	10	19	3	62	81	23			
Oakland	34	7	21	6	64	94	20			

Par la PRESSE CANADIENNE. Les Flyers de Philadelphie ont accompli une des plus habiles manœuvres dans la ligue Nationale de hockey lors du repêchage de l'expansion en 1967 quand ils ont réussi à assembler un trio expérimenté dans la Division Ouest.

Les Flyers ont alors repêché Léon Rochefort, Ed Hoekstra, Don Blackburn et Wayne Hicks, anciens coéquipiers avec les As de Québec de la L.A.H.

Tandis que les autres clubs de nouvelles section tentent toujours de créer une certaine coordination au sein de leur formation, les Flyers forment déjà une équipe de calibre majeur.

Rochefort, qui a déjà porté les couleurs des Rangers et des Canadiens, et l'ailler gauche Blackburn sont les meilleurs compteurs du club avec 23 points chacun tandis que leur centre Hoekstra compte 20 points à son actif.

Le trio a récolté plus du tiers du total de 74 buts de l'équipe en 32 matches.

Les Flyers, qui partagent le premier rang de la nouvelle section avec Los Angeles, sont la seule équipe de la Division Ouest ayant compté plus de buts 74 qu'elle en a alloués 70.

Calendrier

Philadelphie aura l'occasion d'améliorer sa fiche en fin de semaine lorsqu'elle visitera les Kings à Los Angeles samedi soir et les recevra dimanche devant ses supporters.

Samedi soir, Oakland évolue à Montréal, St-Louis se rend à Toronto. Boston visite Minnesota, New York reçoit Chicago et Pittsburgh est l'hôte de Détroit.

Dimanche, Toronto visite New York; Boston se rend à Détroit et Chicago reçoit Oakland.

Autres équipes

Entre-temps, certaines équipes de la Division Est commencent à ressentir une certaine fatigue à la mi-saison.

Les Canadiens seront privés des services des blessés Henri Richard, Yvan Cournoyer et Ralph Backstrom en fin de semaine.

Les Rangers ont rappelé Camille Henry et Don Simmons de leur filiale de Buffalo et ont retourné le gardien Gilles Villeneuve dans la L.A.H.

Détroit a également rappelé le vétéran défenseur Warren Godfrey de la ligue Centrale.

HOCKEY

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
California à Montréal
St-Louis à Toronto
Boston à Minnesota
Chicago à New York
Détroit à Pittsburgh
Philadelphie à Los Angeles

DIMANCHE
Toronto à New York
Boston à Détroit
California à Chicago
Los Angeles à Philadelphie

Compteurs de la LNH

Howe, Détroit	16	6	32
Exposito, Bos.	15	17	32
Wharram, Chi.	12	20	32
Goyette, New Y.	13	17	30
Delvecchio, Dét.	8	22	30
Waltton, Toronto	17	12	29
Ratelle, New-Y.	9	19	28
Ullman, Détroit	14	13	27
Nevin, New-Y.	11	16	27
Prentice, Dét.	9	18	27
Rousseau, Can.	8	18	26
Mohs, Chi.	13	13	26
Prentice, Dét.	9	17	26
Rousseau, Can.	8	17	25

SECTION OUEST

Stratton, Pitts.	13	15	28
Bathgate, Pitts.	13	15	28
Schinkel, Pitts.	9	14	23
Joyal, Los Ang.	8	15	23
Boudrias, Min.	7	15	22
Angotti, Phi.	6	15	21
Hicke, Oakland	12	9	21
MacDonald, Pitts.	10	11	21
Irvine, Los Ang.	10	11	21
McDonald, Los A.	8	13	21

Keller égale un record

INZELL, Allemagne de l'ouest - Erhard Keller de l'Allemagne de l'ouest, a égalé le record mondial de patinage de vitesse sur 500 mètres en 39 secondes et cinq dixièmes lors d'une compétition qui s'est déroulée à Inzell en Allemagne occidentale. Le record de 39 secondes et cinq dixièmes avait été établi le 28 janvier 1963.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- C'est une chose courante à Dorval
- Se ferme quand le mètre part - Durée d'une révolution
- Prénom - Dieu ancien
- Mot nouveau
- Sans tache - Diminué
- Mét droit - Au monde
- Saint
- Ville d'Allemagne - Possessif inversé - Emploi
- Pour un sacrifice
- Très étonnant
- Grecque - Note
- Chose qui peut arriver
- Contient de soi

Solution d'hier

- ACHARNEMENT
- PEUREUSES - E
- PRISE - TALC
- ATTELAGE - NL
- RA - RAPIDES
- TIMIDITÉ - R - I
- EN - CÉLÈBRE - L
- ME - ÉPILÉ - ME
- E - ERASME - PAN
- NOIE - E - PARC
- T - NAJA - A - RIE
- ATLANTIQUE

Verticalement

- Donne lieu à une opération courante
- Personnel - Époque - Convent
- Anniversaire après plusieurs dizaines
- Personne vivante - Poissons du Canada
- Nous amuserons - Possessif - Idem
- Vrai - Pour évacuer les eaux sales
- Infinitif - Métal - Prénom arabe - Variété de singe
- ACHARNEMENT
- CERTAINE - O - A
- HUIT - M - TEINT
- ARSENIC - REAL
- REEL - DELA - JA
- NU - ARTISME - AN
- ES - CÉLÈBRE - L
- ME - ÉPILÉ - ME
- EST - I - LE - P - O
- N - ANDRÉ - PARU
- TELLE - MARIE
- C - SILLENCE

AL COY DÉCROCHE TOUS LES HONNEURS DE BLUE BONNETS

Encore une fois cette année, le si populaire Al Coy s'est révélé comme étant le meilleur jockey à Blue Bonnets. En effet durant la réunion de 56 jours de courses sur le plat, ce petit homme originaire de Pennsylvanie a récolté en bourses la jolie somme de \$135,031 ayant inscrit une fiche de 66-48-32 en 240 tentatives.

Pour ajouter au prestige de Coy, disons tout simplement que le montant de ses gains est presque le double de celui de son plus proche adversaire: Dave Dennie. Ce dernier a visité le cercle du vainqueur à 42 reprises, s'est classé 45 fois deuxième et 33 fois troisième. Il a ainsi accumulé \$68,074 en bourses.

Au troisième rang, on retrouve le jockey londonien Dennis Elliott. Il a conservé une excellente fiche de 41-25-29 en

210 départs pour ainsi récolter \$61,895.

Chez les apprentis, la vedette revient incontestablement au jeune Robert Pion qui malgré son jeune âge a su en épater plusieurs. Agé de 16 ans seulement, on lui a confié 116 montures cette année et il s'est installé au huitième rang avec des gains de \$39,730.

Le grand succès de Coy est essentiellement dû au fait qu'il est devenu cette année le premier jockey à remporter les trois épreuves principales à Montréal. Il a en effet décroché les honneurs du Derby du Québec, du Fleur de Lys et du Montreal Stake. Mais malgré tout, ses gains en 67 sont demeurés inférieurs à ceux de 66 alors qu'il avait enregistré une fiche de 79-40-41 en 266 départs. Ses gains se chiffraient alors à \$152,082.

LES MEILLEURS PILOTES DE 67

Habituellement, ce bulletin est essentiellement de type nouvelles, mais, cette semaine, le premier item en est un d'opinion. Nous avons classé les dix meilleurs pilotes en trois catégories: Internationaux, Américains et Canadiens.

Plusieurs conducteurs américains apparaissent sur toute liste des dix meilleurs au monde, notamment Dan Gurney, Mario Andretti et Parnelli Jones. Si je n'avais qu'une sélection internationale à envisager, je situerais Dan Gurney au troisième échelon, avec Andretti au septième et Jones au neuvième, à la place de Jack Brabham, Graham Hill et Mike Spence.

Le classement canadien nous présente Ross de St Croix comme chef de file, surtout à la suite de sa victoire au championnat canadien. Craig Fisher a bien failli devancer de St Croix, à cause de sa belle campagne, au volant de différentes Camaro, dans la série Trans-Am. Fisher est, sans contredit, le pilote canadien qui a connu le plus de succès sur la scène internationale en 1967 et il semble s'orienter vers l'écureurie américaine de Roger Penske en 1968. Horst Kroll a mérité le troisième rang au classement général, après s'être approprié le championnat canadien pour la catégorie inférieure à deux litres; les efforts d'Eppie Wietzes, au commandement de la Ford GT-40 de l'écureurie Comstock et de la Lotus Ford au Grand Prix du Canada, lui ont valu le cinquième rang. Le vétéran Al Pease s'est porté acquiescent d'une Eagle usagée et a disputé son premier Grand Prix; ce fait et quelques autres

épreuves lui ont mérité le cinquième rang. Bill Brack a remporté le championnat régional ontarien pour voitures de tourisme et demeure, régulièrement, un des meilleurs pilotes au pays. Jacques Duval, de Montréal, est le conducteur qui s'est le plus amélioré en 1967 et est devenu un pilote suave et confiant. Ludwig Heimrath, de toujours l'un des plus rapides conducteurs au pays, a connu une année de frustration mais est encore apte à connaître des jours de gloire. François Favreau a piloté une Mustang à la victoire au championnat régional du Québec et démontre énormément de promesses. Toutefois, il pourrait se retrouver hors piste en 1968, parce que Ford a décidé de se retirer de la compétition sur la scène canadienne. Peter Roberts a décroché une deuxième victoire consécutive au championnat du Québec, cette fois dans une Ginetta, et est très difficile à vaincre.

Internationaux: 1. Jim Clark, 2. John Surtees, 3. Dennis Hulme, 4. Jackie Stewart, 5. Chris Amon, 6. Jo Rindt, 7. Bruce McLaren, 8. Jack Brabham, 9. Graham Hill, 10. Mike Spence.

Etats-Unis: 1. Dan Gurney, 2. Mario Andretti, 3. Parnelli Jones, 4. Richard Petty, 5. A. J. Foyt, 6. Bobby Unser, 7. George Follmer, 8. Mark Donohue, 9. Roger McLuskey, 10. Gordon Johncock.

Canada: 1. Ross de St Croix, 2. Craig Fisher, 3. Horst Kroll, 4. Eppie Wietzes, 5. Al Pease, 6. Bill Brack, 7. Jacques Duval, 8. Ludwig Heimrath, 9. François Favreau, 10. Peter Roberts. C.B.

Tabarly en tête

HOBART - Australie - Seul un incident grave pourrait maintenant empêcher la goélette française "Pen Duick III" d'Eric Tabarly de remporter la course Sydney-Hobart au temps réel et au temps combiné. Alors lorsqu'il ne reste plus que 100 milles à parcourir le "Pen Duick III" possède une avance de 37 milles sur le sloop néo-zélandais "Fidelis" qui lui-même devance de 50 milles

Warren Spahn a gain de cause

NEW YORK - Un des plus célèbres lanceurs gauchers du baseball moderne, Warren Spahn, vient de remporter une nouvelle victoire mais devant les tribunaux cette fois-ci.

Pour la seconde fois en 14 mois, la cour d'appel de New York a maintenu une injonc-

tion interdisant la publication d'une biographie du joueur qui n'avait pas autorisé. Warren Spahn a prétendu que cette biographie ne donnait pas un reflet exact de sa vie. Une somme de \$10,000.00 lui sera versée par l'auteur et la distribution du volume sera désormais interdite.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

AFFAIRES

Astrologue scientifique, conseiller, J. Thullier, 10, 392 boul. St-Michel, 381-4386. 11-1-68

A LOUER

1500 pi. carrés d'espace chauffé avec partie du bureau valant, entrée privée, large porte pour entrée de camion. Situé à Montréal-Est. Tel. 645-8819. J.N.O.

A VENDRE

MAISON QUEBÉCOISE ARTISTIQUE INC. Division de décoration intérieure, vous offre 30% d'escompte sur aménagement complet de tout style. À prix réduit les plus beaux tissus, tapis, draperies. À votre service décorateurs et salles de montre. Sur rendez-vous 274-3007. 24-1-68

DIVERS

TOP MART INC. 15 est, rue Ste-Catherine. Tel. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Veston de sport en corduroy \$6. Montre d'hiver \$20. complets en terylene et tartan \$25. imperméables doublés pour l'hiver \$15; vestons de sport \$10, \$15; pantalon \$3, \$6.50, etc. J.N.O.

DÉMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, long distance. Emballage et entreposage. 725-2421. J.N.O.

LOGEMENT A LOUER

Cottage moderne 5 apts, \$150. par mois, chauffé. Tel. 321-6171. 12-1-68

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites rejauger vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROIT TAILLEUR

Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT. Tel. 388-2532. J.N.O.

VIEUX BIJOUX

Achetez vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine, ainsi que diamants et pierres précieuses. POMPONNETTE, INC. 256 est, Ste-Catherine. Tel. 861-9293. 3-1-68

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTE'ION
CANADA DACTYLOGRAPHIC INC.
EST DÉMÉNAGÉ À
7035 AVE DU PARC
MONTREAL 15 270-1141
1917 1967
VOUS Y TROUVEREZ
TOUT POUR LE BUREAU
STATIONNEMENT

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez
nos annonceurs

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES
ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIFZ-VOUS TOUJOURS A:

Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTREAL Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

CKAC/73 ses informations précises, concises, rapides

6 h. 00 - 6 h. 30 - 7 h. 00
7 h. 30 - 8 h. 30 - 9 h. 00
10 h. 00 - 11 h. 00 - 12 h. 00
12 h. 30 - 14 h. 00 - 15 h. 00
16 h. 00 - 17 h. 00

20 h. 00 - 21 h. 00 - MINUIT
1 h. 00 - 2 h. 00 - 3 h. 00
4 h. 00 - 5 h. 00

13 h. LE POINT DU JOUR
avec PIERRE PASCAU

8 h. 00 et 22 h. 45
REVUE DES NOUVELLES

18 h. 00 LE MONDE CE SOIR
nouvelles canadiennes et internationales
bourse, le monde des affaires

l'information sportive...rétrospective 1967...l'information sportive...rétrospective 1967...

Workman
dit adieu
au football

Pour les amateurs de football de Montréal, l'année 1967 a été l'occasion de connaître une grande joie: le départ sans retour du vice-président de l'équipe locale, Ted Workman. A tort ou à raison, cette rupture de Workman d'avec le monde du football a réjoui de nombreux supporters des Alouettes. Depuis tant d'années, Workman avait été vertement critiqué pour s'être fait connaître comme l'auteur d'échanges qui demeurent encore célèbres, dont le plus important fut l'acquisition (avec deux ans de retard) de Bernie Faloney en retour de Sam Etcheverry et l'un des plus grands ailiers que le football canadien ait connu, Hal Patterson.

Workman a quitté définitivement la scène du football local en claquant la porte, accusant même les journalistes de l'avoir fait le bouc émissaire de toutes les difficultés connues par les Alouettes au cours des dernières années. En 1968, la présence de Workman manquera néanmoins dans les cercles du football.

Autre défaite

Autre événement qui a son importance et qui est survenu pendant cette dernière année, fut la candidature libérale de l'arbitre Paul Dojack, dans les élections provinciales de la Saskatchewan. Impopulaire au football, Dojack devait l'être aussi en politique puisqu'il fut défait par le maire de Regina, Henry Baker, dans l'élection.



Ted Workman



Paul Dojack

Ralph Sazio mène ses Cats
au triomphe en Coupe Grey
...à la surprise générale

Une équipe refaite et bien préparée par l'instructeur en chef, Ralph Sazio, les Tiger Cats de Hamilton est venue plus forte que jamais en fin de saison remporter la coupe Grey. Cette équipe de Hamilton a surpris les experts en éliminant les favoris, les Rough Riders d'Ottawa, 27-3, dans les deux joutes de la finale de l'est.

Dans la finale de la coupe Grey, qui se disputait à Ottawa pour la première fois depuis 1939, les Tiger-Cats ont détrôné les champions du football canadien, les Roughriders de la Saskatchewan au compte de 24-1. La plus grande part du crédit du succès des Tiger-Cats doit aller à leur équipe défensive, qui a tenu en échec l'attaque de leurs adversaires. Lors de leurs six dernières parties, les Tiger Cats n'ont pas concédé un seul touché à leurs adversaires. Les quatre défenseurs d'Hamilton, Angelo Mosca, John Barrow, Billy Ray Locklin et Dave Viti ont pour ainsi dire réduit en bouillie l'attaque au sol pourtant si réputée des Riders de la Saskatchewan.

Dans un autre domaine, mais toujours dans le football, la ligue canadienne de football avait nommé le sénateur Keith Davey pour remplacer monsieur G. Sydney Halter comme commissaire du football. Le sénateur Davey ne devait rester en fonction que 54 jours, accusé de trop parler et de faire des déclarations sans l'autorisation de la ligue, il a été finalement relevé de son poste.

Monsieur Allan McEachran, qui devait être le prochain président de la ligue canadienne de football a accepté alors d'agir en tant que commissaire intérimaire.

Exploits de Liske
et Evanshen

Le trophée du joueur par excellence de la ligue canadienne de football est allé cette année au quart arrière des Stampede de Calgary, Peter Liske qui s'est avéré le meilleur passeur de l'histoire de la ligue canadienne de football. Il a complété 303 des 508 passes tentées en faisant compter 40 touchés, tout cela constituant de nouveaux records de ligue.

La plupart des passes de Liske ont abouti dans les mains de l'ailier Terry Evanshen dont la brillante tenue comme receveur de passes lui a valu le trophée du meilleur joueur canadien de l'année. Evanshen, en attrapant

96 passes, a battu un ancien record d'Hal Patterson lorsqu'il jouait pour les Alouettes de Montréal.

L'attribution du trophée destiné au meilleur joueur de ligne à Ed McQuarters des Roughriders de la Saskatchewan de préférence à John Barrow des Tiger-Cats de Hamilton, a procuré à la conférence de l'ouest un monopole absolu sur les trophées individuels. Un autre vedette des Roughriders de la Saskatchewan, George Reed, est devenu le premier joueur dans l'histoire de la ligue canadienne de football à porter le ballon 300 fois en une seule saison. Il a été également le meilleur porteur de ballon de la ligue ayant totalisé des gains au sol de mille, 471 verges.

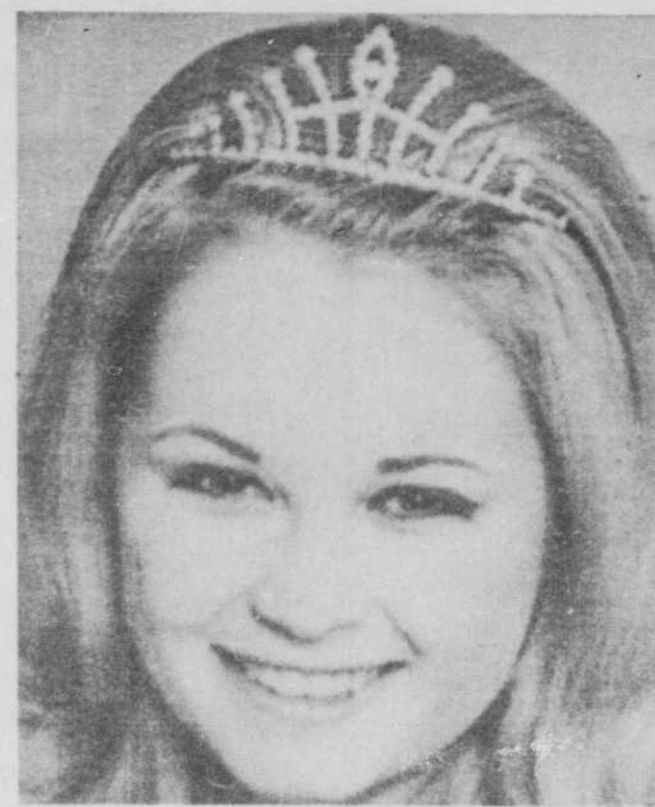
Dans la conférence de l'est, le quart-arrière des Rough Riders d'Ottawa, Russ Jackson a détenu la première place chez les passeurs avec 189 passes complétées sur 323 tentatives. Une autre vedette d'Ottawa fut Bo Scott qui a dominé chez les porteurs de ballon — avec des gains au sol de 762 verges pendant que Tommy Joe Coffey d'Hamilton prenait la première place chez les compteurs avec 107 points.

Jetons un coup d'oeil sur le football amateur maintenant... Les Bramalea Satellites de Toronto, anciennement les East York Argonauts, ont remporté pour la quatrième fois consécutive le championnat canadien. Pour réaliser cet exploit, unique dans le football amateur, ils ont battu en finale les Bulldogs de Saint-Vital du Manitoba par le compte de 4-0, obtenant ainsi leur 53ème victoire en 55 parties.

Pour la huitième fois en neuf ans, une équipe de l'ouest a remporté le titre dans le football junior; les Edmonton Wildcats ont écarté les Braves de Burlington à Regina par le compte de 29-6.

En finale interuniversitaire, les Golden Bears de l'Université de l'Alberta sont venus de l'arrière pour battre de justesse les Marauders de l'Université McMaster d'Hamilton, Ontario, au compte de 10-9. Un peu plus tôt, les Marauders avaient défait l'équipe de St-Francis Xavier par 7-0 dans l'Atlantic Bowl. Pendant ce temps, les Blues de l'Université de Toronto balayaient tout sur leur passage pour remporter le championnat de la conférence Ontario-Québec sans avoir connu la défaite une seule fois.

était accordée à la ville de Louisville dans le Kentucky. A l'occasion du Centenaire, un tournoi de baseball junior s'est tenu à Saskatoon, et le titre a été remporté par l'équipe de Brandon du Manitoba qui a battu l'équipe de North Battleford de la Saskatchewan 7-1 dans la joute finale.

Julia Dixie
Reine de beauté
et du football!

C'est Mlle Julia Dixie, (Mlle Roughriders d'Ottawa) qui avait été élue cette année reine du festival de la Coupe Grey. Mlle Dixie a enlevé la victoire à 8 autres candidates, toutes aussi jolies qu'intelligentes. Pendant plus d'une semaine, les candidates furent reçues à nombre de réceptions à Ottawa où elles assistèrent en compagnie de leur chaperon respectif, il va sans dire Mlle Dixie, une institutrice de son métier, avait beaucoup à raconter de l'expérience extraordinaire qu'elle venait de vivre, une fois retournée en classe les festivités de la Coupe Grey terminées.

Le stratège et l'exécutant

St-Louis gagne
la série
mondiale
mais Boston
surprend
jusqu'au bout

La ligue américaine a réservé à ses partisans l'une des plus chaudes courses au championnat de son histoire. Quatre équipes se sont livrées un duel élevant pour la première place qui est revenue, à l'issue de la dernière partie, aux Red Sox de Boston, sous la direction de l'instructeur Dick Williams qui en était à ses premières armes comme instructeur d'une équipe des ligues majeures. Un an plus tôt, les Red Sox avaient terminé leur saison une demi-partie avant la dernière place de la ligue.

Dans la Série Mondiale, les Red Sox de Boston se sont aperçus que les miracles n'avaient lieu qu'une fois et ils ont dû s'incliner en sept parties devant les Cardinals de St. Louis.

En dernière analyse, un seul homme a fait toute la différence: Bob Gibson. Le grand lanceur droitier des Cardinals a remporté trois victoires clés pour son équipe, y compris la septième partie gagnée 7-2 où il y est allé de trois coups sûrs. L'as lanceur des Red Sox, Jim Lonborg, a remporté deux victoires mais a perdu la joute décisive contre Bob Gibson, après avoir eu seulement deux jours de repos entre les deux parties.

Un solide droitier de Chatham en Ontario, est devenu le premier lanceur canadien dans l'histoire du baseball moderne à gagner 20 parties dans une saison régulière. Ferguson Jenkins des Cubs de Chicago, âgé de 23 ans, a eu une fiche de 20 victoires contre 13 défaites. Son total de retraits au bâton de 236 le classe second dans la ligue nationale derrière Jim Bunning des Phillies de Philadelphie.

Toujours dans le baseball, la ligue américaine a décidé de porter à 12 le nombre de ses équipes en 1969, et par la même occasion elle a autorisé le transfert de la franchise de Kansas-City à Oakland en Californie.

Pendant que la ligue américaine se décidait pour l'expansion des difficultés financières venaient à bout des Maple Leafs de Toronto et après 78 ans dans la Ligue Internationale, les Leafs se voyaient contraints à l'abandon et la franchise

Spain
en tête

CORAL GABLES — Floride — C'est le golfeur américain Richard Spain qui a pris la tête à l'issue de la deuxième ronde du tournoi de golf junior de l'Orange Bowl qui se déroule à Coral Gables en Floride.

Il a tourné une deuxième ronde de 70 pour une fiche combinée de 147. Trois Canadiens participent à ce tournoi mais sont assez loin du meneur, William Morrisson de Toronto a roulé 157, Joseph Horn de Caughnawaga 161 et Richard Marsh de Montréal 167.

Ford accroche le gant!

Le grand parmi les grands, Whitey Ford, a choisi l'année 1967 qui vient de s'écouler pour mettre un point final à sa fulgurante carrière de lanceur dans les ligues majeures de baseball. Le plus célèbre lanceur des Yankees de New York s'est retiré, sans bruit, à l'âge de 38 ans, se contentant d'aller saluer ses fidèles admirateurs au Yankee Stadium, au cours d'une partie régulière de la dernière saison. Le vétéran de 16 années dans l'uniforme des Yankees se retire de la compétition mais il s'en demeurera pas moins dans l'organisation de l'équipe à titre d'entraîneur. Qui d'autre mieux que lui saurait-il juger des aptitudes des lanceurs en herbe qui rêvent encore de chausser les bottes du grand maître Whitey Ford lui-même.

Newcombe râfle
tout à Wimbledon

Dans le monde du tennis, les grands noms de l'année ont été John Newcombe chez les hommes et Billie Jean King chez les dames en simples. John Newcombe a remporté deux des plus prestigieux tournois de tennis du monde, Wimbledon et le tournoi des Etats-Unis. Billie Jean King a réalisé le même exploit en plus de gagner le double mixte et le double dames, devenant la première joueuse à remporter trois titres à Wimbledon depuis l'année 1951,

alors qu'une autre Américaine Doris Hart, avait réalisé le même exploit.



John Newcombe

Taylor
chez
les
"pros"

Londres — Roger Taylor, 26 ans, joueur no 1 britannique de tennis, vient de signer un contrat professionnel avec l'organisateur américain Dave Dixon, pour une période de trois ans, avec garantie de \$95,000.

Taylor fera partie d'un groupe de professionnels comprenant Cliff Drysdale, Dennis Ralston, Earl Buchholz, Pierre Barthes, John Newcombe, Tony Roche et le Yougoslave Nikk Pilić.

Ce groupe effectuera une tournée de 14 semaines aux Etats-Unis à partir du 1er février prochain.

Roger Taylor, demi-finaliste du tournoi de Wimbledon cette année, a déclaré qu'il participerait l'année prochaine à ce même tournoi.

Le Canada a rencontré l'Angleterre pour la première fois dans l'histoire de la coupe Davis. L'équipe canadienne composée des Montréalais Mike Belkin et Keith Carpenter et de Robert Bédard de Sherbrooke a livré une bataille opiniâtre avant de s'incliner 4-1 devant les Anglais.

Auberge Au Coin Rouge

HÔTEL MOTEL - MUSIC-BAR
CUISSINE FRANÇAISE
Tarif spécial pour SKIEURS

STE-ADELE-EN-HAUT
254 rue Morin
TEL. 229-2911

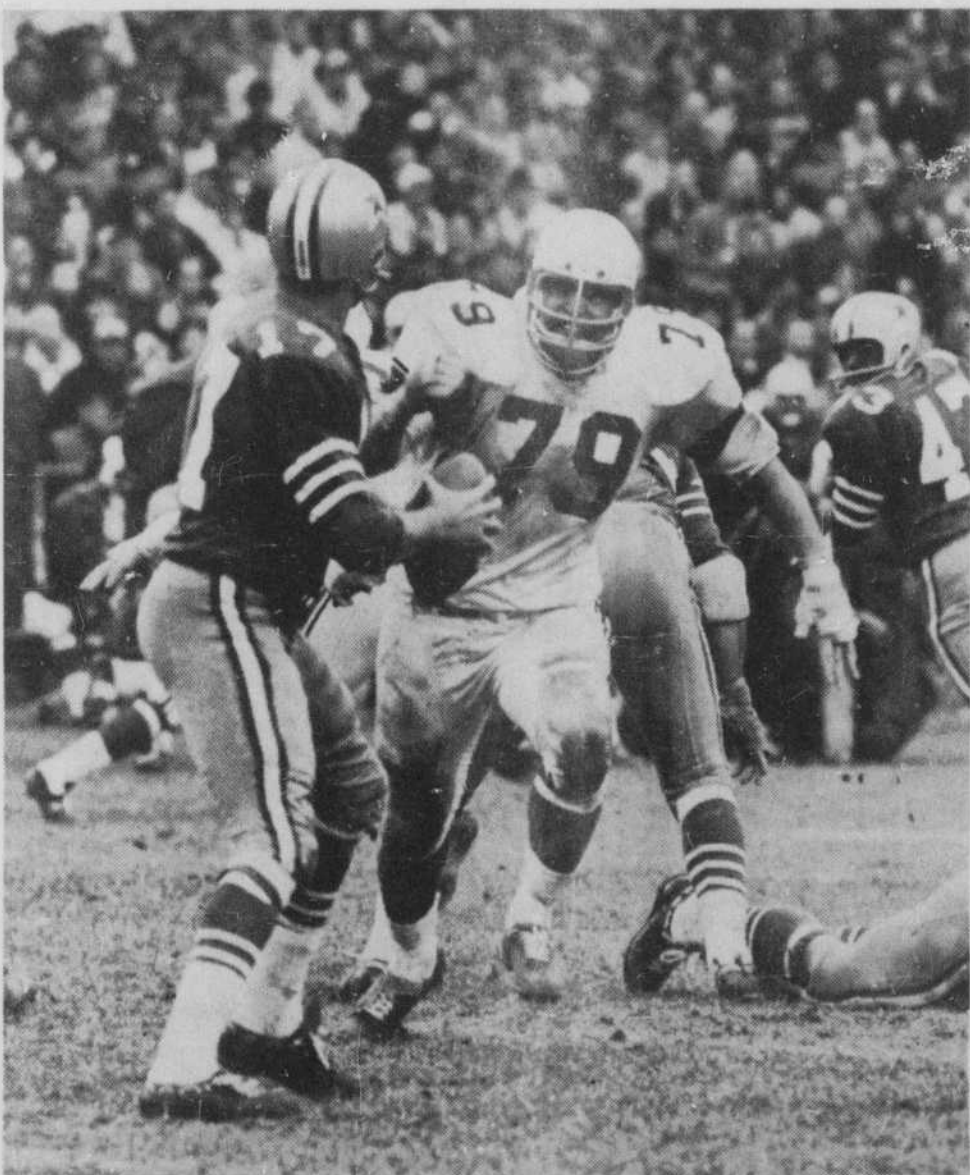
FORUM

Lundi le 1er janv. à 8 h. p.m.
HOCKEY
LIGUE JUNIOR DE L'ONT.

KITCHENER vs CANADIENS

PRIX: Sièges réservés: Loges, Promenade et Mezzanine: \$2.00 - Amphithéâtre: \$1.50 - Admission générale: \$1.00 - Enfants: 50 sous dans les sections non réservées seulement.

Billets maintenant en vente. Veuillez noter que nos guichets ne seront pas ouverts avant 1 heure lundi.



Le Football américain, le dimanche à 14h, en couleur.

regardez bien regardez le



Tous les dimanches: le football américain.
Voyez évoluer les meilleurs joueurs de la L.N.F.

1968

Bonne et Heureuse
Année
à tous nos clients et amis

SERVICE DE PNEUS

Stadium

Eugène TURCOTTE, président
André TRUDEAU, vice-président

1871, avenue de Lorimier

LA. 4-1177



Bonne et heureuse!

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Les cinq magasins Morgan fermés lundi, JOUR DE L'AN **OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE MARDI**... de 9 h 30 du matin à 6 h du soir.